CORRESPONDANCES ÉGYPTOLOGIQUES

LETTRES D'AUG. MARIETTE



CORRESPONDANCES ÉGYPTOLOGIQUES

CONTENANT DES LETTRES D'ÉGYPTOLOGUES

dispersées dans diverses institutions et qui n'ont pas encore été rassemblées jusqu'à ce jour

LETTRES D'AUG. MARIETTE

ÉDITÉES PAR TH. LEBÉE

Version 0,24

Juillet 2020

Introduction

Le projet des Correspondances égyptologiques

Ce fichier résulte d'un projet personnel d'édition numérique des lettres écrites par l'égyptologue Auguste Mariette. L'objectif de cette initiative est de rendre librement accessibles ces documents et de permettre leur exploitation scientifique.

Le corpus édité ici a vocation à intégrer chaque lettre repérée de Mariette. Les brouillons de lettres seront aussi incorporés, dans la mesure où il n'est pas toujours possible d'établir si une lettre a véritablement été transmise à son destinataire et que les hésitations et repentirs de la rédactions peuvent être riches d'enseignements.

L'édition des lettres sera progressive, afin de publier les documents régulièrement et d'en améliorer le format au moyen des suggestions qui pourront être recueillies au cours de l'entreprise. Les sources parisiennes seront dépouillées en priorité pour commencer (par pure commodité matérielle), mais bien d'autres devraient suivre.

Les publications successives du corpus sont disponibles sur le site *Correspondances égyptologiques*, à la fois au format XML-TEI et en une version PDF réalisée au moyen de Latex (que vous consultez en ce moment). Les métadonnées du corpus sont aussi disponibles. Chaque enrichissement sera signalé sur le carnet de recherche *Histoire de l'égyptologie en formation*.

Toute remarque, critique ou suggestion d'amélioration sera la bienvenue à l'adresse suivante: correspondances.egyptologiques@laposte.net (merci également d'y signaler toute utilisation qui pourra être faite de ces ressources, à titre d'information).

Le contenu de ce document est publié sous licence CC-BY: toute réutilisation en est permise, et encouragée – sous réserve de la mention de la source (par exemple: « Auguste Mariette (Thomas Lebée, éd.), Correspondances égyptologiques. Lettres d'Auguste Mariette »).

Encodage et principes éditoriaux

L'encodage résulte de plusieurs étapes, destinées à transcrire le document tel qu'il apparaît, puis à baliser ses composants structurels et un certain nombre de termes d'indexations.

Chaque lettre a été considérée comme une unité documentaire distincte, dont les références bibliographiques et administratives sont rappelées en tête de notice, avec le cas échéant toute remarque jugée utile à sa compréhension. Les lettres peuvent dès lors être arrangées dans l'ordre chronologique pour retrouver leur continuité malgré la dispersion des fonds.

La ponctuation de Mariette a été conservée sans modification autant qu'elle était lisible. Pour être compréhensibles, les signes de ponctuation barrés ont parfois été remplacés par leur description entre crochets.

Cette édition recherche la plus grande fidélité au texte de Mariette. Les graphies variables des noms propres et l'absence d'accents sur les majuscules ont ainsi été conservées telles quelles. Les fautes d'orthographe, systématiques ou incidentes, ont également été respectées, et marquées par un balisage aproprié dès lors qu'elles s'éloignaient de l'orthographe et de l'usage contemporain. Toute intervention ou doute dans la lecture du texte manuscrit est signalée explicitement par le balisage ou la ponctuation.

Quand il existe des variantes causées par plusieurs versions d'une même lettre (par exemple un brouillon ou une copie), une des versions est choisie comme texte de base, dont les variantes sont indiquées en note, en circonscrivant les segments concernés. La notice des lettres concernées détaille alors la situation.

La copie numérique, comme la transcription par des caractères mécaniques, comporte cependant une part d'interprétation et de standardisation. Puisqu'il s'agissait de reproduire un texte manuscrit en caractères typographiques, les codes habituels ont été appliqués : le texte souligné à la main a été rendu en italiques, le double soulignement par de petites capitales et les guillemets ont systématiquement été transcrits comme des guillemets typographiques (en chevrons).

L'écriture de Mariette n'est pas des plus régulières et les hampes de ses lettres sont parfois trompeuses. En cas de doute entre une majuscule ou une minuscule, ou même sur l'orthographe utilisée, la graphie régulière a été privilégiée en l'absence d'erreur manifeste. Les lectures hasardeuses sont signalées par le balisage, mais il est aussi à noter que les mots courts sont régulièrement de lecture délicate. Si le contexte permet d'en confirmer la plupart, certaines distinctions restent largement conjecturales (notamment la différence entre « notre »/ « votre » et « nos »/« vos »). Les ratures ont été déchiffrées dans la mesure du possible, ou juste indiquées en tant que telles.

Les marques postérieures à l'utilisation première des lettres (tampon de bibliothèque, foliotage, etc.) n'ont pas été reproduites. En revanche, les annotations portées sur les documents par leurs destinataires (annotation de secrétaire, indication de classement initial, etc.) sont indiquées dans la description de la lettre.

Le corpus

Archives nationales

20150497/118, dossier 145

Ancienne cote : Paris, Bibliothèque centrale des musées nationaux, O/30/145 (cote utilisée avant le versement aux Archives nationales en 2015).

- (n. p.) Le 20 octobre 1849, de Paris, à Longpérier;
- (n. p.) Le 8 juillet 1850, de Paris, à Nieuwerkerke;
- (n. p.) Le 28 février 1851, de Saqqarah, à Nieuwerkerke;
- (n. p.) Le 31 août 1851, de Saqqarah, à Nieuwerkerke;
- (n. p.) Le 14 septembre 1851, de Saggarah, à Le Moyne (copie);

```
— (n. p.) Le 14 septembre 1851, de Saqqarah, aux ministres de l'Intérieur et de l'Instruc-
   tion publique (copie);
— (n. p.) Le 16 janvier 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 4 août 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 20 août 1852, d'Abousir, au ministre de l'Intérieur;
— (n. p.) Le 3 septembre 1852, d'Abousir, au ministre de l'Intérieur;
— (n. p.) Le 4 septembre 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 12 novembre 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke;
   (n. p.) Le 28 décembre 1852, d'Abousir, au ministre de l'Intérieur;
— (n. p.) Le 1<sup>er</sup> janvier 1853, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 6 mai 1853, d'Abousir, à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 30 juillet 1853, du Caire, à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 10 août 1853, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 28 août 1853, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 20 février 1857, de Paris, à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 26 octobre 1857, d'Alexandrie, à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 29 novembre 1857, d'Assiout, à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 23 janvier 1858, du Caire, à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 20 décembre 1860, de Boulaq, à Nieuwerkerke;
   (n. p.) Le 13 avril 1867, de Paris, à Nieuwerkerke.
```

Ces lettres ont été conservées dans le dossier personnel de Mariette* au sein des archives de l'administration des musées nationaux*. Elles correspondent à plusieurs étapes de sa carrière. Malgré leur cordialité de ton et quelques anecdotes, il s'agit surtout d'une correspondance professionnelle, dans laquelle l'égyptologue évoque à sa hiérarchie les progrès de ses missions et ses préoccupations en ce qui concerne l'entretien matériel de sa famille.

La première lettre correspond à ses débuts au Louvre*; il y demande l'autorisation (qui ne semble pas lui avoir été accordée) d'améliorer son traitement en accomplissant des petits travaux sur les papyrus du musée en dehors de ses heures de service.

Les dix-sept lettres suivantes datent de son premier voyage en Égypte* (1850-1853). Il y informe sa hiérarchie de la situation du terrain, réclame périodiquement des fonds et demande des directives ou explique ses initiatives. Les négociations avec le gouvernement égyptien*, les stratagèmes de Mariette* pour interpréter très libéralement les accords conclus avec celuici (ou le contourner tout à fait) et la coordination de ses efforts avec ceux du ministère des Affaires étrangères*, par le truchement du consulat général* de France* à Alexandrie* sont les principaux objets de ces lettres, qui renferment également des indications précises sur l'avancée des fouilles et quelques détails de sa vie quotidienne.

La lettre suivante date de 1857; Mariette* y demande un congé pour accomplir une mission au musée égyptien de Turin*.

Les trois lettres qui suivent datent du second voyage de Mariette* en Égypte* (1857-1858). Elles traitent surtout de la préparation du voyage du prince Napoléon* (qui n'eut finalement pas lieu mais constituait le prétexte officiel à cette nouvelle mission); de l'annonce par Mariette* d'acquisitions destinées au prince, mais dont il espère qu'elles rejoindront le Louvre*; et enfin de la préoccupation de l'organisation de ses congés, pour lui permettre de rester éloigné du Louvre* sans déroger au règlement et permettre à sa famille de toucher ses appointements.

La lettre suivante, du 20 décembre 1860, est la réponse d'une lettre envoyée à Mariette*

par Nieuwerkerke* le 29 novembre (conservée dans le dossier et transcrite en note) et dans laquelle il lui annonçait être contraint de nommer un conservateur adjoint à sa place, et le nommait lui-même conservateur adjoint honoraire. Mariette* se trouvait alors déjà engagé au service du vice-roi* d'Égypte* pour diriger le service des antiquités.

Enfin, la dernière lettre de cette série date de 1867 : alors commissaire du pavillon égyptien à l'Exposition universelle de Paris*, Mariette* demande à Nieuwerkerke* de l'excuser de n'avoir pas reçu une invitation égarée.

Toutes ces lettres s'adressent à la hiérarchie de Mariette* à différents moments de sa carrière: Adrien de Longpérier* ; les ministres responsables de sa première mission ²; sept lettres s'adressent explicitement au directeur du musée du Louvre*, le comte de Nieuwerkerke*. Le destinataire de neuf de ces lettres n'est pas nommé; cependant, tout en étant distinct du vicomte de Rougé*, il s'agissait manifestement d'un haut fonctionnaire parisien en relation avec les autres administrations et qui fréquentait les collègues de Mariette* au Louvre*: il est très probable qu'il s'agisse là aussi du comte de Nieuwerkerke*.

Les brouillons de plusieurs de ces lettres sont conservés à la Bibliothèque nationale de France* sous la cote ms. NAF 20179.

Ces documents ont été rassemblés assez tôt au sein des archives du Louvre*, où la copie de douze des lettres écrites par Mariette* pendant sa première mission semble avoir été réalisée. Cette copie n'est pas datée ni signée; l'écriture est ancienne mais ne correspond ni à la main de Mariette*, ni à celle de Maspero, et le copiste n'était pas familier des noms propres égyptiens. Ces copies, avec d'autres, sont aujourd'hui conservées à la bibliothèque de l'Institut de France* sous la cote ms. 4061 (2), f^{os} II-57.

Les archives conservées à la bibliothèque centrale des musées nationaux ont été versées aux Archives nationales* en 2015.

Historique du fichier

- Février 2020, v. 0,18: essais sur un premier échantillon de lettres issues du dossier de carrière de Mariette* dans l'administration des musées nationaux*;
- Juillet 2020, v. 0,24: ajout des autres lettres du dossier échantillon, reprise de l'encodage dans le cadre d'une chaîne de traitement complète et premiers essais de publication sur Github.

I. Supérieur de Mariette* en 1849 en tant que conservateur du département des sculptures et des antiques* du musée du Louvre* (le département égyptien* venait tout juste de recevoir un conservateur propre avec la nomination de Rougé* le 1^{er} août 1849).

^{2.} Le ministre de l'Intérieur (dont dépendaient les musées nationaux* jusqu'en 1853) et celui de l'Instruction publique.

Lettres d'Auguste Mariette

Le 20 octobre 1849, de Paris, à Longpérier

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: 20150497/118, dossier 145: Mariette, Auguste (n. p.).

Support : une feuille double de moyen format.

Thème: carrière.

Note: la lettre est accompagnée d'un mot à Nieuwerkerke* par Longpérier* du 22 octobre 1849 (tout en transmettant la demande, Longpérier* formule une réserve pratique, Mariette* se trouvant alors déjà rémunéré sur un fonds extraordinaire); toutes deux portent un tampon à l'encre rouge: « 24 octobre 1849/Ministère de l'Intérieur*/Musées nationaux* ».

Paris*, le 20 octobre 1849.

A Monsieur

Monsieur Adrien de Longpérier*, conservateur des Antiques et

Sculptures* au Musée du Louvre*.

Monsieur*,

Je ne crois pas qu'en ma qualité de simple employé du département* confié à vos soins, je puisse écrire directement et officiellement à l'administration du Musée* pour une demande que j'ai à lui soumettre. Permettez-moi donc de m'adresser à vous, sous les ordres duquel j'ai été directement placé.

Vous savez, Monsieur, que mes occupations du Musée* me laissent chaque jour, en dehors d'elles-mêmes, quelques heures de liberté que je puis utiliser à mon profit. Vous savez encore combien, père de famille ³, il est nécessaire que j'use de ces quelques heures pour augmenter un peu mes ressources qui sont malheureusement si bornées. Je viens donc vous prier de vouloir bien m'autoriser ou me faire autoriser à mettre en ordre à mes heures perdues, à coller, à cataloguer quelques-uns des papyrus égyptiens de la collection du Louvre*, aux conditions que l'Administration a faites à M^e Nisard* qui achève en ce moment son travail. – Je vous répète que,

Ι

^{3.} La famille Mariette est alors composée de son épouse Éléonore (née Millon, 1827-1865)* et leurs filles Marguerite Louise* (1846-1861), Joséphine Cornélie* (1847-1873), Sophie Éléonore* (1849-1885).

vu les circonstances particulières dans lesquelles je me trouve en ce moment, vous me rendrez un service signalé en m'accordant l'objet de la présente demande.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur Aug. Mariette employé des Antiques et sculptures* du Louvre*

Le 8 juillet 1850, de Paris, à Nieuwerkerke

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: 20150497/118, dossier 145: Mariette, Auguste (n. p.).

Support : une feuille double de moyen format.

Thèmes: carrière; mission de Mariette (1850-1854, Égypte).

Note : la lettre porte, d'une autre main que celle de Mariette, à l'encre et au coin supérieur gauche : « Accordé et l'en/prévenir officiellement/V. » et « Répondu [11/13 ?] Juillet /S. 1495 » ; au crayon et au coin supérieur droit : « Mus Egypt.* » ; elle a été tamponnée à l'encre rouge « Ministère de l'Intérieur*/Musées nationaux*/11 juillet 1850 ».

[1re page, ro]

Paris*, le 8 Juillet 1850.

A Monsieur

Monsieur le Directeur-Général des Musées Nationaux*.

Monsieur le Directeur*,

Je désirerais, dans l'intérêt de mes études, pouvoir disposer de six mois que je compte employer à un voyage en Egypte*.

En vous demandant de vouloir bien m'accorder, pour ce même espace de temps, un congé qui partirait du premier septembre prochain, j'ai la confiance que vous ne vous refuserez pas à me rendre un service important que je regarderai comme une nouvelle preuve de la protection dont vous voulez bien honorer mes travaux.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Directeur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur. Aug. Mariette

Le 28 février 1851, de Saqqarah, à Nieuwerkerke

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: 20150497/118, dossier 145: Mariette, Auguste (n. p.).

Support: une feuille double.

Thèmes : carrière; fouilles du Sérapéum; mission de Mariette (1850-1854, Égypte); objets découverts au Sérapéum.

Note : la première page porte, au coin supérieur gauche et au crayon, d'une autre main que celle de Mariette et de

lecture très incertaine : « [Donnée par/M Maspero?] ».

Saqqarah*, le 28 février 1851.

A Monsieur

Monsieur le Directeur des Musées Nationaux*

à Paris*.

Monsieur le Directeur*,

Au mois d'Août de l'année passée, vous avez bien voulu m'accorder un congé de six mois.

L'espoir que la mission qui m'a été confiée par M^I le Ministre de l'Instruction Publique* et M^I le Ministre de l'Intérieur* aurait pour résultat l'accroissement des Antiquités Egyptiennes du Louvre*, vous a décidé à me faire une faveur dont je vous suis reconnaissant.

Mais ce congé expire le 31 mars prochain, et à cette époque je serai encore en Egypte* pour deux mois au moins.

Vous me rendriez donc un nouveau service, Monsieur le Directeur, si vous vouliez prolonger la permission d'absence que vous m'avez donnée jusqu'à la fin du mois de mai, c'est-à-dire pendant deux nouveaux mois.

Je vous demanderai aussi de m'accorder pour le même temps mes appointements ordinaires. S'il m'était permis de faire intervenir dans cette affaire des questions toutes personnelles, je vous rappellerais que je ne suis pas riche, et qu'en mon absence les deux mois d'appointements que je sollicite de vous sont le seul moyen que j'aie de subvenir aux besoins de ma famille que j'ai laissée à Paris*.

J'attends donc de votre justice et de l'intérêt si vif que vous m'avez souvent témoigné le double service que j'ai l'honneur de solliciter de vous.

Je vous dirai

[1re page, vo]

Je vous dirai d'ailleurs que si, contre toutes mes prévisions, je reste en Egypte* plus long-temps [sic] que je ne le pensais, chaque jour de retard apporte au Louvre* un monument nouveau. Le hasard m'a en effet réservé une des plus curieuses découvertes de l'archéologie

Egyptienne. Quatre mois me séparent déjà du premier jour où je tentai mes premiers essais pour retrouver le Sérapéum* de Memphis*, et les deux autres mois que je vous prie de m'accorder ne me mèneront tout au plus qu'à la moitié des travaux qu'il faudrait faire pour épuiser la mine si riche en monuments de toute espèce que j'ai trouvée.

Pour vous en convaincre, Monsieur le Directeur, je vous dirai que, dès maintenant, je tiens à votre disposition comme monuments principaux:

1-160 = De 150 à 160 sphinx en grès, de la grandeur de ceux de Néphéritès* au Louvre* 4; j'en emporterai le nombre que vous voudrez bien m'indiquer, et, en attendant, j'en ai choisi six* qui vont bientôt partir pour Alexandrie*;

161 = un sphinx' plus grand avec les légendes d'Amyrtée*; ce roi n'est pas, je crois, représenté au Louvre*;

162-163 = deux très-beaux bas-reliefs² représentant Amyrtée* en adorateur devant Apis*;

164 = une base[?] en grès, commune à deux statues en basalte, avec dix-neuf lignes en démotique;

165 = une statue 5 de grandeur naturelle du Dieu Typhon*;

166 à 176 = onze statues[?] grecques plus ou moins mutilées; l'une d'elles, d'une conservation assez remarquable, représente un personnage assis, et portant sur l'épaule gauche ce qu'il m'est impossible

[2e page, ro]

de ne pas prendre pour une colonne vertébrale humaine;

177 = un groupe[?] colossal de style grec représentant un jeune homme à cheval sur un *monstre* à tête humaine, à corps de chien, à pattes de lion et à griffes d'aigle;

178 = 179 = deux groupes² représentant, chacun, un enfant à cheval sur un *paon*; la queue de l'animal, développée derrière lui, forme une roue qui a plus de six pieds de diamètre;

180 = une stèle*, trouvée encore en place à l'entrée du Sérapéum*, et représentant Nectanébo* en adoration devant neuf divinités en tête desquelles figure la triade thébaine;

181-182 = deux *magnifiques lions* ⁶, d'une conservation admirable, qui sont la reproduction *très-exacte* de ceux du Vatican* dont des moulages de bronze servent de fontaines devant le Palais de l'Institut* à Paris*.

183 = un sarcophage² rectangulaire que j'ai rencontré par hasard dans mes fouilles; il reproduit à l'extérieur l'ornementation du cercueil de la 3^e pyramide de Gyzeh*, et offre cet intérêt particulier qu'il n'a jamais été achevé; d'un côté les sculptures sont parfaites, de l'autre elles ne sont qu'ébauchées à grands traits; quelques

^{4.} Le musée du Louvre conserve deux sphinx tardifs dont l'un (A 26*) est inscrit au nom de Néphéritès I^{er}*.

^{5.} Louvre N 347* (il s'agit du dieu Bès).

^{6.} Le Louvre obtint finalement trois de ces lions, conservés sous les numéros d'inventaire N 432 A* (sous lequel était encastré la stèle C 318*), N 432 A* et N 432 A*.

figures sont simplement dessinées à l'ocre rouge; la plupart des légendes sont aussi en [rature] ocre rouge; on y remarque des corrections, des additions tracées en surcharge avec de l'encre noire.

Ces monuments, Monsieur le Directeur, ne sont que les principaux de ceux que j'ai trouvés. Je vous les cite parce que je les ai tous vus et dessinés. D'un autre côté mes fouilles ne sont pas encore à leur première moitié, puisque je suis à peine entré dans le Sérapéum*. Il y a une huitaine de jours, des fouilles

partielles

[2e page, vo]

partielles m'ont révélé la place de huit autres groupes? de style grec (l'un d'entre eux représente un enfant à cheval sur un coq), et de onze stèles? en place, dont trois, m'ont assuré mes Arabes, sont en basalte. Je n'ai pas introduit ces monuments dans la liste qui précède, parce que je n'ai pas pu les bien voir. Un accident trop fréquent dans les sables du désert de Saqqarah* a en effet bouleversé tout le Sérapéum*; pendant trois jours le Simoun a soufflé avec une telle violence que toutes mes excavations ont été bouchées, mes tentes enlevées dans les airs, et que depuis cinq jours, je n'ai pu encore réparer les désastres de cette tempête.

Mais quoi qu'il en soit, ce que j'ai déjà et dont je vous ai donné une liste très-sommaire, vous fait assez voir qu'en vous demandant de m'accorder mes appointements pendant deux nouveaux mois, je vous offre en retour des compensations plus que suffisantes.

Permettez-moi donc d'espérer, Monsieur le Directeur, que vous ne vous refuserez pas à faciliter, autant que vous le pouvez, des recherches que je poursuis moi-même avec toute la persévérance dont je suis capable et que je n'abandonnerai que lorsque les chaleurs rendront impossibles le travail des sables du désert. J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Directeur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur Aug. Mariette

Le 31 août 1851, de Saqqarah, à Nieuwerkerke

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

 $Cote: {\tt 20150497/118}, dossier {\tt 145}: Mariette, Auguste (n. p.).$

Support : une feuille double.

Thèmes: mission de Mariette (1850-1854, Égypte); collection Anastasi; contexte politique et diplomatique; fouilles

du Sérapéum; santé de Mariette.

Note : une copie non datée de cette lettre se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à

la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), f^{os} 11-13 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres.

[1re page, ro]

Saqqarah*, le 31 août 1851.

A Monsieur

Monsieur le Directeur des Musées Nationaux*

à Paris*.

Monsieur le Directeur*,

J'ai reçu en son temps votre lettre du 17 avril. Mais atteint alors d'une ophthalmie [sic] qui me privait de l'usage de mes yeux, je n'ai pu prendre connaissance de cette lettre que le 4 Juin suivant.

Le 6 Juin j'envoyai au Caire* un exprès chargé – ou de rencontrer M¹ Lafuente* et de lui remettre un mot de moi – ou de chercher à savoir où il se trouvait.

Malheureusement M^r Lafuente* était alors à Londres*, et ce n'est qu'au commencement de ce mois que j'appris son retour à Alexandrie*, sa résidence ordinaire.

Je lui écrivis immédiatement dans le sens de vos instructions. Je lui demandai :

 ${\rm r}^o$ le prix de $M^{\underline{r}}$ d'Anastasy* pour la partie de la collection égyptienne de Livourne*, qui comprend les stèles;

2º le prix de la seconde partie qui comprend les papyrus;

3° enfin le prix des deux sections réunies.

J'ai reçu il y a peu de jours la réponse de $M^{\underline{r}}$ Lafuente* – $M^{\underline{r}}$ d'Anastasy* consent à couper sa collection, non pas en trois, mais

en deux; il distrait du tout les *bijoux* et les *scarabées*, et demande du reste 80,000 francs.

J'ai l'honneur, Monsieur le Directeur, de vous soumettre les propositions de M^r d'Anastasy*, et dans le cas où vous auriez de nouvelles instructions à me donner, je suis naturellement à vos ordres.

Je ⁷ dois ajouter que j'avais profité de mes bonnes relations avec M^I Lafuente* pour le prier officieusement d'intervenir dans cette affaire, en usant de son influence sur M^I d'Anastasy* pour engager celui-ci – soit à vous offrir un prix plus raisonnable de la collection – soit à choisir le Louvre*, dans le cas où il se déciderait définitivement à faire don de cette même collection à l'un des Musées de l'Europe*.

Sur la première de ces deux questions, M^I Lafuente* me fait savoir que les 80,000 francs ne représentent pas le prix définitif de

^{7.} Mariette* a d'abord écrit $\ll J' \gg puis a barré l'apostrophe.$

la collection, mais qu'il semble à M^I d'Anastasy* que c'est sur cette première base que peuvent commencer les pourparlers.

Sur le second point, M^I Lafuente* ne se prononce aucunement. Je n'aurai donc rien à ajouter à ce que je vous ai déjà dit à ce sujet, puisque je ne sais pas mieux qu'avant si M^I d'Anastasy* veut réellement doter l'un des établissements scientifiques de l'Europe* des richesses archéologiques qu'il a réunies à Livourne*, ou si, en parlant à tout le monde du plaisir qu'il aurait à attacher son nom à une belle collection, il ne veut pas se donner à lui-même l'honneur d'une intention généreuse. Cependant, Monsieur le Directeur, si vous voulez bien me permettre de vous exprimer mon opinion personnelle

je vous dirai que, pour le [moment?], toutes les distinctions honorifiques dont vous pouvez disposer ne tenteront pas M^r d'Anastasy*.

M^I d'Anastasy* n'est en effet consul-général de Suède* que pour l'honneur de ce titre. Négociant et banquier de Son Altesse le Vice-Roi*, il est ce qu'on appelle un homme d'argent, et par conséquent de ceux que n'éblouissent pas les distinctions honorifiques. En [rature] général, M^I d'Anastasy* ne donnerait donc la collection de Livourne*, que s'il lui devient bien prouvé qu'il ne peut la vendre.

Je dirai de plus que, dans les circonstances actuelles, M^r d'Anastasy* est moins porté que jamais à céder à un mouvement de générosité. Permettez-moi, pour être clair, de vous parler en insistant le langage familier du Caire*. En ce moment, les choses [s'arrangent?] ainsi en Egypte* que, de quelque nation que l'on soit, on n'est jamais qu'anglais ou français. Ces [discriminations?], pour ceux qui voient de près les affaires publiques de ce pays, indiquent de la manière la plus expressive les deux extrêmes qui sont en présence. Méhémet-Ali* était français; Abbas-Pacha* est anglais. Le premier faisait de la France* son alliée; il appelait des français au gouvernement de l'Egypte*; Abbas-Pacha* les congédie, un à un et systématiquement. C'est ainsi que Linant-bey*, Lambert-bey*, Clot-bey*, Varin-bey* sont en disgrâce, tandis que le Vice-Roi* actuel élève aux hautes fonctions des sujets anglais. Il est vrai qu'il n'a encore fait qu'un bey anglais, et que ce bey est son boulanger. Il s'appelle Walker-bey*.

Quoi qu'il en soit, les deux systèmes sont aujourd'hui parfaitement définis et il ne faut pas être venu deux fois au Caire* pour s'apercevoir que rien n'est plus exact que les deux grandes divisions qui partagent les colonies européennes de l'Egypte*.

[2e page, vo]

Or M^I d'Anastasy* est Anglais. Et il l'est d'autant plus en ce moment que, banquier de S. A.*, il va être pour beaucoup dans la grande entreprise de Chemin de fer d'Alexandrie* au Caire* qui vient d'être concédé à une compagnie anglaise sur la demande

expresse de M^r Murray*, consul-général d'Angleterre*.

Dans les circonstances présentes, il me semble donc que vous n'avez guère à espérer de $M^{\underline{r}}$ d'Anastasy* le don, à titre gratuit, de sa magnifique collection de Livourne*. J'ai la conviction que, s'il la donnait à quelqu'un, ce serait au Musée Britannique*.

Mais je crois qu'il y aurait peut-être, plus tard, un moyen d'obtenir ce cadeau; ce serait celui d'*attendre*. On parle en effet du remplacement de M^I Lemoyne*, notre consul-général, par M^I Benedetti* – Or M^I Benedetti* est le gendre de M^I d'Anastasy*.

Je vous transmets, Monsieur le Directeur, ces renseignements pour vous éclairer dans la décision que vous voudrez bien prendre. Je n'ai plus maintenant qu'à attendre vos ordres.

J'ajouterai que, connaissant le caractère et la situation présente de M¹ d'Anastasy*, j'aurai peut-être dû m'abstenir d'entamer les négociations dont vous m'avez chargé; pour obtenir un cadeau de M¹ d'Anastasy*, il ne faut pas en effet commencer par lui laisser voir qu'on est disposé à acheter. Mais j'ai cru devoir parler haut de l'argent du Louvre*, et je pense que traîner les pourparlers en longueur est le seul moyen que nous ayons d'empêcher M¹ d'Anastasy* de céder aux obsessions de quelques personnes et d'honorer de sa générosité un autre établissement que le Louvre*. Je vous répète en effet que tant que M¹ d'Anastasy* croira que le Louvre* veut acheter, il ne donnera à personne, pas même au Musée Britannique*.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Directeur,

Votre très-humble serviteur. Aug. Mariette

P. S. Je continue à être satisfait de mes fouilles. Le Sérapéum* de Memphis* a été décidément construit par Ramsès II*.

Quelques parties *grecques* sont du temps de Nectanébo ⁸.

Le 14 septembre 1851, de Saqqarah, à Le Moyne (copie)

 $Institution\ et\ lieu\ de\ conservation: Archives\ nationales,\ Pierrefitte-sur-Seine\ Cote:\ 20150497/118,\ dossier\ 145:\ Mariette,\ Auguste\ (n.\ p.).$

Support: deux feuilles doubles.

Thèmes: contexte politique et diplomatique; fouilles du Sérapéum; mission de Mariette (1850-1854, Égypte); objets découverts au Sérapéum.

Notes:

 Nous n'avons pas localisé pour l'instant l'original de cette lettre; il en existe encore cependant au moins trois versions. Celle qui nous sert de texte de base est une copie réalisée par l'administration (une copie

^{8.} Nectanébo I^{er*} ou Nectanébo II*?

de la lettre par Mariette - pas encore repérée non plus - lui était parvenue en même temps que la lettre du même jour adressée aux ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique). Elle témoigne du texte final qu'ont reçu les destinataires. La lecture des noms propres de la copie est hasardeuse (avec par exemple « Saggarah » pour « Saqqarah » ou encore « moudir d'Egypte » pour « moudir de Gyzeh ») et ceux-ci ont été rétablis d'après la forme habituelle sous la plume de Mariette. Puisqu'il s'agit d'une copie à la fiabilité relative, le texte donné ici ne reprend pas le découpage en lignes ni les variations de ponctuation ou d'orthographes insignifiantes.

- Le brouillon de cette même lettre, de la main de Mariette, est conservée à la Bibliothèque nationale de France* sous la cote NAF 20179 (f^{os} 66-69). Les hésitations et les modestes divergences dont il témoigne sont indiquées comme variantes en notes;
- Une autre copie de cette lettre, non datée mais postérieure à la première (et peut-être réalisée à partir de celle-ci), se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), f°s 14-18 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres.

Saqqarah, le 14 7^{bre} 1851

A Monsieur

Monsieur l'Agent et Consul Général de France* en Egypte* à Alexandrie*

M. l'agent et consul Général*

J'ai l'honneur de sous informer que le 11 du mois courant, son Excellence Stéphan-Bey*, ministre des affaires Etrangères de son Altesse le vice-roi*, m'invita à me rendre au Caire*9, et me fit la communication suivante que je vais vous répéter aussi textuellement que ma mémoire a pu la conserver :

« Son Altesse*, informée que les monuments que vous trouviez à Saqqarah* étaient, les uns volés, les autres détruits ou mutilés, a pris la résolution de faire transporter ceux de ces monuments qui peuvent l'être au Ministère de l'Instruction publique*, à la citadelle du Caire*. Des ordres ont été donnés à M. le Moudir* de Gyzeh* et deux officiers d'État major mis à la disposition du Moudir pour l'exécution de ces ordres. Quant aux monuments qui ne peuvent pas être transportés, ils resteront sur le sable à la place où vous les avez trouvées et les deux mêmes officiers veilleront à leur conservation. Du reste les uns et les autres objets seront la propriété de S. A.* qui en disposera selon son bon plaisir (textuel); peut-être, plus tard, pourra-t-elle en donner quelques-uns à la France* II. (textuel) »

Cette communication me fut faite en français et ne m'a ainsi rien présenté d'ambigu. J'ai répondu à son Excellence*:

« Que je ne méconnaissais aucunement l'autorité de son Altesse*, que mon intention n'était pas du tout de faire de l'opposition à l'exécution de ses décrets; mais que je suppliais son Ex. Stephan-bey* de se rappeler que je ne suis dans tout cela qu'un infiniment petit; qu'en m'appelant au Caire* pour me donner connaissance d'une résolution si importante, son Excellence* m'a fait un honneur inaccoutumé, qu'en un mot c'est aux autorités reconnues de mon pays que M. le Ministre* doit s'adresser et que c'est à ces mêmes autorités que

^{9.} Brouillon : ≪ m'appela au Caire* m'invita à me rendre au Caire* ≫.

^{10.} Brouillon : \ll resteront seront \gg .

II. Brouillon : « ^{en} donner à la France* quelques-uns d'entre eux à la France* ».

moi-même, ¹² malgré tout mon respect pour le gouvernement* de Son Altesse*, je dois obéir; que le jour où le gouvernement français* m'ordonnera ¹³ de livrer mes monuments, je le ferai; mais que, jusque là, je n'osais pas prendre sur moi seul le poids d'une si grande responsabilité. »

L'honorable M. Delaporte*, Consul français du Caire*, était présent. Il ajouta qu'il avait ¹⁴ déjà écrit à M. le Consul Général* de son coté [sic], que j'allais écrire du mien, et qu'il priait son Excellence*, avant de parler de nouveau de cette affaire au Vice-Roi*, d'attendre une réponse officieuse.

Son Excellence* voulut bien consentir.

Maintenant, M. le consul, je remplis un devoir en vous informant de la communication qui m'a été faite de la part de son Altesse* par M. le Ministre des affaires Etrangères* 15. Je n'ai rien à ajouter parce que, cette affaire une fois mise entre vos mains, je n'ai à m'en occuper que pour l'exécution des ordres qui me seront donnés.

Cependant, Monsieur le Consul, je vous crois aussi devoir vous faire connaître les faits qui ont précédé la communication que je viens d'avoir l'honneur de vous transmettre.

Le 6 septembre dernier je vis arriver chez moi, à Saqqarah*, un cawass (sorte de domestique) de son excellence le Moudir* de Gyzeh*. Le cawass me pria de la part de M. le Moudir (Safar-Pacha*) de laisser aller à la Moudiria les deux chefs de mes travaux et en même temps de désigner ceux de ces chefs que j'avais pu employer autrefois et que j'avais renvoyés.

Depuis que je travaille à Saqqarah* je n'ai employé que trois reïs et j'en fis la déclaration au cawass qui prit ces trois reïs avec lui et les emmena effectivement à Gyzeh*. ¹⁶

Là ces gens apprirent de la bouche même de son Excellence* que mes monuments allaient être transportés en France*, et comme M. le Moudir* les priait, (dans le but, disait-il, de faciliter les opérations de douane qu'allait nécessiter ce transport), d'indiquer le nombre et la nature de ces objets, ils ne crurent pas devoir refuser ce que, d'ailleurs, on avait le droit d'exiger d'eux. Ils dictèrent donc la liste de mes monuments à l'un des effendis présents à la communication. ¹⁷

^{12.} Brouillon : \ll que Son Altesse* qu'en m'appelant au Caire* pour me faire une communication donner connaissance d'une résolution si importante, Son Excellence* me rend fait un honneur inaccoutumée, [rature] qu'en un mot c'est aux autorités reconnues de mon pays que $M^{\underline{r}}$ le Ministre* devrait s'adresser et que c'est à ces mêmes autorités que moi-même, que \gg .

^{13.} Brouillon : ≪ m'ordonnerait ≫.

^{14.} Brouillon : « M¹ le consul* du Caire* était présent à cette entrevue. Il ajouta qu'il av. ».

^{15.} Brouillon : « J'[ʔ] inform[ʔ]e également, de ce résultat le gouvernement français les M [rature] à Paris, Messieurs les Ministres de l'Intérieur* et de l'Instruction Publique* auxquels, selon mon instruction écrite, je fois rendre compte directement de ma mission. Veuillez, je vous prie, en prendre note, autant que vous le jugerez bon, cette affaire en main. Vous êtes le défenseur naturel aussi zélé de tous les droits de la France* en Egypte* et je ne doute pas ≫ (ce passage, barré, est absent de la lettre finale telle qu'elle a été copiée par l'administration).

^{16.} Brouillon : « J'avoue que je fus inquiet. Lorsque, le 4 juin dernier, le gouvernement égyptien* fit suspendre mes fouilles et qu'il fallut obtenir un firman, vous-même, Monsieur le consul, comme moi-même de mon côté, nous fîmes la [promesse?] de ne pas enlever un seul des monuments du Sérapéum*. Doutait-on, non pas de votre parole, [mais?] de la mienne? Voulait-on interroger les arabes pour avait-on fait contre moi, à M¹ le moudir*, la millième de ces dénonciations fausses dont j'ai été l'objet? voulait-on interroger mes gens et savoir d'eux quand et comment j'avais enlevé des monuments?

Heureusement cette inquiétude était sans fondements. ≫ (ce passage, barré, est absent de la lettre finale telle qu'elle a été copiée par l'administration).

^{17.} Brouillon:

^{— « [}rature] M¹ le Moudir* [rature] fit part avec [?] à mes reïs de tout l'intérêt qu'il portait à mes travaux ; puis il leur dis que, pour faciliter toutes les opérations de douane qu'allait nécessiter le transport de ces monuments en France*, on désirait dès à présent, savoir combien j'avais de ces monuments ; enfin il ajouta

Les trois reïs revinrent ¹⁸ à Saqqarah*, me parlèrent de douane et d'Alexandrie* et je ne pu m'empêcher de manifester ma joie.

C'était le 9 7^{bre}.

Mais le même jour arriva à Saqqarah* l'effendi qui avait écrit sous la dictée de mes reïs ¹⁹. Il eut l'air d'accomplir un devoir de politesse en venant me rendre visite. ²⁰

Ce n'était pas pour moi qu'il venait à Saqqarah*, mais pour estimer les écuries que le gouvernement possède aux environs de ce village, écuries bâties dans le temps par Ibrahim-Pacha*. Et il m'annonça qu'il profitait de l'occasion pour faire l'inventaire des antiquités déposées à Saqqarah* et appartenant soit à M. Fernandez*, soit à M. [Youssouf Messara?]* soit à tout autre Européen. « Le but de cette mesure, a-t-il dit, est de ne pas confondre ces objets avec les vôtres; les vôtres auront la permission de sortir; les autres, au contraire, continueront à être prohibés. »

On avait eu ²¹, la veille, la liste de mes monuments par mes reïs; on venait prendre aujourd'hui celle des objets qui sont, comme les miens, le produit des fouilles faites à Saqqarah*. Je trouvai donc la mission de l'Effendi parfaitement justifiée.

Mais l'Effendi ajouta ceci:

« Son Excellence* me charge de vous dire que vous n'avez pas à croire qu'elle veuille vous tourmenter, vous inquiéter en m'envoyant vous demander la liste de vos monuments. Au contraire, la permission de transporter ces objets en France* va être donnée, et pour hâter les formalités de douane à Alexandrie*, on voudrait, dès à présent en connaître le nombre. »

J'avoue, Monsieur le Consul, que je ne pus m'empêcher d'être un peu étonné. On avait déjà une liste dictée par un reïs, et on venait me prier moi-même de dicter encore cette même liste. Mes anciens soupçons revinrent; en voyant que j'enlevais les monuments à mesure que je les découvrais, on doutait ainsi de la promesse que nous avons faite de ne rien enlever, on doutait de notre bonne foi ²² et on voulait l'éprouver, car en confrontant les deux listes, le *menteur* serait celui qui aurait dicté la liste la plus courte. Autrement pourquoi commencer par prendre la liste de mes reïs? si on avait complètement foi en ma parole, il me semble que ma seule liste devait passer aux yeux du Moudir* pour l'expression de la vérité.

Je crus donc nécessaire de me tenir, à partir de ce moment, dans une plus grande réserve,

qu'il leur enjoignait d'en dicter, la liste, sur le champ, à l'un des effendis présents à la communication. »;

 ⁽Ce second essai est écrit entre les premières lignes de la précédent version) « Là ces gens apprirent, de la bouche de M¹ le Moudir* lui même tout l'intérêt que S. E.* daignait porter à mes travaux ; ils y apprirent encore que mes monuments allaient être transportés en France*, et »;

 ⁽Cette ultime version est condensée en bouts de lignes entre les paragraphes raturés, en trois blocs qui ne se succèdent pas dans l'ordre.)

 ^{— «} La [sit] mes gens apprirent, de la [bouche?] de S. E.*, que mes monuments allaient être transportés en France*, et comme + »;

^{— « +} M^r le Moudir* l[...es priait?] dans le but, disait-il, de faciliter les opérations de douane qu'allaient »;

 ^{— « +} nécessiter le transport, d'indiquer le nombre de mes et la nature de ces objets, il ne crurent pas devoir refuser ce que, d'ailleurs, on avait le droit d'exiger d'eux. Ils dictèrent donc la liste de mes monuments à l'un des effendis qui ».

^{18.} Brouillon : « Mes gens rentrèrent ».

^{19.} Accent aigu sur réis

^{20.} Brouillon : « Son Excellence Safar-Pacha* ne l'avait pas envoyé et j'avoue que je [p/f...?] » (ce passage, barré, est absent de la lettre finale telle qu'elle a été copiée par l'administration).

^{21.} Brouillon : ≪ fait eu ≫.

^{22.} Le brouillon passe directement de « revinrent; » à « on doutait de notre bonne foi ».

et je me fis un scrupule d'indiquer à l'Effendi jusqu'au dernier et au plus insignifiant de mes objets.

L'Effendi emporta sa liste et partit pour Gyzeh*. Quant aux écuries d'Ibrahim Pacha* – quant aux antiquités de MM. Fernandez* et Messara*, il ne s'en occupa nullement ²³. La possession de ma liste était évidemment le but de sa mission. Or c'est le lendemain même que je fus appelé au Caire* par S. E. Stéphan-Bey*.

J'étais donc tombé dans un *piège* à Saqqarah* et Safar-Pacha* m'y avait fait tomber (et ici, Monsieur le Consul, je regrette d'être obligé d'employer une expression un peu dure) m'y avait fait tomber à l'aide d'un mensonge ²⁴. Mes monuments n'allaient pas être, en effet, transportés à Alexandrie*; ils allaient être *confisqués*. Et pour que vous et moi-même nous ne trompions pas le gouvernement égyptien* lorsqu'il s'agirait de faire la remise des objets, on avait eu le soin de se munir d'avance d'une liste de mes objets dictée par moi-même.

Voilà, Monsieur le Consul, les faits qui ont précédé la communication qui m'a été faite le 11 7 bre.

J'espère qu'en raison de la difficulté de ma position, vous approuverez la grande réserve ²⁵ que je me suis imposée dans ma réponse.

Vous êtes, Monsieur le Consul, naturellement trop bien instruit des choses de ce pays pour que j'aie à faire ressortir la gravité de l'affaire que je prends la liberté de vous recommander. J'ajouterai, en terminant, un fait que j'oubliais : c'est que le surlendemain même du jour où arriva au Caire* la nouvelle du vote par lequel l'Assemblée Nationale de France* mettait une somme de 30,000 francs à ma disposition pour le déblaiement du Sérapéum*, S. E. Safar-Pacha* daigna venir de sa personne au désert que j'habite; il visita mes travaux, se fit montrer la place où les statues reposent sous le sable, voulut voir une ou deux de ces fameuses inscriptions que les arabes savent que je recherche avec tant d'avidité, et partit en me félicitant, avec toute l'apparence de la sincérité, du succès inattendu de mon entreprise. Je crus alors que la visite de son Excellence* était un acte de courtoisie envers un envoyé du gouvernement français* 26; je m'aperçois aujourd'hui que, dès ce jour là, la confiscation du Sérapéum* était résolue dans les conseils de son Altesse*.

J'ai l'honneur ...

Signé Aug. Mariette*

Le 14 septembre 1851, de Saqqarah, aux ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique (copie)

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine Cote : 20150497/118, dossier 145 : Mariette, Auguste (n. p.). Support : une feuille double.

^{23.} Brouillon : ≪ pendant tout le temps de son séjour à Saqqarah* ≫.

^{24.} Brouillon : « j'y étais tombé à l'aide d'un mensonge ».

^{25.} Brouillon : « difficulté de la position qui m'a été dans laquelle je me trouvais en présence de Stéphan-bey*, vous approuverez la réso grande ^{réserve} ≫.

^{26.} Brouillon: « que <u>Iraturel S. E.</u> envers un envoyé du gouvernement français. Je erus aussi qu'après les [sévices ?] violences dont j'avais été l'objet le 4 juin, lorsque Safar-Pacha* fit intéttionnée suspendre mes travaux, cette même visite était une sorte de réconcili ».

Thèmes : contexte politique et diplomatique; mission de Mariette (1850-1854, Égypte).

- Comme le texte l'indique, cette lettre accompagnait une copie de la lettre du même jour adressée à Le Moyne.
- Nous n'avons pas localisé pour l'instant l'original de cette lettre; il existe encore cependant au moins trois versions. Celle qui nous sert de texte de base pour cette lettre-ci est une copie réalisée par l'administration, sur papier à en-tête de la direction générale des musées impériaux* au ministère de l'Intérieur*. Elle témoigne du texte final qu'ont reçu les destinataires. La lecture des noms propres de la copie est hasardeuse (avec par exemple « Saggarah » pour « Saqqarah »). Puisqu'il s'agit d'une copie à la fiabilité relative, le texte donné ici ne reprend pas le découpage en lignes, la pagination ni les variations de ponctuation ou d'orthographes insignifiantes.
 - Le brouillon de cette même lettre, de la main de Mariette*, est conservée à la Bibliothèque nationale de France* (Paris) sous la cote NAF 20179 (f° 75, une page). Les hésitations et les modestes divergences dont il témoigne sont indiquées comme variantes en note;
- Une autre copie de cette lettre, non datée mais postérieure à la première (et peut-être réalisée à partir de celle-ci), se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), f° 14 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres.

Saqqarah* le 14 7^{bre} 1851 ²⁷

Messieurs les Ministres de l'Intérieur* et de l'Instruction publique* 28

Malgré le temps qui me presse, et qui, par la force des choses, va me manquer dans quelques minutes, je ne crois pas devoir laisser passer ce courrier sans porter à votre connaissance la résolution inattendue que vient de prendre son Altesse Abbas-Pacha*, relativement aux monuments du Sérapéum* de Memphis* ²⁹

S. A. Abbas-Pacha*, par une communication qu'elle m'a faite officiellement, déclare ³⁰ que ces monuments sont sa propriété et qu'elle entend en disposer selon son bon plaisir. En d'autres termes le gouvernement Egyptien* confisque le Sérapéum*.

Si les circonstances dont j'aurais à vous rendre compte, ne se présentaient de telle façon que j'ai à peine quelques minutes ³¹ pour vous écrire, j'aurais porté directement et officiellement à votre connaissance l'annonce de la nouvelle que j'ai à vous transmettre.

Mais le temps m'échappe, et je vous supplie de vouloir bien vous contenter de la copie de

Messieurs les Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction Publique

à Paris*. ≫

```
29. Brouillon : ≪ du Sérapéum*.
```

^{27.} Brouillon : « 20 Sept 1851 » Cette divergence est surprenante : la lecture de « 20 » sur le brouillon de Mariette semble fiable; il serait cependant étonnant qu'il ait laissé passer une semaine avant d'écrire aux ministres, dans la précipitation qu'il décrit. Peut-être s'agit-il d'une erreur de lecture au moment de la copie de la lettre originale par l'administration ?

^{28.} Brouillon:

[«] A Messieurs

^{30.} Brouillon : « S. A. Abbas-Pacha* déclare, par une communication qu'elle m'a faite officiellement, ».

^{31.} Brouillon : \ll [rature] quelques instants \gg .

la lettre que j'adresse à M^I le Consul g^{al} 32* de France* à Alexandrie*.

J'espère toutefois que les renseignements que contient cette lettre vous paraîtront suffisants. Dans tous les cas, Messieurs les Ministres, je suis à mon poste et j'attends vos ordres. ³⁴ J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Messieurs les Ministres,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur Signé Aug. Mariette

Le 16 janvier 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: 20150497/118, dossier 145: Mariette, Auguste (n. p.).

Support: une feuille double.

Thème: contexte politique et diplomatique; objets découverts au Sérapéum; mission de Mariette (1850-1854, Égypte); fouilles du Sérapéum.

Note : une copie non datée de cette lettre se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), f^{os} 20-23 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres.

[1re page, ro]

Du désert d'Abousir*, le 16 Janvier 1852

Monsieur*,

Permettez-moi de vous entretenir d'une affaire dont j'attends de vous la solution comme un véritable service.

Je me hâte d'abord de vous rassurer. Il ne s'agit pas de moi, mais de l'excellent M^r Batissier* auquel, je crois, vous devez vous intéresser à cause des services très-importants qu'il nous a rendus dans l'affaire de la confiscation des monuments du Sérapéum*.

Voici ce qui arrive :

M¹ Batissier*, comme vous le savez, est Vice-Consul de France* à Suez*, et en cette qualité est tenu de faire sa résidence dans cette dernière ville.

les Ministres, renseignements assez détaillés

Je vous renouvelle, Messieurs les Ministres, l'expression de tous mes

regrets, ££1/£/#£M£/pfid ££4/\$6ivd £ft/£
Mais, en conscience, je [comp ?] >>

34. Le brouillon s'achève ici.

^{32.} Brouillon : \ll -Général \gg .

^{33.} Brouillon : \ll Vous y trouverez des Excusez, je vous en supplie, Messieurs

Mais comme il y est absolument inutile et comme, d'un autre côté, son intelligence des affaires lui permet d'aider M^I Le Moyne* pendant le temps de la résidence de celui-ci au Caire*, il s'est décidé, non pas à venir résider définitivement avec M^I Le Moyne*, mais à venir passer ici une partie de l'hiver. Il travaille alors dans les bureaux du Consulat-Général*, et je sais, par M^I Le Moyne* lui-même, que M^I Batissier* lui est de la plus grande utilité.

Tout ceci, bien entendu, se passe à l'insu du Ministère des Affaires Etrangères* qui ne veut pas permettre que ses agents se fixent dans d'autres localités que [rature] celles qui leur sont assignées.

Malheureusement M^I Batissier* vient d'être dénoncé à Paris* comme résidant habituellement au Caire*, et il m'écrit aujourd'hui qu'il se trouve placé entre une destitution et un séjour forcé à Suez*.

Mon premier mouvement, Monsieur, est de m'adresser à vous pour vous prier d'intervenir. Je vous dirai que, sans faire de tout ceci une affaire personnelle, vous rendez un grand service au Louvre* en obtenant, non pas que le Ministère* autorise M^E Batissier* à résider au Caire*, mais qu'il ferme simplement les yeux pendant quelques temps encore. M^E Batissier* a été en effet l'homme le plus utile au Sérapéum*. Si j'avais voulu vous ennuyer de réclamations et de plaintes, vous auriez su de combien d'avanies j'ai été poursuivi par [rature] Safar-Pacha*, moudir de Gyzeh*, et Stéphan-bey*, Ministre des affaires Etrangères, tous deux des dévoués de M^E le Consul-Général Anglais*. Or sans M^E Batissier*, je ne serais jamais sorti de là. M^E Le Moyne* lui-même vous dira de quel secours il lui a été dans toutes les affaires très-délicates que nous avons eu à traiter avec le gouvernement égyptien*. Je vous répète donc

qu'en laissant même de côté la question de faire plaisir à M^I Batissier*, vous avez intérêt à conserver celui-ci au Caire*. D'ailleurs, l'avenir nous réserve peut-être encore bien des négociations difficiles à entamer, et je ne vois pas que vous puissiez les faire aboutir aisément si M^I Batissier* n'est pas là pour profiter de sa position particulière auprès de M^I Le Moyne* et lui expliquer l'état réel des choses à mesure que je lui fais connaître.

Ayez donc la bonté, Monsieur, de prendre cette affaire en main. Je vous la recommande d'une manière toute particulière en vous priant d'agir en faveur d'un excellent homme qui mérite à tous les égards votre protection. M^E Batissier*, qui ne sait pas d'ailleurs que je vous écris, ne demande pas, je pense, à être autorisé à fixer son séjour au Caire*; il demande seulement que, quand il y vient, on ferme les yeux. Voyez, s'il-vous-plaît, les Bureaux des affaires Etrangères* et tâchez d'arranger cette affaire à l'amiable.

Je vais profiter de l'occasion pour vous donner quelques détails sur la position de notre affaire du Sérapéum*.

Les travaux sont toujours suspendus et quoique vivant au [désert?] je n'ai personne autour de moi, que quelques gardiens sur lesquels je puis à peu près compter. Mais les négociations de M¹ Le Moyne* avec Son Altesse* sont en très-bon chemin. Si M¹ Le Moyne* voulait, le firman nécessaire pour reprendre les travaux serait même déjà entre mes mains. Malheureusement l'Intérieur*

ne m'a pas encore envoyé d'argent et M^I Le Moyne* le regrette beaucoup. L'affaire des négociations a été en effet très-chaude; M^I Le Moyne* s'est presque fâché avec Son Altesse*. Maintenant que dirait le gouvernement égyptien* si, la permission obtenue après tant d'efforts, nous ne pouvions reprendre les fouilles faute d'argent. M^I Le Moyne* ne veut pas vous donner ce ridicule, et il attend que j'aie reçu mon argent pour voir une dernière fois le Vice-Roi* et en finir définitivement.

Par suite des mêmes circonstances, l'affaire de l'emballage des monuments donnés n'est pas encore terminée. Vous vous rappelez que M^I Le Moyne* n'a pas voulu accepter les 515 monuments dont je vous ai envoyé la liste et depuis ce temps cet incident n'a pas fait un pas. Les monuments sont donc encore la

[2e page, ro]

propriété du gouvernement égyptien*, et comme celui-ci les regarde encore comme tels, je n'ai pas, jusqu'à un certain point, le droit d'y toucher. Néanmoins d'accord avec M^I Le Moyne*, j'ai forcé quelque peu la consigne, et j'ai réussi à confectionner sans bruit 72 caisses de toutes grandeurs, contenant ensemble 1471 monuments, lesquelles partiront pour Alexandrie* le jour même où l'affaire sera réglée avec Son Altesse*.

Malheureusement ces caisses ne contiennent pas ceux des grands monuments auxquels vous tenez peut-être le plus. L'emballage de ces objets exige, d'abord des machines qu'on ne trouve pas ici et qu'il me faudrait faire faire à grands frais, et ensuite des hommes que le Moudir me refuserait parfaitement. Je suis donc obligé de les laisser encore sous le sable et de les réserver pour des temps meilleurs.

Néanmoins j'attache une grande importance à vous les expédier. J'ai un Cerbère, un Lion et une Lionne, de proportions très-grandes, et ces monuments me paraissent tout-à-fait dignes du Louvre*. Ils feraient avec la statue* d'Apis*, les *trois* beaux de lions ³⁵ de Nectanébo* et quelques autres figures de marbre, une très-bonne salle que les stèles et les bronzes compléteraient admirablement.

Je suis aussi en négociation avec M^I Le Moyne* pour obtenir que S. A.* ajoute 16 sphinx à sa liste. Quatre nous sont déjà donnés, ce qui porterait le nombre de ces monuments à 20 ³⁶.

Voilà, Monsieur, où nous en sommes. Si le courrier anglais, qui arriver demain, nous apporte de l'argent, je ne doute que, dans quatre ou cinq jours, nous n'ayons recommencé nos travaux.

Depuis ma dernière lettre, j'ai fait de nombreuses visites nocturnes aux souterrains d'Apis*. Je les avais jugés, à première vue, Ptolémaïques : ils sont au contraire Pharaoniques et tous antérieurs à Cambyse*. Les souterrains Ptolémaïques sont [rature]

^{35.} N 432 A*, N 432 B* et N 432 C*.

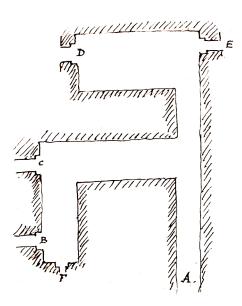
^{36.} D'après la Mariette* avait déjà envoyé six de ces sphinx au Louvre* - qui n'en obtint pas d'autres -, où ils furent enregistrés collectivement sous le numéro d'inventaire N 391*.

par conséquent encore à trouver et c'est de ces souterrains que Diodore de Sicile* veut parler quand il blâme l'extravagance

[2e page, vo]

des prêtres qui dépensaient plus d'un demi-million pour chacun des dieux qu'ils y introduisaient. Je connais l'emplacement de ces souterrains, et à la reprise des travaux, je ne les manquerai pas.

Je me suis aussi aperçu avec satisfaction d'un fait assez singulier. On arrivait à la porte de la sépulture d'Apis* par un plan incliné qui servait en même temps à introduire les énormes sarcophages dont je vous ai parlé. Voici à peu près le plan dessin de ce chemin en pente :



Le plan incliné commence en A = B, C, D, E sont des portes qui communiquent dans l'intérieur des souterrains à l'est par la porte B que j'ai pénétrée le 12 novembre. F est une 5° porte qui conduit à des galeries inconnues, car elles sont ensablées jusqu'aux voutes [sic]. [rature] Le plan incliné tout entier est, bien entendu, taillé dans le roc. Or à hauteur d'appui sur chacune de ses parois, se voient encore une quantité incroyable de stèles votives en hiéroglyphes ou en démotiques. Le même fait se répète dans un grand nombre de chambres de l'intérieur = Ce fait singulier mérite, je crois, une grande attention et mon premier soin, à la reprise des travaux, sera d'enlever toutes celles de ces stèles que je pourrai rencontrer.

J'ai encore bien des choses à vous dire. Mais, vous le voyez, la place me manque. Ayez la complaisance de présenter mes hommages à M^I de Rougé*, à M^I de Longpérier*, à M^I de Viel-Castel* et à M^I Villot*. Si Dieu* me conserve l'excellente santé dont je jouis, je compte avoir encore ici du travail pour une année. Mais que de choses à faire.

Votre tout dévoué serviteur : Aug. Mariette

Le 4 août 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: 20150497/118, dossier 145: Mariette, Auguste (n. p.).

Support: une feuille double.

Thèmes : collection Anastasi; fouilles du Sérapéum; mission de Mariette (1850-1854, Égypte); objets découverts au Sérapéum.

Note : une copie non datée de cette lettre se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), f^{0s} 24-27 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres.

[1re page, ro]

Du désert d'Abousyr*, le 4 août 1852.

Monsieur*,

J'ai écrit avant-hier à M^I le Ministre de l'Intérieur* pour l'avertir du départ très-prochain d'Alexandrie* de trois de mes caisses. Ces caisses seront vers le 15 août à Marseille*, et si le commissionnaire ³⁷ de roulage de l'Intérieur* veut bien se hâter, vous les recevrez quelques jours après.

J'ai joint à ma lettre à M^I le Ministre* [rature] une autre lettre pour MM. B[oujon?]* et Verrier*, 75, rue de Rambuteau, aujourd'hui chargés des transports de votre Ministère*. Ayez la bonté, Monsieur, de faire dire à ces Messieurs l'intérêt que vous avez à posséder ces caisses, et recommandez-leur surtout de ne les manier qu'avec précautions, car les objets qu'ils contiennent, tout en pierre qu'ils sont, sont des plus fragiles.

Je prie aussi M¹ le Ministre de l'Intérieur* de vous faire passer une copie de l'extrait de mon catalogue que je lui ai envoyé. Cet extrait concerne les monuments renfermés dans les trois colis. Je vous serait très-obligé si vous vouliez bien réclamer cette copie aux Beaux-Arts*.

J'aurais voulu joindre à cet envoi quelque monument qui, pour son exécution artistique, vous intéressât plus particulièrement. Mais les caisses sont trop lourdes, ou bien elles sont encore ici et vont faire partie d'une seconde expédition pour Alexandrie*. Je tâcherai

^{37.} La fin du mot est écrite par-dessus un autre mot illisible.

néanmoins de vous faire passer un de ces jours mon *écrivain**. Ce monument est au moins de la IV^e dynastie et il surpasse, pour le modelé des chairs et l'expression générale du personnage, tout ce que vous avez vu jusqu'ici, même de ce qu'on appelle la bonne époque. La photographie que je vous en ai envoyée a mal rendu ces formes si naturelles, et vous ne devez pas la regarder comme une copie exacte du modèle.

[1re page, vo]

J'ai jusqu'ici livré au gouvernement égyptien* 656 monuments, et je m'arrange de manière à passer pour n'en garder aucun par devers moi, ce qui, entre nous, est tout de la contraire de la vérité. Son Altesse* sera enchantée quand elle apprendra mon empressement à obéir à ses ordres et elle n'en sera que plus disposée à nous faire plus tard un second cadeau. Mais pour cela je pense qu'il faudrait, dès--à-présent, que le nouveau consul-général* d'Egypte* (de qui tout dépend) fût instruit par le Ministre des Affaires Etrangères* de l'importance que le gouvernement français* attache aux fouilles du Sérapéum*, afin qu'il ne soit plus, comme M^r Le Moyne*, qu'on a laissé un an sans instruction, exposé à pêcher [sic] par ignorance. Causez-en avec M^r Batissier*, et celui-ci vous dira que si le nouveau Consul--général* le veut bien, il peut obtenir de Son Altesse* même le droit de fouiller dans l'Egypte* entière, ce que je désire bien vivement, Monsieur, car il m'en coûterait beaucoup de retourner en France sans avoir visité Thèbes* et la Haute-Egypte*.

M¹ D'Anastasy* est mort il y a quelques jours 38 et peut-être ses héritiers n'auront-ils pas la même prétention quant à la collection de Livourne*. J'ai déjà écrit à Alexandrie* pour qu'on sonde le terrain à ce sujet et je vous ferai part de toutes les informations que je pourrai recueillir. De votre côté, dites-moi si, avec une réduction considérable de prix, vous seriez disposé à terminer cette affaire.

Rien de nouveau ici. J'attends avec impatience le moment de reprendre les travaux et les souterrains grecs m'empêchent de dormir. Du reste, si on m'accorde des fonds, je pousserai les fouilles avec la plus grande activité, car j'ai hâte d'en finir. En six mois j'espère que tout sera fait.

[2e page, ro]

Mais le plus difficile sera d'emballer les grands lions' grecs et les autres statues de même style. Ces objets ont été taillés dans une pierre très-friable qui s'écaille et je ne vois pas de moyen de les ramener sans les briser. Aussi, Monsieur, je m'adresse à vous et je vous prie de me faire savoir si vous ne connaissez pas quelque composition chimique qui rende à la pierre sa dureté primitive. 39 Dans ce cas, veuillez me la faire connaître, afin que

^{38.} Il s'agissait d'une fausse rumeur (voir la ; Anastasi* mourrut en 1860.

^{39.} En juillet 1851, Rochas publia dans les comptes rendus de l'Académie des sciences une lettre sur le procédé de silicatisation; il mentionnait un voyage en Orient au cours duquel il avait observé les monuments du Sérapéum et échangé avec Mariette à ce sujet (ROCHAS, « Moyens de conserver indéfiniment les monuments en pierre calcaire »*, Comptes-rendus de l'Académie des sciences, 1851, p. 622 : « Qu'il me soit permis, en terminant cette Lettre,

je l'applique ici, car les monuments dont je vous entretiens, sans être très-précieux au point de vue de l'art, le sont beaucoup pour les archéologues, et dans tous les cas feront toujours au Louvre* un excellent fond de salle. En attendant que vous veuillez bien me répondre, ces monuments sont sous le sable à l'abri de toute cause de destruction.

Je ne compte pas vous envoyer toutes les statues' grecques de l'hémicycle de l'Apéum. Elles sont trop mauvaises. J'en ferai un choix d'une ou deux. Mais je vous demanderai à mouler les autres à cause des inscriptions grecques qu'on y lit.

Vous aurez remarqué sans doute dans mon plan général de la tombe d'Apis* et d'Osiris* l'indication, dans la tombe d'Osiris*, de quelques salles éboulées. J'ai oublié de noter, dans mon programme des travaux qui restent à faire, le déblaiement de ces salles. Je les ai bien nettoyées jusqu'à un mètre du sol, mais pas assez pour être sûr qu'ils n'y reste rien. Il existe là en effet d'énorme rochers qui recouvrent peut-être des monuments précieux et que j'ai craint de faire sauter. Je crois bien que ⁴⁰ des fouilles plus attentives dans cette partie du Sérapéum* pourront ne pas être improductives.

[2e page, vo]

J'ai à vous remercier beaucoup, Monsieur, à vous remercier du fond de mon cœur de ce que vous avez bien voulu [pour ma femme*?] ⁴¹. Vous savez bien que mon dévouement et celui de toute ma famille vous est acquis et je n'ai pas besoin de vous exprimer par de plus longues phrases un sentiment que vous savez sincère. Je suis tout entier à vos ordres et prêt pour vous à aller, si vous le voulez, au bout du monde.

Hier j'ai fait cuire des œufs sous le sable. Le soleil nous dévore et le sable est si chaud qu'on ne peut littéralement en tenir une poignée dans la main. Heureusement nous touchons au terme de ces chaleurs accablantes. Le Nil* monte et couvre déjà les campagnes; la fraîcheur vient avec lui. Quel beau pays que l'Egypte* et comme le temps des 42 Ramsès reviendrait pour lui

d'appeler l'attention de l'Académie sur les monuments découverts récemment par M. Mariette, dans les fouilles qu'il exécute dans le temple de Sérapis, à Memphis. Au commencement de cette année, lors de mon voyage en Orient, j'eus occasion de visiter sur les lieux les statues, les sphinx, etc., qui étaient à découvert à cette époque. Ces monuments sont la plupart en calcaire tendre de la chaîne arabique, qui offre naturellement peu de cohésion. Je reconnus, qu'étant resté enfoui pendant tant de siècles, ce calcaire était, pour ainsi dire, totalement privé de solidité; en effet, peu de temps après que ces statues eurent été exposées à l'air, après leur exhumation, elles se sont écaillées et détériorées si promptement, que l'on a jugé indispensable de les faire recouvrir de sable.

M. Mariette me fit par des inquiétudes qu'il éprouvait pour la conservation et le transport en France de ces statues; je lui fis remarquer alors qu'il était possible de leur donner sur place, en les silicatisant, la solidité nécessaire pour le transport, et je lui offris de me charger de cette opération. ≫); le département égyptien du Louvre constitua d'ailleurs en 1853 un dossier à ce sujet - conservé sous la cote 20144775/24 aux Archives nationales. Rochas obtint l'autorisation de faire des essais de son procédé sur des statues égyptiennes du Louvre (voir aussi l'article 20144793/33 des Archives nationales où se trouvent des courriers archivés par le département des sculptures).

^{40.} Mariette* avait écrit ≪ qu' ≫, mais a biffé l'apostrophe et complété en ≪ que ≫.

^{41.} Si « ma » est assez clair, le premier mot pourrait se lire « fait ».

^{42.} Le mot a été inscrit sur d'autres lettres.

s'il était à la France*. En attendant les Anglais le convoitent bien et ne tarderont pas à en faire leur Algérie*. Adieu alors les antiquités pour le Louvre*, adieu le Sérapéum* que le sable recouvre encore.

Présentez, s'il vous plaît, mes civilités à M^I de Viel-Castel*, à M^I de Longpérier*, à M^I Villot*, à M^I Auguiot*, à M^I Sauzay*, et à bien d'autres que j'oublie sans doute, car depuis bientôt deux ans j'ai eu le temps de laisser ma pauvre mémoire s'envoler avec le vent du désert. Quant à vous, Monsieur, je n'ai pas besoin de vous renouveler l'assurance de tous mes sentiments de respect. Vous savez que je suis tout à vous

Aug. Mariette

Je vous fais mes excuses pour une bien mauvaise petite boîte qui s'est glissée dans le colis qui vous a été apportée par Batissier*. Cette petite boîte ne contenait que du rebut, et elle a été envoyée par erreur au Caire*.

Faites-moi le plaisir de bien remercier pour moi Batissier* de tous les services qu'il m'a rendu au Caire*. Dieu* veuille que je revoie bientôt cet excellent

ami.

Le 20 août 1852, d'Abousir, au ministre de l'Intérieur

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: 20150497/118, dossier 145: Mariette, Auguste (n. p.).

Support: une feuille double.

Thèmes: mission de Mariette (1850-1854, Égypte); objets découverts au Sérapéum.

Note : une copie non datée de cette lettre se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), f^{os} 28-29 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres.

[1re page, ro]

Du désert d'Abousyr*, le 20 août 1852.

A Monsieur

Monsieur le Ministre Secrétaire d'État au département

de l'Intérieur*, à Paris*.

Monsieur le Ministre*,

Par ma lettre en date du r^{er} Août dernier, j'ai eu l'honneur de vous faire savoir que je venais de m'entendre avec $M^{\underline{r}}$ le Consul-

Général* de France* à Alexandrie* à l'effet d'expédier, à destination de Marseille*, trois colis d'antiquités provenant du Sérapéum* de Memphis*. – J'avais alors entre les mains une lettre de M^I le second drogman[?] du Consulat-Général* qui m'autorisait à vous faire cette déclaration, et d'un autre côté je savais officieusement notre honorable consul-général* tout disposé à seconder mes intentions à l'égard du transport de ces mêmes colis.

Mais à l'époque où nous décidions ensemble cette mesure, le vapeur qui devait être chargé du transport n'était pas encore à Alexandrie* et nous ne devions pas supposer qu'un empêchement quelconque pût se présenter. C'est pourtant ce qui advint et il résulte de la copie de la lettre de M^I Le Moyne* jointe ici ⁴³ qu'à son arrivée à Alexandrie* le capitaine du bâtiment, consulté à ce sujet, déclara ne pouvoir se charger de l'embarquement

de trois

[1re page, vo]

de trois caisses. J'ai donc à vous prier aujourd'hui de regarder comme non avenue ma lettre du 1^{er} Août; les antiquités que j'eusse désiré expédier en France* le plus promptement possible attendront avec les autres dans les magasins du Consulat-Général* le navire de guerre que je vous supplie de nouveau de vouloir bien nous faire envoyer.

D'ailleurs, Monsieur le Ministre, vous voudrez bien considérer que la fausse démarche que j'ai faite le 1^{er} août était inévitable, tant par la nécessité où je me trouvais de vous informer de la résolution prise, que par la distance qui me sépare d'Alexandrie* et l'arrivée tardive du bateau-poste dans le port de cette ville. La lettre de M^I le Consul-Général* porte en effet la date du 4 août; elle m'est ainsi arrivée le 7, c'est-à-dire le jour même du départ du paquebot qui qui emportait ma lettre d'avis. Je ne crois donc pas qu'il y ait de ma faute si la nouvelle que je me suis hâté de porter à votre connaissance a pu exposer vos bureaux à des démarches inutiles.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur. Aug. Mariette

[2e page, ro]

^{43.} La lettre en question est recopiée par Mariette* à la main sur la deuxième page de la feuille, en-tête compris.

Copie. Agence et Consulat Général* de France* en Egypte*.

Alexandrie*, le 4 avril 1852.

Monsieur Aug. Mariette*, à Abousyr*.

Monsieur,

D'après la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 29 du mois dernier, j'ai prié M¹ le Commandant du paquebot français qui se trouve actuellement dans le port d'Alexandrie* de venir voir les trois caisses que vous désirez faire parvenir aussi promptement que possible en France*; mais ce commandant, après les avoir examinées, m'a dit qu'il n'avait pas à son bord d'appareil assez fort pour soulever et embarquer notamment la caisse n° 40, en un mot, qu'il ne pouvait pas se charger de la prendre à cause de son poids et de sa grandeur; dans cet état de choses, j'ai pensé qu'il y avait d'autant moins d'inconvénients à suspendre l'envoi des deux autres caisses n° 4 et 7 que, sans doute, un bâtiment de l'État* ne devra plus beaucoup tarder maintenant à venir chercher tous vos monuments. Du reste lorsqu'il s'agira de leur départ, je me chargerai volontiers de les adresser à M¹ l'Agent du Ministère des Affaires Etrangères* à Marseille* pour les consigner à M¹ Eug. Pastré*

Agréez, Monsieur - etc.

Signé A. Le Moyne *.

Le 3 septembre 1852, d'Abousir, au ministre de l'Intérieur

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: 20150497/118, dossier 145: Mariette, Auguste (n. p.).

Support : une feuille double.

Thèmes: contexte politique et diplomatique; mission de Mariette (1850-1854, Égypte).

Note:

- La lettre porte, d'une autre main que celle de Mariette, au crayon rouge et au coin supérieur gauche :
 « lettres de M^I/Mariette »; et au crayon gris : « A classer »;
- Une copie non datée de cette lettre se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), f⁰⁸ 30-33 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres.

[1re page, ro]

Du désert d'Abousyr*, le 3 septembre 1852.

A Monsieur

Monsieur le Ministre Secrétaire d'Etat au Département de l'Intérieur*

à Paris*.

Monsieur le Ministre*,

J'ai déjà eu souvent l'occasion de vous entretenir de la position difficile qui résulte pour moi des conventions arrêtées au mois de février dernier entre le pacha* d'Egypte* et le gouvernement français*. En vertu de ces conventions, mon droit de fouiller ne s'étend pas au-delà du Sérapéum* de Memphis* et chacun des objets découverts appartient de droit au gouvernement égyptien* qui s'en empare aussitôt trouvés et les fait transporter à la Citadelle* du Caire*. Deux officiers d'état-major de l'armée égyptienne* stationnent continuellement sur les lieux, enregistrent jour par jour les résultats obtenus et veillent à ce que rien ne soit détourné. C'est ainsi que, depuis le mois de février jusqu'au mois de juin, j'ai été forcé de livrer à ces agents 656 objets antiques.

Je viens de vous dire que ces conventions me faisaient une position très-difficile. En effet, d'une part, je ne crois pas devoir vous cacher mon désir d'aller visiter, après l'achèvement des travaux du Sérapéum*, les ruines de la Haute-Egypte* que je n'ai jamais vues et que, pour moi qui fais profession d'égyptologie, il serait trop dur de ne jamais voir après les avoir approchées de si près; or un voyage de cette sorte, entrepris en érudit plutôt qu'en touriste, exige toujours quelques petites déblaiements, puisque la plupart des inscriptions de l'Egypte* ne peuvent être copiées et étudiées qu'à condition d'écarter le sable qui les couvre, ce qui, depuis près d'une année, est formellement interdit à tous les voyageurs. D'autre part je suis obligé de vous rappeler que les circonstances me forcent à violer ces mêmes conventions arrêtées entre

les deux

[1re page, vo]

les deux gouvernements et que loin de livrer au pacha* les monuments découverts je lui laisse ceux de ces objets qui me semblent n'avoir aucune valeur, et que j'organise pour les autre un système de contrebande qu'à cause même de sa hardiesse je crains toujours de voir s'écrouler. C'est là, Monsieur le Ministre, ce qui me fait la situation dont je me plains, situation sur laquelle j'appelle toute votre attention, parce qu'elle est très-délicate et en même temps très-périlleuse.

Je viens donc vous prier de vouloir bien, dans le cas où vous adopteriez ces vues, vous entendre avec M^I le Ministre des Affaires Etrangères* et faire donner au nouveau Consul-Général* de France* en Egypte* des instructions au nom desquelles cet agent pourrait travailler à faire obtenir, en ce qui me concerne, des conditions un peu plus libérales. Je crois devoir vous faire observer à ce sujet que ce que j'ai l'honneur de vous proposer me paraît d'autant moins dangereux à solliciter du Vice-Roi* que le gouvernement français*, en

m'envoyant l'ordre exprès de livrer les objets découverts, a reconnu par là même le droit de S. A.* et a donné en même temps la preuve de son désir d'entretenir avec elle des relations amicales. Les 656 objets que j'ai livrés me paraissent ainsi un argument en notre faveur. – D'un autre côté, peut-être les conditions dans lesquelles nous nous trouvons aujourd'hui ne sont-elles plus les mêmes qu'au mois de février dernier. Mes travaux, vous vous le rappelez, étaient suspendus depuis le 21 novembre, et le 12 septembre auparavant l'ordre m'avait été donné, de la part du Vice-Roi*, de livrer tous les monuments que j'avais en magasin. Mais le Vice-Roi* n'était, en quelque sorte, pour rien dans cette affaire; il était poussé aux mesures un peu violentes dont je fus alors l'objet par son conseiller ordinaire, M^I le Consul-Général anglais*. C'est n'est pas en effet que le pacha* attache un grand prix aux antiquités qui couvrent son royaume et qu'il ait regardé mes découvertes comme une spoliation de son propre bien : vous savez au contraire avec quelle désolante persévérance ses agents détruisent un à un les vénérables témoins de la grandeur des Pharaons. Ce n'est pas non plus qu'il eût eu sérieusement l'idée, ou de s'approprier mes monuments, ou de m'empêcher de continuer mes travaux; je crois que si nous avions résolument cédé devant des exigences, en réservant notre recours à l'opinion publique,

[2e page, ro]

nous eussions été moins embarrassés de notre défaite que M^I Murray* et lui d'une victoire qu'ils ne cherchaient pas, qu'ils ne désiraient pas, parce que $le\ droit\ seul\ ^{qu'ils\ \bar{invoquaient}}\ ne\ suffisait\ pas\ pour\ prendre\ violemment\ possession\ des\ monuments$ acquis avec l'argent de la France* et l'autorisation régulière du pacha* lui-même. Ce qu'on voulait au contraire, c'était que par nos fautes nous créassions [un ?] droit nous-mêmes un droit nouveau à S. A.*, et pour cela on a affecté de traiter directement avec moi sans passer par l'intermédiaire obligé du Consul-Général*, afin de profiter de mon inexpérience et de faire naître par ma propre incapacité une raison légitime de garder les monuments confisqués et de m'interdire l'accès du Sérapéum*. Deux mois après, les Anglais se fussent installés sur les ruines que, selon eux, nous n'eussions pas su garder et les 515 monuments confisqués eussent bientôt après pris incognito le chemin de Londres* avec ceux que la continuation des fouilles eût fait découvrir. Je vous répète donc, Monsieur le Ministre, que tout cela a été le résultat d'une intrigue anglaise; mais j'ajoute que peut-être aujourd'hui les réclamations de notre consul-général* ne trouveraient pas S. A.* dans les mêmes dispositions.

En tout cas, M^r Sabatier* pourra sans doute à son arrivée sonder le terrain et je pense, Monsieur le Ministre, que si le moment venait où ce fonctionnaire croirait pouvoir risquer la demande que j'ai l'honneur de vous soumettre, il devrait d'autant mieux saisir l'occasion que le changement tout récent de Moudir de la province de Gyzeh* va amener un mouvement dans le personnel de mes officier et que je ne sais pas s'il me sera toujours possible d'échapper à la surveillance de ces gens et de sauver au profit du Louvre* les monuments nouveaux que la reprise des travaux pourra me faire découvrir.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur. Aug. Mariette

[2e page, vo]

P. S. Après avoir rappelé au commencement de cette lettre les conditions qui nous sont imposées par le gouvernement* du pacha*, je crois devoir vous faire connaître celles que, dans les mêmes circonstances, le Vice-Roi* a consenties en faveur du gouvernement anglais*. Il y a un an environ, la Société Géologique* de Londres* manifesta le désir de faire quelques excavations sur le sol des anciennes capitales de l'Egypte*. L'enceinte d'Héliopolis* fut explorée l'été passé, et la saison actuelle a été occupée par de grandes fouilles sur l'emplacement de Memphis*. Mais, ainsi que j'ai pu m'en assurer par des visites presque quotidiennes, la géologie n'est, à Memphis* du moins, que l'accessoire de l'archéologie, et c'est le Musée Britannique* qui, surtout, profitera de ces travaux. En effet de longues tranchées ont été ouvertes autour du colosse de Ramsès II* à Myt-Rahyneh* et poussées dans toutes les directions à travers les buttes de décombres qui recouvrent Memphis*. Chacune de ces buttes a été ouverte, et en ce moment même les travailleurs de la Société*, chassés des terres cultivées par l'inondation, viennent s'installer au milieu des sables de la nécropole avec lesquels la géologie ne peut avoir rien à faire. Ces recherches, poursuivies avec persévérance depuis cinq mois, n'ont pas été vaines; l'emplacement et les limites du temple de Ptah* sont reconnus, les restes d'un nombre incroyable de colosses en granit sont retrouvés, et le British Muséum* va s'enrichir d'une cinquantaine de statuettes de toute matière, débris de l'ancienne splendeur du fameux temple de Vulcain*. - Or ces recherches se font toutes exclusivement aux frais du gouvernement égyptien*. Aussitôt que l'intention de la Société Géologique* a été connue, S. A.* s'est empressée de mettre à la disposition de M^r Murray*, outre S. E. Hékékyan-bey* comme directeur, un capitaine d'état-major comme surveillant-général, trois ingénieurs détachés pour ce service du divan des Travaux Publics*, et des ouvriers en aussi grand nombre qu'il pourrait en désirer. Le traitement de ces agents et des hommes à leurs ordres constitue, avec les frais d'approvisionnement, de campement, de machines, d'outils etc. - une dépense de près de 6 000 fr. par mois que le pacha* supporte en faveur de l'Angleterre*. Ajoutez que, loin de contester à M^I Murray* le droit de posséder les antiquités provenant de ces fouilles, S. A.* fait les frais de leur transport jusqu'à Alexandrie*. Enfin Hékékyan-bey* devant incessamment porter ses recherches sur Abydos* et Thèbes*, le gouvernement égyptien* met à sa disposition un bâteau [sic] à vapeur. - Tels sont, Monsieur le Ministre, les avantages faits en cette circonstance à l'Angleterre*. Je n'établis pas ce parallèle parce que je désire jouir des mêmes facilités que Hékékyan--bey*, et je ne crois pas non plus que la France* se soucie beaucoup de la collaboration d'Abbas-Pacha*. Ce que je demande, c'est que le gouvernement égyptien* ne mette pas d'empêchement à mes travaux; c'est aussi que - maintenant que nous avons suffisamment reconnu le droit de S. A.* en lui livrant 656 objets - Le Vice-Roi* veuille bien, en étendant mon firman à toute l'Egypte*, me permettre de disposer des objets que j'aurai découverts. -

Le 4 septembre 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: 20150497/118, dossier 145: Mariette, Auguste (n. p.).

Support : une feuille double de petit format.

Thèmes : financements; mission de Mariette (1850-1854, Égypte); objets découverts au Sérapéum.

Note : une copie non datée de cette lettre se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), f^{0s} 34-35 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres.

[1re page, ro]

Abousyr*, le 4 septembre 1852.

Monsieur*,

Ayez la bonté de faire remettre à la Direction des Beaux-Arts* les deux plis ci-joints. Comme je désire que leur contenu ne soit pas ignoré de vous, je devrais, ou vous en envoyer un duplicata, ou les rédiger pour vous-mêmes à votre propre adresse. Mais à force d'attendre le courrier de France* qui est pourtant arrivé à Alexandrie* le 31 du mois dernier, je me trouve acculé à la dernière heure du courrier qui part, et le temps me manque. Veuillez donc prendre connaissance de ces deux lettres, les cacheter, et les envoyer au Ministre* [rature] – . Je serais très-aise, dans le cas où vous approuveriez la demande qui fait l'objet de l'une de ces lettres, que vous voulussiez bien l'appuyer de votre influence.

Comme je viens de vous le dire, le courrier ne m'a rien apporté, et il me faut

[1re page, vo]

remettre à 10 jours le plaisir d'avoir de vos nouvelles. Il me tarde pourtant bien de reprendre les travaux. Heureusement cela ne peut plus tarder et permettez-moi de vous dire que je compte surtout sur vous.

Dans le cas où le Ministère* aurait de l'argent à m'envoyer, priez M¹ Fleury Hérard* de me permettre de tirer à vue sur lui, au lieu de me remettre des lettres de crédit sur M¹ Aïdi*. Quoique celui-ci me fasse ses paiements en pièces de 5 paras, qui sont la monnaie principale du

pays, il veut s'obstine à convertir toujours les paras en piastres et à me payer ces piastres en pièces de cinq francs. Il en résulte un tripotage auquel je n'entends rien. D'un autre côté un négociant du Caire*, qui m'est recommandé spécialement par M^I Le Moyne*, m'offre de me solder en francs, comme si nous étions à Paris*. J'aime mille fois mieux cette offre vraisemblable qui me permet de voir clair dans mes

[2e page, vo]

comptes, et je voudrais pouvoir l'accepter. J'écrirais à M^I Fleury Hérard*, si peut-être il n'était déjà trop tard. Dans tous les cas, si vous veniez à le rencontrer, ayez la bonté de l'entretenir de cette affaire sur laquelle d'ailleurs Batissier* vous donnera tous les renseignements désirables.

Je clos à la hâte ce billet dont je vous prie d'excuser le désordre. Il se fait tard et le courrier n'attend pas. Veuillez présenter mes civilités à ces Messieurs et en particulier à M^I de Rougé*, et croyez-moi

Votre bien dévoué

Aug. Mariette

Ayez la bonté de dire à Batissier* que j'attends toujours de ses nouvelles et que je n'ai pas reçu la brochure ⁴⁴ de M^I Brunet de Presle*. Le fils de M^I Le Moyne* (Auguste*) a été en danger de mort; il va heureusement mieux. Ceci me remet en mémoire ce pauvre M^I D'Anastasy* qui se porte mieux

[2e page, vo]

que jamais et que les bruits du Caire* avaient enterré fort mal-à-propos.

Les 23 nouveaux colis sont prêts. Si

^{44.} Sans doute Brunet de Presle, Wladimir, « Mémoire sur le Sérapéum de Memphis* », Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France. 1'e série Sujets divers d'érudition 2, 1852, p. 552-576; l'auteur, helléniste, y détaille les mentions du Sérapéum qu'il a trouvé dans les papyrus du Louvre* (« Je serais heureux si quelques-uns des textes que je vais citer pouvaient guider M. Mariette* dans ses recherches, comme ils recevront certainement de ses découvertes le plus utile commentaire »).

j'avais de l'argent, ils seraient dans huit jours à Alexandrie*. Pressez néanmoins l'envoi d'un navire de guerre. Je crois que j'expédierai le tout au Hâvre* [sic]. Avec les 23 colis s'en vont tous les objets que j'ai trouvés jusqu'ici. Il ne reste que les grosses pièces encore sous le sable. Mais vous savez pour quels motifs je les réserve. Demandez à M^I de Rougé* s'il veut d'une grande stèle² avec le cartouche de Se[son?]-en-ra 45.

Le 12 novembre 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: 20150497/118, dossier 145: Mariette, Auguste (n. p.).

Support: deux feuilles doubles.

Thèmes : financements ; fouilles du Sérapéum ; mission de Mariette (1850-1854, Égypte) ; objets découverts au Sérapéum. Note : la lettre porte, d'une autre main que celle de Mariette, à l'encre et au coin supérieur gauche : \ll Vu \gg .

[1er feuillet, 1re page, ro]

Du désert d'Abousyr*, le 12 Novembre 1852.

Monsieur*,

Je savais par les journaux et les nouvelles de Batissier* votre absence de Paris*. Je n'apprends pas plus tôt votre retour que je m'empresse de vous écrire. Non pas que j'aie grand'chose à vous apprendre. Mais je sais qu'en un temps mon long silence vous a paru de l'indifférence, et je tiens par dessus tout à ce que vous ne me jugiez pas tel. Tout au contraire je suis et je reste toujours votre dévoué serviteur et je saisis toutes les occasions de vous le prouver.

Il semble que la fatalité poursuit ma malheureuse mission.

Les fonds me manquent de nouveau et voici, pour la dixième fois, mes travaux interrompus. Je vous supplie de considérer que l'inaction ici me coûte très-cher, que je suis obligé de vivre dans le désert, d'avoir des gardiens, de faire venir de bien loin mes moyens de subsistance, et que quand vous m'envoyez des fonds, ces fonds me suffisent à peine à payer les dettes que j'ai faites pendant que, faute d'argent, j'ai passé quelques mois à vivre à rien faire dans le désert.

C'est ce qui vient d'arriver avec les 3000 fr. que M¹ Fleury Hérard* a mis à ma disposition il y a deux mois. Depuis le mois de mai j'étais sans un liard et du mois de mai au mois de septembre j'ai

^{45. «} Setep-en-Rê » (stp-n-R) était un composant fréquent dans le nom royaux, mais la graphie ne semble pas correspondent à « Setep »; il ne suffirait de toute façon pas à identifier le personnage en question.

passé mon temps à emprunter de droite et de gauche sans subvenir aux frais de séjour qui, même dans l'inaction, sont énormes. Les 3,000 fr. arrivés, il m'a fallu rembourser les sommes empruntées et je me suis trouvé presque sans rien pour reprendre les fouilles. Voilà pourquoi, comme je vous l'annonçais tout-à-l'heure, mes travaux sont de nouveaux interrompus.

```
[1er feuillet, 1re page, vo]
```

Du reste, Monsieur, si réellement vous avez l'intention de compléter notre œuvre et de consacrer encore 50 000 fr. au Sérapéum*, faites, je vous en supplie, que cette affaire se termine le plus tôt possible. Je vous le demande pour moi-même d'abord : un été passé pour la 3e fois dans le désert me serait mortel et je vous assure que je ne me sens plus le courage d'affronter pendant cinq mois 48 degrés Réaumur et un soleil dévorant contre lequel mes chameaux eux-mêmes ne luttent pas impunément. Je vous le demande ensuite pour le succès même de l'entreprise. Le Nil* est encore haut, mais l'inondation baisse et dans un mois tous les fellahs seront occupés à l'ensemencement des terres et c'est avec beaucoup de peine que je réussirai à réunir quelques ouvriers. Les travaux ne pourront donc être repris qu'avec lenteur, sans résultats, et c'est vous-même alors qui m'en gronderez. Je vous renouvelle donc ma prière : ne me laissez pas plus long-temps [sic] dans cette position épineuse; avec des charges inévitables, auxquelles il m'est impossible d'échapper, je me trouve absolument sans ressources et dans ma position ici, alors que tant de regards sont fixés sur moi, j'en suis très souvent honteux. Permettez-moi, Monsieur, de compter sur vous.

Je vous prie aussi de faire en sorte que le fameux navire arrive enfin à Alexandrie*. Mes colis vous attendent depuis six mois et je donnerais tout au monde pour les voir au Louvre*.

```
Voici la note générale de ce que vous avez dû recevoir jusqu'ici :
colis n° 50 – envoyé comme dépêche diplomatique
colis n° 49 – confié à M¹ Batissier*.
colis n° 4 – confié à Madame Le Moyne*.
colis n° 7 – — idem —
colis n° 51

55
51 bis
55 his
```

Plus une petite caisse confiée à M^I Bray de Buyser*.

```
[1er feuillet, 2e page, vo]
```

Veuillez m'accuser réception de tout ceci. De mon côté je vais vous envoyer les bordereaux du contenu de chaque caisse avec la description sommaire de chaque monument et l'indication de l'endroit où il a été trouvé. Je vous serais très-obligé de garder les bordereaux dans vos archives. A mesure que les caisses partiront, je vous en enverrai [rature] pour chacune d'elles. De cette façon, quand tous les colis seront parvenus à

destination, vous aurez mon catalogue complet, tel que je l'ai rédigé sur les lieux.

Les découvertes nouvelles que j'ai faites pendant les travaux que je viens d'interrompre me mettent dans un embarras cruel. Je ne sais plus où j'en suis. Jusqu'ici j'avais toujours cru que mes souterrains étaient purement pharaoniques et que la série des tombeaux et des stèles, commençant à Ramsès II*, s'arrêtait à Nectanébo*, c'est-à-dire à la seconde invasion des Perses. Et en effet sur 1000 stèles je n'avais pas trouvé un seul nom ptolémaïque et pas un mot de grec au milieu des innombrables inscriptions dont les murs sont couverts. D'un autre côté, comme chacun des sarcophages sont [sic] tous beaucoup plus larges que les portes d'entrée de la tombe, j'en devais conclure que les portes sont toutes postérieures à l'introduction des sarcophages. Or ces portes sont aussi couvertes d'inscriptions, et dans ces inscriptions pas un seul nom de Ptolémée. Il me semble donc que je devais avoir raison en soutenant que ma [porte/série?] s'arrêtait aux Perses, que les Perses avaient, sous [Ochus?]*, démoli la tombe d'Apis* et que les Ptolémées en avaient creusé une autre autre part pour leur dieu favori. – Mais voilà l'autre jour qu'en déblayant les souterrains pour la visite de Soliman-Pacha* et de M^r Sabatier*, je trouve deux stèles[?] dédicatoires hérissées de Ptolémées, de Cléopâtres, et d'Arsinoë. - C'étaient les deux

[1er feuillet, 2e page, vo]

premières stèles ptolémaïques que j'y eusses jamais trouvées. D'où viennent-elles? ont-elles été apportées par hazard [sic] du dehors? Mes souterrains ne commenceraient-ils pas à Ramsès II* pour finir sous les Romains et n'y aurait-il pas eu sous les Grecs seulement une loi qui en interdisais l'entrée aux profanes? Mais alors si les sarcophages introduits sous les Grecs sont plus grands que les portes qu'on a dû [rature] bâtir après leur introduction, pourquoi ces portes ne portent-elles que des noms de pharaons? Vous voyez là, Monsieur, tous mes embarras, car, à part la question scientifique, il s'agit là d'une dizaine de 1000 fr. de plus ou de moins, puisque si mes souterrains sont ptolémaïques je n'ai plus besoin de dépenser de l'argent pour les chercher autre part. Veuillez donc, je vous prie, demander pour qu[?] moi à M^r de Rougé* qu'il aie la complaisance de me dire, le plus tôt possible, de quelles dates sont les stèles? enfermées dans le colis n° 7 que vous devez avoir : les stèles sont démotiques et, outre que je lis à peine un cartouche dans le démotique, je n'ai pas eu le temps de les étudier, pressé comme je le suis de faire disparaître tout à mesure que je le trouve. Je voudrais donc bien que je M^r de Rougé* me rendît le service de me dire s'il n'y a pas là des dates et des noms propres ptolémaïques. La question sera alors tranchée pour moi. Les sarcophages auraient été introduits, tous ensemble, sous Ramsès II*, je suppose, et auraient servi au fur et à mesure de la mort d'un Apis*. Quandt ⁴⁶ à la

^{46.} Le t a été écrit par-dessus le d.

destruction de la tombe, elle serait contemporaine de l'abolition même du culte de Sérapis*. Du reste tout ce que je viens de vous dire est un peu, comme on dit, en l'air, et il me faudrait plus d'explications que je n'en puis donner ici pour vous prouver que si j'ai des doutes ils sont réellement fondés.

J'ai encore trouvé une salle comme celle des bijoux que vous avez, et inviolée. Malheureusement le roi inconnu qui l'a fait creuser dans la montagne y a mis une économie désespérante

[2e feuillet, 1re page, ro]

et si j'y ai recueilli des renseignements scientifiques très-importants, le Louvre* n'y gagnera rien du tout, que quatre beaux canopes à têtes humaines de près d'un mètre de hauteur et ornés de beaux hiéroglyphes ⁴⁷.

J'attends avec impatience de nouveaux ordres pour les travaux. L'ennui me tue. Je me recommande vivement à vous. Entouré comme je le suis de visiteurs de tous les pays, préoccupé du soin de mettre en ordre mon catalogue, je n'ai pas réussi à écrire ni à M^I de Rougé*, ni à M^I de Viel-Castel*. Veuillez, s'il-vous-plaît, présenter tous mes respects à ces Messieurs. Comment M^I de Rougé* a-t-il trouvé la stèle du colis n° 4? comment avez-vous trouvé mes deux statues rouges? Que de choses, Monsieur, se cachent encore sous [nos?] sables, et si j'avais de l'argent et la permission comme je vous ferais bien vite le plus beau Musée du monde!

Permettez-moi, en terminant, de vous serrer la main dans toute l'affection de mon cœur.

Votre bien dévoué Aug. Mariette

P. S. Pour la visite dont je vous ai parlé, j'ai fait nettoyer en entier le grand sarcophage d'Amasis, en granit rose. Il est vraiment magnifique. M^I Linant a eu la complaisance de le cuber et estime son poids à environ cent mille kilos le tiers de l'obélisque. Il a en hauteur totale presque 13 pieds. Une bande de beaux hiéroglyphes rehaussés de vert court autour de la cuve. Je ne crois pas qu'il existe au monde un sarcophage plus grand et d'aspect plus saisissant. Aussi viens-je vous

[2e feuillet, 1re page, vo]

annoncer que je vous en demanderai un jour officiellement le transport, car si vous ne le prenez pas les Anglais le prendront. De même aussi, je vous demanderai à sortir l'autre sarcophage [décrit?], celui dont vous avez les inscriptions. Il me semble que ces deux colosses, uniques au monde, méritent les honneurs du

^{47.} Peut-être les canopes N 394 1 A à D* (du règne d'Amenhotep III*) ou N 394 2 A à D* (du règne de Toutânkhamon*)?

Louvre* et pour ma part je regretterais beaucoup qu'ils n'y arrivassent pas. – Malheureusement vous savez qu'ils ne sont pas à nous et il m'est absolument impossible de vous les faire passer en contrebande ou de les adjoindre à la donation officielle du Vice-Roi*. Je reviens donc sur la demande que je vous ai communiquée il y a deux mois et que j'ai adressée par votre intermédiaire à l'Intérieur*. – M¹ Sabatier* est au Caire* et [rature] peut-être pourrait-on lui adresser des instructions pour qu'il ait à demander ces deux monuments à S. A.* J'ai livré maintenant près de 900 objets au gouvernement égyptien* et il me semble que le Vice-Roi* doit être content.

J'ai reçu un plan calqué et je vous en remercie. J'ai l'intention d'exécuter une carte bien complète de la nécropole de Memphis* depuis Abousyr* jusqu'à Dashour*. Je veux qu'elle soit plus exacte que celle* de M^I Lepsius*. Mais de celle-ci vous ne m'avez envoyé qu'une seule feuille et je voudrais avoir les deux qui sont en relations aux Pyramides d'Abousyr* et aux pyramides de Dashour* 48. Je vous serais par conséquent obligé si vous vouliez bien me les faire calquer et me les envoyer le plus tôt possible.

Mes 22 nouvelles caisses attendent toujours ici le moment d'aller rejoindre les 50 qui sont à Alexandrie*. Mais je n'ai pas d'argent pour fréter une barque. Les 4 nouveaux canopes

[2e feuillet, 2e page, ro]

sont emballés et j'attends une occasion pour les expédier en contrebande.

Vous avez dû recevoir la stèle de Cambyse* dont je vous ai parlé. En la faisant nettoyer, je me suis aperçu que ce n'est ni l'an 7 ni l'an 23 qu'il faut lire, mais l'an 6. M^r de Rougé* vous dira toute l'importance de ce monument, si vilain en apparence. C'est 4 ans après que mourut le bœuf qui succéda à celui que Cambyse* blessa de sa main, et le sarcophage dans lequel furent enfermés les restes de ce jeune Apis* est précisément le petit sarcophage dont vous voyez la place dans mon plan général en face du Rond-Point. J'ai retrouvé 8 fragments de la stèle dédicatoire² qui est, bien entendu, au nom de Darius*. Il me tarde vivement que tout ici arrive au Louvre* et vous verriez alors si, au point de vue de l'art comme au point de vue de la science, vous risquez quelque chose à consacrer encore quelques milliers de francs au déblaiement du Sérapéum*.

Il y a encore dans les caisses d'Alexandrie* 5 statues de la fournée des deux rouges que vous avez. Deux de ces cinq sont en granit – et l'une d'elles est d'un travail superbe.

^{48.} Les cartes des nécropoles memphites occupent les pl. 32 (Abousir), 33 (Saqqarah), 34 (Saqqarah-sud et Dahchour-nord) et 35 (Dahchour) des *Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien* de Karl Richard Lepsius (Berlin, Nicolaische Buchhandlung, 1849-1859, *Tafelwerke* 1, t. 1).

Je termine ce long post scriptum en vous priant de nouveau d'agréer tous mes hommages. J'attends avec impatience l'accusé de réception de ce que vous avez et l'avis de M^I de Rougé* sur les 39 stèles démotiques² du colis n° 7.

Le 28 décembre 1852, d'Abousir, au ministre de l'Intérieur

 $In stitution\ et\ lieu\ de\ conservation: Archives\ nationales,\ Pierrefitte-sur-Seine$

Cote: 20150497/118, dossier 145: Mariette, Auguste (n. p.).

Support: une feuille double.

Thèmes : contexte politique et diplomatique ; mission de Mariette (1850-1854, Égypte) ; objets découverts au Sérapéum. Notes :

- la lettre porte, d'une autre main que celle de Mariette, à l'encre et dans la marge gauche de la première page : « [B-A*. 16.?]/7206 »; et un tampon à l'encre noire : « Ministère de l'Intérieur*, de l'Agriculture et du Commerce/20 janvier 1853 »;
- une copie non datée de cette lettre se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), f^{0s} 36-38 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres.

[1re page, ro]

Du désert d'Abousyr*, le 28 Décembre 1852.

A Monsieur

Monsieur le Ministre, Secrétaire d'État au Département de

l'Intérieur*.

Monsieur le Ministre*,

J'ai eu souvent occasion de vous entretenir de la donation, faite par le Vice-Roi* d'Egypte* en faveur de la France*, de 513 des monuments découverts dans l'enceinte du Sérapéum* de Memphis*. Cette donation eut lieu en février 1852, ou plutôt c'est à cette époque que le Divan* en fit passer les titres officiels à M^I l'Agent et Consul-Général* de France*.

Conformément aux instructions que vous m'avez transmises alors, j'ai immédiatement procédé à l'emballage de ces antiquités, et j'ai l'honneur de vous annoncer que 90 colis sont aujourd'hui à votre disposition.

De ces 90 colis, 9 doivent être à Paris*,

48 sont en dépôt dans les magasins du Consulat-Général* de France* à Alexandrie*, 4 sont en dépôt au Caire*, 29 enfin sont encore sous ma main.

Les 33 derniers iront sous peu se joindre à ceux qui sont à Alexandrie* depuis le mois de Mai dernier, et vers la fin de Janvier prochain, la collection de toutes les caisses que nous conservons encore en Egypte* sera, dans cette dernière

ville,

[1re page, vo]

ville, toute prête à partir pour France*. – Je vous prie donc, Monsieur le Ministre, de vouloir bien faire donner des ordres pour qu'un bâtiment de l'Etat* vienne les y prendre.

Quant au contenu du colis, il est de 490 objets, – du moins pour le gouvernement égyptien* qui les a fait vérifier par des commissions *ad hoc* envoyées du Caire*. Nous avons encore droit par conséquent à 23 objets qui sont tous de fortes dimensions et dont l'expédition ne pourra être faite qu'ultérieurement. Dès que ces 23 nouvelles caisses seront confectionnées, je m'empresserai de vous en donner avis.

Mais les 90 colis achevés ne contiennent pas seulement 490 objets. Je joins ici, sur 90 feuilles, l'état général de tous les monuments qui forment mon premier envoi, et vous y verrez que le total se monte à 4026. – La liste de S. A.* est donc dépassée de 3536 objets. – Ceci, Monsieur le Ministre, résulte de la décision que j'ai cru devoir prendre d'éluder en partie les conditions consenties au mois de février dernier entre le gouvernement français* et le gouvernement égyptien*. La plus sévère de ces conditions m'imposait en effet l'obligation de livrer au Vice-Roi* toutes celles des antiquités découvertes ou à découvrir qui ne serait pas comprises dans la liste des 5153, et j'ai pensé qu'exécuter à la lettre cette condition serait manquer au mandat même que vous m'avez confié. L'évènement [sic] a justifié mes prévisions. Forcé par les circonstances et désireux d'ailleurs de ne pas donner au gouvernement égyptien* raison de se plaindre, j'ai effectivement livré aux officiers turcs qui surveillent mes fouilles pour le compte du Vice-Roi* un millier environ de mauvais objets qui passent ici pour l'ensemble des monuments découverts depuis février 1852 et que les agents égyptiens croient d'une grande valeur précisément parce qu'ils viennent de moi et qu'ils savent par les journaux l'importance que la France* ellemême leur accorde. Or j'ai le regret de vous annoncer que tous ces monuments sont aujourd'hui perdus, les uns pour nous, les autres pour tout le monde.

[2e page, ro]

Les premiers ont été donnés à Fuad-effendi* à son passage au Caire*; ce sont les sphinx, les statues, les momies et quelques autres gros morceaux de la collection. Les seconds, déposés dans un vestibule du Ministère de l'Instruction Publique*, gisent au milieu des ustensiles de ménages des employés subalternes de cette administration, et je crois pouvoir affirmer que le recensement de ces antiquités n'en ferait plus reconnaître une seule dans l'état de conservation où elle était lorsque je l'ai livrée aux officiers surveillants. Tous d'ailleurs, transportés du Sérapéum* au Caire* sans aucune espèce de soin, abandonnés le plus souvent sur la route pendant des jours et même des mois entiers, ne sont arrivés au Ministère* que couverts de boue, mutilés ou brisés. J'ai donc lieu de m'applaudir d'avoir gardé par devers moi, en contrebande, ceux des monuments qui ont quelque valeur, et vous avez pu du reste, Monsieur le Ministre, juger déjà par vous-même de l'opportunité de la décision que j'ai prise si vous avez vu ceux des objets que j'ai réussi à

faire passer à Paris*. Aucun de ces objets ne figure sur la liste officielle des 513, et je considérerais comme un malheur pour le Louvre*, comme un malheur irréparable pour la science, qu'ils eussent été livrés au gouvernement égyptien*, et que nous en eussions ainsi été privés à tout jamais. – Telles sont les raisons pour lesquelles les 91 ⁴⁹ caisses prêtes, quoique ne contenant pour tous que 490 objets, en renferment réellement 4026. ⁵⁰

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur. Aug. Mariette

à

La surveillance dont je suis ici l'objet m'engage à vous prier de ne laisser donner aucune publicité à l'arrivée des caisses à Paris*.

Vous remarquerez que la séries des factures ci-jointes commence à 1 et finit

[2e page, vo]

à 88; mais les deux caisses 51 bis et 55 bis complètent les 90 colis.

Comme les caisses doivent arriver et être ouvertes au Louvre*, je vous serais obligé si vous vouliez bien faire passer le dossier qui accompagne le présent rapport à M^I le Directeur Général* des Musées Impériaux*.

Le 1^{er} janvier 1853, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke

 $In stitution\ et\ lieu\ de\ conservation: Archives\ nationales,\ Pierrefitte-sur-Seine$

Cote: 20150497/118, dossier 145: Mariette, Auguste (n. p.).

Support: une feuille double.

Thèmes : contexte politique et diplomatique ; mission de Mariette (1850-1854, Égypte) ; objets découverts au Sérapéum. Notes :

- la lettre porte, d'une autre main que celle de Mariette, à l'encre et au coin supérieur gauche : \ll Vu \gg , suivie de ce qui ressemble peut-être à un \ll V \gg ;
- une copie non datée de cette lettre se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), f⁰⁰⁸ 39-42 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres.

 $[\textbf{1}^{re} \text{ page, } \textbf{r}^o]$

Du désert d'Abousyr*, le 1^{er} Janvier 1853.

^{49.} Le texte de la lettre du 1^{er} janvier 1853 donne le chiffre de 90, qui est plus cohérent avec ce qui précède.

^{50.} À partir de « La liste de S. A.* » et jusqu'à « en renferme réellement 4026 », le texte est copié presque à l'identique dans la lettre du 1^{er} janvier 1853.

Monsieur*,

J'ai enfin terminé, il y a trois ou quatre jours seulement, ce que j'appelle mon premier envoi. Il se compose de 90 caisses que je tiens dès-à-présent à votre disposition. De ces 90 caisses

> 9 doivent être chez vous au Louvre* 48 sont en dépôt dans les magasins du Consulat -- Général* de France* à Alexandrie* 4 sont en dépôt au Caire* 29 enfin sont encore sous ma main.

Ces 33 dernières iront sous peu se joindre à celles ⁵¹ qui sont à Alexandrie* depuis le mois de mai dernier, et vers la fin de Janvier prochain, ou plutôt de Janvier courant, la collection de toutes les caisses que vous conservez encore en Egypte* sera, dans cette dernière ville, toute prête à partir pour France*.

Je viens de vous dire que j'appelais ces 90 colis mon premier envoi. Je parle ainsi eu égard aux 513 monuments que nous a donnés le Vice-Roi*. Je ne vous envoie pas en effet la totalité de ces 513 objets, puisque les 90 colis ensemble sont censés n'en contenir que 490 ainsi qu'il résulte de procès-verbaux dressés par les agents turcs. Mon premier envoi se compose donc, officiellement, de 490 monuments, et mon second envoi se composera par conséquent de 23 objets seulement qui épuiseront ainsi la liste de S. A.* – Dès que ces 23 nouvelles caisses seront confectionnées, je vous en donnerai avis, tout en vous avertissant dès aujourd'hui qu'elles ne peuvent être prêtes avant quelques mois d'ici.

[1re page, vo]

Mais vous pensez bien que les 90 colis achevés contiennent, *pour nous seuls*, autre chose que 490 monuments. J'envoie en effet aujourd'hui même, par l'entremise du Consul-Général*, l'état du contenu de chacune de ces caisses (état adressé pour vous à M¹ le Ministre de l'Intérieur* et que je vous prie de réclamer) et vous y verrez que le total des objets emballés se monte à 4026. En voici le détail approximatif:

^{51.} Mariette* avait écrit ≪ ceux ≫ et a réécrit par-dessus la fin du mot.

Statues de divinités	– en bronze –	1170
	– en d'autres matières –	IIO.
Statues de rois	_	2
Sphinx de rois	_	9
Statues de princes	_	72.
Statues de particuliers	_	15
Statues funéraires de tout genre	_	1596
Stèles	_	763
Tables à libations	_	II
Vases Canopes	_	12.
Médailles et monnaies	_	59.
Vases à inscriptions	_	7.
[Animaux?] en pierre employés comme objets d'art	•	8.
Objets divers.		192
		4026

La liste officielle de S. A.* est donc dépassée de 3536 objets qui sont ainsi de la contrebande. – Ceci, Monsieur, résulte de la décision que j'ai crue devoir prendre d'éluder les conditions consenties au mois de février dernier entre le gouvernement français* & le gouvernement égyptien*. La plus sévère de ces conditions m'impose en effet l'obligation

[2e page, ro]

de livrer aux agents du Vice-Roi* toutes celles des antiquités découvertes ou à découvrir qui ne seraient pas comprises dans la liste des 513, et j'ai pensé qu'exécuter à la lettre cette condition serait manquer au mandat même qui m'a été confié. L'évènement [sic] a justifié mes prévisions. Forcé par les circonstances et désireux d'ailleurs de ne pas donner au gouvernement égyptien* raison de se plaindre, j'ai effecti--vement livré aux officiers turcs qui surveillent mes fouilles pour le compte du Vice-Roi* un millier environ de mauvais objets qui passent ici pour l'ensemble des monuments découverts depuis février 1852 et que les agents égyptiens croient d'une grande valeur précisément parce qu'ils viennent de moi et qu'ils savent par les journaux l'impor--tance que la France* elle-même leur accorde. Or j'ai le regret de vous annoncer que tous ces monuments sont aujourd'hui perdus, les uns pour nous, les autres pour tout le monde. Les premiers ont été donnés à Fuad-effendi* à son passage au Caire*; ce sont les sphinx, les statues, les momies et quelques autres gros morceaux de la collection. Les seconds, déposés dans un vestibule de ce qu'on appelle le Ministère de l'Instruction Publique*, gisent au milieu des ustensiles de ménages des employés subalternes de cette administration, et je crois pouvoir affirmer que le recensement de ces antiquités n'en ferait plus reconnaître une seule dans l'état de conservation où elle était lorsqu'on l'a prise de mes mains. Tous d'ailleurs, transportés du Sérapéum* au Caire* sans aucune espèce de soin, abandonnés le plus souvent sur la route pendant des jours & même des mois entiers, ne sont arrivés au Ministère* que couverts de boue, mutilés ou brisés. J'ai donc lieu de m'applaudir d'avoir gardé par devers moi, en contrebande, ceux des monuments qui ont quelque valeur, et

vous avez pu du reste juger déjà de l'opportunité de la décision que j'ai prise, en voyant ceux des objets que j'ai réussi à faire passer à Paris*. Aucun de ces objets ne figure sur la liste officielle,

[2e page, vo]

et je considérerais comme un malheur pour le Louvre*, comme un malheur irréparable pour la science, qu'ils eussent été livrés au gouvernement égyptien* et que nous en eussions ainsi été privés à tout jamais. Demandez à M^I de Rougé* ce qu'il aurait dit le jour où il aurait su que les objets d'or, que les belles stèles d'Ouaphris* 5² et de Scheshonk* 5³, que les jolies statues rouges² qui sont maintenant à Paris*, ont été envoyés à la Citadelle*, puis brisés, puis donnés à je ne sais qui. Je vous répète donc que j'aurais considéré comme un malheur que j'eusse suivi à la lettre les instructions de [notre?] 5⁴ gouvernement*, et telles sont les raisons pour lesquelles les 90 5⁵ caisses prêtes, quoique ne contenant pour tous que 490 objets pris sur les 513 donnés par S. A.*, en renferment réellement 4026. 56

Vous voyez par le chiffre auquel atteint ma contrebande la justesse de la demande que je vous ai déjà faite de ne rien laisser transpirer dans le public de ce que je vous envoie. J'apprends par une lettre de M^I de Rougé* que cette demande a été accueillie; je vous en remercie. Quand j'aurai les mains vides et que tout sera fini ici, on pourra dire tout ce qu'on voudra. Mais jusque-là je pense qu'il est prudent de faire le mort.

Vous pensez bien, Monsieur, que je n'oublie pas le devoir que m'impose la date que j'ai écrite en tête de cette lettre. Recevez, je vous en prie, tous mes souhaits de nouvel an et laissez-moi en même temps profiter de l'occasion pour vous exprimer la reconnaissance dont je suis pénétré et que je vous dois pour les services que vous m'avez rendus et l'intérêt si vif que vous voulez bien porter à mes travaux. Faites agréer aussi l'expression de mon dévouement à M¹ de Longpérier* et M¹ de Viel-Castel* et croyez-moi

votre bien dévoué serviteur Aug. Mariette

Le 6 mai 1853, d'Abousir, à Nieuwerkerke

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine Cote : 20150497/118, dossier 145 : Mariette, Auguste (n. p.).

^{52.} Stèle Louvre N 405*.

^{53.} Stèle Louvre N 413*, N 481*, N 488* ou IM 3736*?

^{54.} Ou \ll votre \gg ?

^{55.} Le texte de la onne \ll 91 \gg .

^{56.} À partir de « La liste de S. A. » et jusqu'à « en renferme réellement 4026 », le texte est également copié presque à l'identique à l'adresse du ministre de l'Intérieur* dans la lettre du 28 décembre 1852.

Support : une feuille double de papier bleu de petit format. Notes ·

- La lettre porte, d'une autre main que celle de Mariette, au crayon et au coin supérieur droit : « 6 mai 1853 »;
- Cette lettre est évoquée par une note du 3 septembre 1853 de Rougé* à Nieuwerkerke*, glissée dans le même dossier : Rougé* lui renvoyait une lettre de Mariette* (vraisemblablement celle du 10 août 1853) qu'il lui avait confiée et en profitait pour lui transmettre également ce mot, qu'il avait décacheté par mégarde : ≪ il se trouvait avec d'autres notes, dans une petite caisse, où était emballée la belle tête de basalte vert dont il vous parle. Je n'ai vu l'adresse qu'après l'avoir décacheté et je vous en demander excuse; cela était tout chiffonné dans l'emballage et je ne m'attendais pas à trouver là une lettre pour vous. ≫

[1re page, ro]

Monsieur*,

C'est pour vous que je me décide à enfermer dans cette petite caisse le fragment de statue ci-joint. Vous en jugerez, je pense, la figure digne de toute votre attention. Malgré la dureté de la matière, les moindres détails des chairs y sont indiqués avec une flexibilité de ciseau que, pour moi ignorant des procédés de l'art, je regarde comme admirable.

Si cette jolie figure flatte vos yeux, peut-être voudrez-vous la faire tailler en buste et la planter sur un petit piédestal en marbre. Vous pourrez ainsi la garder sur votre bureau comme un souvenir de ma mission qui s'est accomplie par vous & sous votre administration, et comme un gage en même temps de mon profond dévouement et de ma reconnaissance. J'aimerai toujours, Monsieur, à saisir toutes les occasions, si minimes qu'elles soient, qui peuvent vous prouver que je sais apprécier tout ce que vous avez fait pour moi.

La figure est du temps d'Apriès*; le nom propre

[1re page, vo]

du personnage n'y est pas. Mais, si mes souvenirs ne me trompent pas, ce doit être le même qu'un certain individu de basalte noir*, agenouillé et tenant devant lui une triade arrangée par les restaurateurs d'antiques, lequel se nomme, je crois, Ensahor*. Ce dernier monument est au Louvre*, dans la salle Henry IV.

Veuillez, s'il vous-plaît [sic], présenter mes civilités à ces Messieurs, et me croire

Votre bien dévoué Aug. Mariette

Du désert d'Abousyr*, le 6 Mai 1853.

Le 30 juillet 1853, du Caire, à Nieuwerkerke

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: 20150497/118, dossier 145: Mariette, Auguste (n. p.).

Support : une feuille double de papier fin.

Notes:

- la lettre porte, au crayon et d'une autre main que celle de Mariette, au coin supérieur gauche « a classer »,
 et au coin supérieur droit, de lecture difficile : « Rechercher/miss. scientifique/25 » (le premier mot pourrait tout aussi bien être « Recherches » et « scientifique » en fait au pluriel);
- le verso de la lettre porte l'adresse: « Monsieur/Monsieur le Comte E. de Niewerkerke*,/Directeur-Général des Musées Impériaux*,/Intendant des Beaux-Arts* de la Maison/de l'Empereur*/au Palais du Louvre/à Paris* »; on y a aussi ajouté, sur trois lignes, une addition d'une autre main que celle de Mariette (455[+]14[=]469);
- une copie non datée de cette lettre se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), f° 43 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres.

Le Caire*, le 30 Juillet 1853.

Monsieur*,

Cette lettre vous sera remise par M^I Delaporte*, notre consul au Caire*.

Dans tous les désagréments qu'au commencement de mes fouilles m'a suscités le mauvais vouloir du gouvernement égyptien, M^I Delaporte* a été l'un de ceux qui ont le plus contribué à aplanir les difficultés, et au mois de Juillet 1851 c'est même à M^I Delaporte*, à ses démarches réitérées et à son influence que j'ai dû d'obtenir la reprise de mes travaux qu'un ordre exprès du Vice-Roi* avait suspendus.

Me voici au Caire* aujourd'hui pour faire mes adieux à M^I Delaporte* qui part pour France*, et je n'aurais pas voulu que M^I Delaporte* vous vît (sans vous rappeler (car vous les connaissez déjà) les services qu'il m'a rendus.

M^r Delaporte* rapporte du reste d'Orient une foule d'armes et d'ustensiles qu'il destine à votre Musée Ethnographique*, et à tous ces titres réunis j'espère que vous voudrez bien lui faire le bon accueil qu'il mérite.

Je retourne tout-à-l'heure à mon désert, car M^I Delaporte* vous dira le peu de temps que je reste toujours ici, et si le courrier ne part pas trop tôt, je compte vous écrire un peu plus longuement.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon dévouement le plus sincère.

Votre serviteur : Aug. Mariette

Le 10 août 1853, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: 20150497/118, dossier 145: Mariette, Auguste (n. p.). Support: une feuille double et une feuille simple, de papier fin.

Thèmes: contexte politique et diplomatique; mission de Mariette (1850-1854, Égypte); financements.

[1er feuillet, 1re page, ro]

Du désert d'Abousyr*, le 10 août 1853.

Monsieur*,

Je désire dans cette lettre, qui sera peut-être la dernière que je vous écrirai d'Egypte*, être aussi clair et aussi franc que possible, puisqu'il s'agit (permettez-moi ce mot pour la première fois) d'intérêts grave pour moi-même et peut-être aussi pour vous.

M^t de Rougé* a fait imprimer dans le *Moniteur** ⁵⁷ que ma mission touche à sa fin, et d'un autre côté Batissier* me fait savoir aujourd'hui même d'Alexandrie* que vous lui avez écrit afin qu'il m'engageât à ne pas prolonger mon séjour en Egypte*.

Si j'en crois ces symptômes, je serai bientôt rappelé en France* et par conséquent mon départ est prochain.

Or au moment de mettre un terme à un travail que j'ai poursuivi pendant trois années, j'éprouve le besoin, non pas de récapituler mon histoire pendant ces trois années, mais de vous dire dans quelles circonstances particulières cet ordre de rentrée m'arrive, et ceci, notez-le bien, pour que vous ne puissiez pas me reprochez, à mon arrivée à Paris*, de ne pas vous avoir fait connaître la position dans laquelle je me trouve ici.

Je vous déclare d'abord que je suis prêt à rentrer sans vous demander un sou, et quoi qu'en un pays où l'imprévu est tout il soit assez difficile de compter sur [des?] actions de lendemain, j'ai cependant été assez heureux pour arriver juste en même temps au bout de mon argent et au bout de mes travaux. Ainsi jusqu'à présent vous devez être content de moi.

Mais si pour rentrer en France* je n'ai pas un sou à vous demander, j'ai à vous faire connaître que des circonstances nouvelles et inattendues m'obligent à laisser derrière moi en partant plus de monuments que je ne l'aurais voulu. Voici ces circonstances :

A la suite des lettres de M^r de Rougé* qui m'engageaient à rechercher un des tombeaux antiques du style de celui dont je vous ai envoyé des échantillons, je me suis convaincu que ces tombeaux ne pouvaient se trouver qu'aux Grandes Pyramides* et je me suis adressé à M^r Sabatier* pour avoir le firman nécessaire.

^{57.} Vraisemblablement une référence à « Ouverture des salles égyptiennes du premier étage, au Louvre. Nouveaux monuments envoyés par M. Mariette* », n. p., *Le Moniteur*, 8 juillet 1853, p. 2 : « L'exploration du Sérapion* [sic] sera bientôt terminée, et M. Mariette* s'empressera de communiquer au public tous les résultats de ses pénibles travaux ».

Son Altesse* fut brutale. Consultée par M^r Sabatier*, elle répondit qu'elle accordait le firman, mais qu'elle savait que je m'appropriais tout ce que je trouvais et qu'elle entendant absolument que dorénavant je n'enlevasse rien. [rature]

Jusqu'ici rien que de très naturel. C'est un parti pris contre les Chrétiens et les français en particulier et je ne suis pas consul-général pour le combattre.

Mais voici que M^I Sabatier* me fait écrire par Batissier* que lui-même tiendra désormais la main à ce que je n'enlève rien et qu'à la première contravention il me fera suspendre mes travaux.

Ici les choses s'aggravent. Vous comprenez que je me soucie peu des colères et des ordres de S. A.* Je maintiens avec obstination le pavillon tricolore sur ma maison et S. A.* sait qu'au besoin je me protégerais moi-même. D'un autre côté comme, en cet aimable pays, tous les agents de S. A.*, grands et petits, sont à vendre, je ne vois pas pourquoi je me priverais de les acheter quand j'en ai besoin. Les ordres de S. A.* ne m'empêcheront donc pas de faire de la contrebande, mais c'est autre chose quand ces mêmes ordres me sont donnés par le consul-général*.

Voilà la position nouvelle en face de laquelle je me trouve et si vous vous étonnez qu'en ces circonstances (qui ne m'effrayent pas d'ailleurs) M^I Sabatier* non seulement ait laissé faire S. A.*, mais encore l'aide à faire, je vous répondrai que de mon côté je ne puis vous donner sur ce sujet aucune explication parce que depuis trois ou quatre ans l'Egypte* est devenue une mine chargée et que je ne veux pas être celui qui, d'un mot, mettra le feu à la poudre.

Vous comprenez maintenant que je sois obligé de laisser des monuments en arrière. Avec du temps je les aurais eus, parce qu'ici tout est caprice et que la loi d'aujourd'hui est oubliée demain. Mais du moment où je suis rappelé et où je n'ai plus le temps d'agir sur [ces Messieurs?], je ne je puis m'engager à vous expédier des objets ensevelis sous 50 pieds de sables, qu'il faut [par conséquent?] tirer de leurs trous devant tout le monde et qu'au contraire il faut faire arriver ensuite à Alexandrie* en contrebande. Si S. A.* ne le voit pas, le Consulat* au moins le verra, et me voici un lièvre poursuivi par deux chasseurs à la fois.

Je vous répète donc que je suis prêt à rentrer, mais que je vous avertis en même temps qu'il est devenu impossible de vous expédier tout ce que je vous ai promis et que, bien que j'ai *droit* encore à quelques monuments sur les 513, il m'est impossible de n'en pas laisser derrière moi.

Ainsi jusqu'à présent tout est clair et en supposant que j'arrive demain à Paris*, vous [ne m'en?] recevrez pas le reproche à la bouche.

Cependant en écrivant ces lignes qui sont mon testament quant à cette pauvre et vieille Egypte* que j'aime tant, je vous avoue que je me sens involontairement le cou serré. Après tout, Monsieur, mettez -vous à ma place. J'aime l'Egypte* parce que j'y ai eu mon premier et peut-être mon dernier succès; mais j'aime l'Egypte* surtout parce qu'il y a des ruines et qu'en me voyant assis au milieu de ces ruines, invoquant de grands noms et de grands hommes chers à mes souvenirs, j'éprouve en même temps des émotions que je ne retrouverai plus. Or voir la Haute-Egypte* est devenu mon rêve de tous les jours et si vous voulez me permettre des impressions personnelles, je vous avouerai que je rentrerai en France* bien triste parce que je n'aurai

pas vu, même en touriste, ces belles ruines que j'aurai pourtant approchées de si près.

Un autre chagrin se mêle à celui-là. J'avais arrangé mes petites affaires ainsi : vous me donniez les 25,000 fr. que je vous ai demandés, je vous envoyais le sarcophage² d'Anubis*, le cercueil² d'Entef*, un beau tombeau des Pyramides*, trois autres sarcophages en granit, les paons et les lions symboliques grecs, et tout cela expédié je rentrais en France* tout-à-fait content. Or en partant maintenant pour France* il me semble que je laisse ici la moitié de [rature] moi-même et c'est là ce qui fait mon chagrin.

Mais je renonce à tous ces rêves et comme je dois à mes dépens que les circonstances ne s'arrangent pas toujours au gré de mes désirs, je prends mon parti et puisqu'il faut m'en aller, je m'en irai.

Vous ai-je jamais, Monsieur, avant aujourd'hui ennuyé de moimême, vous ai-je poursuivi, comme tant d'autres l'auraient fait, de

mes réclamations, [rature] me suis-je fait valoir plus qu'il ne convenait pour le succès même de mon entreprise? Non, Monsieur, c'est précisément ce qui fait mon embarras en ce moment, car cette fois j'ai demande [sic] à vous faire.

Je voudrais que le Louvre*, à la fin de ma mission et en témoignage de sa satisfaction, me donnât 5,000 fr. et voici ce que j'en ferais.

Je consacre d'abord 3000 fr à un voyage dans la Haute-Egypte*, et quand les temps deviendront meilleurs, à l'expédition de quelques-unes des caisses que je laisse derrière moi.

Les 2000 autres francs seraient donnés, en votre nom et à titre de gratification, à un français qui depuis deux ans est avec moi gratuitement, qui m'aide de sa collaboration, et en se chargeant de tout ce qui est soins matériels, me dit amasser de grands soucis et me permets de me consacrer tout entier aux seules fouilles. Ce Français s'appelle M[£] Bonnefoy*. M^E Bonnefoy* était un ingénieur au service de Son Altesse*, et quand, il y a deux ans, je le recueillis chez moi, il venait d'être, avec tous les employés européens [du barrage?], renvoyé de son poste sans explication. Or M^E Bonnefoy* n'a jamais touché un centime & ses services sont tous gratuits. Maintenant, au moment de me séparer de lui, je veux lui faire le cadeau dont je vous parle, et s'il n'y a pas absolument droit, au moins il est juste que je fasse ce que je puis pour ne pas passer pour un ingrat.

Voilà l'emploi que je voudrais faire de 5000 fr. que je vous demande. Je termine ici cette lettre, et en la fermant je vous demande la permission d'être aussi franc qu'un commerçant.

Vous savez déjà que du moment où vous me refusez les 25000 fr. je dois rentrer le plus tôt possible en France*. J'espère donc que vous ne verrez que le désir de bien faire dans la prière que je vais vous adresser

Cette lettre partira du Caire* le 15 août et vous arrivera au commencement de septembre. En confiant votre réponse à la poste avant le 18 septembre, je puis avoir cette même réponse ici le 2 octobre. Comme j'ai juste assez d'argent pour aller jusqu'à ce moment, je dois donc vous dire

que ^{si}, au courrier du 2 octobre, je n'entends pas parler de vous, je regarderai votre silence comme un refus à l'endroit des 5 000 fr. et que je partirai immédiatement et sans attendre, quelque pénible qu'il soit ou plutôt qu'il pourra être pour ma santé de quitter le feu d'un désert auquel trois ans d'existence m'ont habitué pour la pluie, la neige et le froid de votre hiver de Paris*.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de tout mon respect et de tout mon dévouement.

Votre très-humble serviteur Aug. Mariette

Puisqu'il me reste de la place je ne puis m'empêcher de vous communiquer une remarque que je fais à M^I de Rougé*. C'est qu'après mon retour le temps sera bientôt venu où, par nos publications comme par le classement et l'exposition des objets nouveaux, Abbas-Pacha* ne tardera pas à savoir que, sous la protection du consul-général* et avec approbation, je l'ai affreusement mis dedans sur le nombre des objets envoyés à Paris*. On ne manquera pas d'exploiter cette circonstance et vous pouvez compter sur une de ces colères rancunières qui caractérisent le Vice-Roi*. Il s'ensuivra qu'il n'en sera que plus sévère sur les antiquités et qu'il vous refusera tout ce qu'on pourra lui demander. Maintenant comment ferez-vous pour avoir le sarcophage d'Amasis*, et [mon?] 58 beau tombeau des Pyramides* et [rature] les objets que je laisse ici. Abbas-Pacha* est un barbare et soyez sûr qu'il se fera une joie de vous refuser tout. Ne vaut-il pas mieux prendre tout ce que nous pourrons pendant que j'y suis, et user et abuser du firman pendant que nous l'avons. Je n'y vois réellement pas et je vous

demande pardon de mon écriture.

Le 28 août 1853, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke

 $In stitution\ et\ lieu\ de\ conservation: Archives\ nationales,\ Pierrefitte-sur-Seine$

Cote : 20150497/118, dossier 145 : Mariette, Auguste (n. p.).

Support : quatre feuilles doubles (après la première, elles sont numérotées par Mariette de 2 à 4 au coin supérieur gauche de la première page).

Thèmes : Anecdotes; contexte politique et diplomatique; financements; objets découverts au Sérapéum; mission de Mariette (1850-1854, Égypte); santé de Mariette.

Note : une copie non datée de cette lettre se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), f⁰⁵ 44-47 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres..

[1er feuillet, 1re page, ro]

Monsieur*,

Me voici depuis deux jours de retour d'un voyage à Alexandrie* que j'ai entrepris dans des circonstances dont je dois vous rendre compte.

Vous savez que sur les 513 objets donnés par le Pacha*, j'en ai *soi-disant* déjà pris 492, en sorte que nous n'avons plus droit qu'à 21.

Ces 21 objets, parfaitement décrits dans la liste, sont tous sous le sable. Ils sont de fortes dimensions et il est de toute impossibilité de les faire passer en contrebande.

Mais ces 21 objets n'épuisent pas la liste de ce que j'ai à vous envoyer pour ne rien laisser ici du Sérapéum*.

Outre ces 21 objets j'en ai encore une centaine, tous enfermés dans 24 caisses. – Pour ceux-ci je n'ai aucune espèce de droit.

Or, il y a quinze jours encore, voici comment je comptais m'arranger pour expédier tous ces monuments : – j'aurais fait vérifier officiellement ceux auxquels j'ai droit, et pour les autres je les aurais fait écouler peu à peu pour Alexandrie* en profitant des occasions qui se seraient présentées.

Dans mes calculs cette double opération m'aurait mené à la fin de mon crédit, et je n'aurais rien laissé derrière moi que les sarcophages et aussi les 86 proscynèmes démotiques de la porte n° 5*.

Mais c'est alors que je reçus de Batissier* la lettre qui m'informait que ma contrebande étant éventée par le Pacha*, que M^r Sabatier* *tiendrait la main* désormais à ce que je me renferme dans les conditions

de mon firman et qu'à la première occasion lui-même, M^r Sabatier*, *me ferait interdire mes travaux*.

Je vous avoue que je fus un peu étourdi. Cependant je n'hésitais pas long-temps [sic]. J'empruntais à Hékékyan-bey* ses outils et en deux jours et deux nuits, la porte n° 5* fut démontée, sciée, emballée. Puis les 24 caisses furent remaniées, les plus petites furent réunies en un seul colis et bientôt je me trouvai à la tête de 28 caisses prêtes à partir, la porte n° 5* comprise.

Mais du même coup, mes plans d'argent étaient, comme vous le voyez, dérangés. Le démontage de la porte n° 5* et l'expédition de 28 caisses d'une seule fois et à travers des obstacles qu'on ne renverse ici que par l'argent, n'étaient pas prévus dans mon budget, et les 21 gros objets risquaient fort de rester en arrière. Cependant comment faire? Puisque je ne pouvais pas prendre tout faute d'argent, fallait-il laisser les 21 objets ou les 28 caisses? Je pensais qu'en ces circonstances le plus pressé était de sauver les 28 caisses auxquelles nous n'avons pas droit et de laisser en place les 21 objets pour lesquels nous avons un droit qui défie le consul* et le Pacha*. – Si j'enlève les 28 caisses, notre droit existe toujours pour les 12 objets et le départ de ceux-ci n'est plus qu'une question d'argent, laquelle se vide toujours tandis qu'un droit perdu ne s'acquière plus; si au contraire j'enlève ostensiblement les 21 objets – (et toujours avec la même somme pour chaque opération) – je laisse derrière moi 28 caisses qui ne

sont pas à nous et qu'il deviendra de plus en plus impossible d'emporter.

J'ai donc cru bien faire en prenant la décision de sauver d'abord ce qui est le plus susceptible d'être atteint par [le feu?], et de le

[1er feuillet, 2e page, ro]

sauver promptement, résolument, – en premier lieu parce qu'il ne faut pas attendre que le nouveau système de surveillance de S. A.* soit organisé; – en second lieu parce qu'une fois débarrassé de ces 28 caisses il ne me reste du Sérapéum* que des monuments qui sont officiellement à nous et que conséquemment la nouvelle surveillance ne peut atteindre.

Voilà donc la décision qu'en présence de la position fausse dans laquelle la lettre de Batissier* m'a mis, j'ai cru devoir prendre, et quoique cette décision ait pour résultat immédiat de me forcer à retirer la promesse que je vous ai faite de vous envoyer avec mon crédit les grosses statues que vous connaissez (je n'aurai pu d'ailleurs vous les envoyer *toutes*), je n'espère pas moins que vous m'approuvez. En tous cas j'ai fait pour le mieux.

Reste maintenant la mise à exécution de cette décision, et c'est en ceci que vous allez voir que mes dépenses ont dû effectivement doubler.

Une barque ordinaire avait ses inconvénients. Les antiquités sont prohibées en Egypte* et conséquemment ne peuvent pas voyager. Aussi, à toutes mes autres expéditions, a-t-il fallu, pour la douane à Boulaq*, celle d'Atfih* et celle d'Alexandrie*, un laissez-passer spécial signé du Vice-Roi*. Ici je n'avais pas de laissez-passer à attendre, et comme la douane est très-curieuse, elle n'aurait pas manqué de flairer du premier coup ma contrebande.

Au contraire une dahabieh de voyageur européen et surtout français est [exempte?], quand elle le veut bien, des visites de la dou douane : on passe outre bravement en laissant les douaniers crier, ou bien on tourne la difficulté en leur payant ce qu'ils appellent un café.

[1er feuillet, 2e page, vo]

Je pris donc une dahabieh et j'allai porter moi-même les 28 caisses à Alexandrie*.

Voilà comment, Monsieur, j'ai fait le voyage que je vous annonçais en commençant, et comment les 28 dernières caisses sont allées rejoindre les 92 qui se trouvaient déjà à Alexandrie*. En ceci j'ai fait mon possible pour trier le meilleur parti d'une position difficile et plus j'y pense plus je reste convaincu que je ne pouvais faire autrement que je ne l'ai fait. Maintenant mon argent est à peu près dépensé et j'ai le regret de ne pouvoir vous envoyer les gros monuments que je vous avais promis. Mais enfin comment faire autrement, et qu'aurait dit M^I de Rougé* a si j'avais laissé ici, pour être emportés à la citadelle*, les jolies stèles royales[?] qui sont contenues dans les 28 caisses? Ne valait-il pas mieux sauver ces caisses et réserver les grosses statues qu'on ne peut pas emporter à la citadelle* et qui d'ailleurs sont officiellement à nous? J'espère

donc que, dans cette affaire délicate, vous ne me blamerez [sic] pas de ce que j'ai fait, et que vous apprécierez au contraire la hardiesse que j'ai dû déployer, surtout quand vous saurez qu'en définitive, en partant de Bédréchyn*, je ne savais pas du tout si, après ce que m'avais écrit Batissier*, M^I Sabatier* voudrait seulement me recevoir, – moi et mes 28 caisses.

Quoi qu'il en soit, c'est une affaire finie, et je vous annonce que dès maintenant vous avez à Alexandrie* 120 caisses qui vous attendant. Je vous en écrirai d'ailleurs spécialement demain.

J'ai à vous entretenir maintenant d'une autre affaire. Comme vous le pensez bien, j'ai profité des 12 heures pendant lesquelles

j'ai vu M^r Sabatier* à Alexandrie* pour causer avec lui de la lettre de Batissier* et de la position très-gênante dans laquelle les nouveaux ordres de S. A.* me mettent.

A mon grand étonnement, M^I Sabatier* m'a déclaré qu'il n'avait pas autorisé Batissier* à m'écrire tout cela, qu'il n'avait pas dit qu'il tiendrait la main à ce que je ne fasse plus de contrebande – etc – qu'à la vérité S. A.* lui avait bien déclaré qu'elle savait à quoi s'en tenir sur ma fidélité à remplir mes engagements vis-à-vis elle, qu'elle allait me faire surveiller (il est bien temps), – mais que lui, M^I Sabatier*, ne s'était pas engagé du tout à prêter la main à S. A.* – et qu'en résumé je pouvais tout aussi bien qu'avant me livrer à mon métier de fraudeur, seulement que c'était à mes risques et périls.

Ainsi ma dernière lettre est, par ce fait, non avenue, et je n'en suis pas fâché. C'est une distraction de Batissier* qui a tout produit, et comme en définitive, cela m'a donné occasion de tirer au clair ma situation qui, en ce qui concerne mes rapports avec le Pacha*, me semblait s'abstenir de plus en plus, je n'ai pas à me plaindre. J'ai au contraire à m'en louer, car, tout compte fait, si la lettre de Batissier* n'était pas venue éveiller mon attention, la surveillance de S. A.* se serait organisée autour de moi sans que je m'en aperçusse et il serait venu un temps où le départ du plus petit objet en contrebande serait devenu impossible.

Du reste si je retire ce que j'ai dit dans ma dernière lettre sur M^I Sabatier*, je n'en persiste pas moins dans mes conclusions quant à Abbas-Pacha* et à ses tendances anti-françaises. A son point de vue – musulman – il a raison et je suppose qu'il n'est pas plus aise de voir des chrétiens occuper les premiers postes de son pays

que notre Empereur* ne serait satisfait de voir des Anglais ou des Prussiens à la tête de ses administrations, et comme ce sont les français qui, sous Méhémet-Ali*, avaient la haute main sur tout, ce sont les Français qui, sous Abbas-Pacha*, sont les premières victimes du nouvel ordre des choses. – Cela, il est vrai, n'explique pas et n'excuse pas ses sympathies anglaises. Mais Abbas-Pacha* n'est pas tenu à beaucoup de suite dans ses idées et on ne devient pas nécessairement logique parce qu'on a en main le sceptre des

Sésostris et des Ramsès. C'était bon autrefois.

En vous écrivant ma dernière lettre, j'étais sous le poids de telles préoccupations & de si grands éblouissements produits par cette vilaine [ophthalmie?] qui ne me quitte que pour revenir, que je ne sais pas, non seulement si je vous ai dit tout ce que je voulais vous dire, mais encore si j'ai bien dit le peu que je vous ai dit. Dans tous les cas, pour éviter tout malentendu, je vais vous résumer les parties essentielles de cette lettre.

Vous avez dû vous apercevoir, par ma correspondance de ces derniers temps, que, tout en vous avouant que les fouilles du Sérapéum* étaient à peu près terminées, je manifestais cependant le désir de ne pas rentrer en France* immédiatement. En effet pour que je rentrasse en France* avec le contentement de moi-même, je voudrais avoir bien fini les petites choses qui me restent à faire ici, vous avoir expédié quelques bons sarcophages, mes grosses statues, et un bon tombeau comme celui dont vous avez des échantillons. Une fois cela fait, je m'en irai faire mon tour

[2e feuillet, 2e page, ro]

dans la Haute-Egypte*, ce qui est un voyage qui me manquera toujours si je ne le fais pas, et au mois de février prochain vous me verriez bien heureux et n'amenant avec moi aucun regret de ce que je laisse ici. Voilà ce que je voudrais, voilà mon rêve de tous les jours et je considérerais tout cela comme une très-belle fin de ma mission.

Pour en arriver là, il suffirait du crédit de 25000 fr. que je vous ai demandé. Je ne dis pas que ce crédit me mettrait bien à mon aise; mais enfin en me retranchant un peu d'un côté et d'autres j'arriverais à mon but.

Dans le cas où ce crédit ne pourrait m'être accordé, je sollicite du Louvre* un cadeau de 5000 francs. Après tout ce serait bien cruel pour moi de ne rien voir de la Haute-Egypte* et je n'y pense qu'avec une vive et sincère douleur. Je voudrais donc employer 3000 fr. à ce voyage, et réserver les 2000 autres francs pour M^E Bonnefoy*. Ce n'est pas que je doive cette somme à M^E Bonnefoy*. Je n'ai aucun engagement envers lui et à la rigueur je ne lui dois rien. Mais enfin, comme mes plans ont été depuis long-temps [sic] dérangés en ce qui concerne l'emploi des fonds que je pouvais me destiner personnellement, il me serait désagréable de quitter M^E Bonnefoy* sans lui rien donner. Au surplus, c'est à votre disposition et je me soumets d'avance à tout ce que vous voudrez bien ordonner.

Si maintenant je me suis permis de fixer un terme à la réponse que vous voudrez bien me faire, ce n'est pas que j'ose prendre sur moi de vous poser des conditions. Au contraire vous me rendrez bien cette justice d'avoir toujours subordonné mes désirs à vos volontés. Mais en cette circonstance j'ai dû agir ainsi, parce que dans le cas où vous auriez dû me répondre par un refus et où cette

[2e feuillet, 2e page, vo]

réponse se serait fait attendre, j'aurais été obligé, pour attendre cette réponse, de faire des dettes qu'il [rature] vous aurait fallu payer.

Dans le cas où je n'aurais plus de fonds à espérer de vous, je ne puis donc demeurer en Egypte* après le 2 octobre et voilà pourquoi je me suis permis de vous dire que si votre réponse n'était pas arrivée pour cette époque, je regarderais votre silence comme un refus et je serais forcé de rentrer immédiatement en France*.

Du reste, Monsieur, laissez-moi vous dire que j'espère bien qu'il n'en sera pas ainsi. Si vous saviez que de belles choses il y a encore à faire en Egypte*! et les fouilles coûtent si peu quand on a l'argent devant soi et qu'on peut en disposer à point nommé! Mais ce ne sont même pas des fouilles que je veux faire maintenant : c'est un simple voyage d'amateur, la plume à la main. Me le refuserez-vous?

29 août -

J'avais laissé le bas de cette lettre en blanc pour le terminer dans la soirée, quand un évènement [sic] imprévu est venu déranger mes plans.

Mon premier mouvement aurait été de n'en rien dire. Je n'aime pas beaucoup à insister moi-même sur les choses qui peuvent me faire valoir et je vous avoue que j'éprouve toujours un certain embarras à raconter des affaires qui, parce qu'elles me sont personnelles, me paraissent ne pas devoir intéresser beaucoup les autres. Cependant, comme c'est la seconde fois que pareille aventure m'arrive et que, en définitive, il est bon et raisonnable que vous sachiez au juste, pour vous et pour moi, à quoi vous en tenir sur ma position exacte ici, je vais me risquer à vous faire le récit de ce fameux évènement [sic] qui me force à terminer cette lettre autrement que je n'en avais d'abord l'intention.

J'ai l'habitude tous les soirs de [rature] monter à cheval et de faire une promenade à travers le désert jusqu'au bord des terres cultivées. Hier au soir je cheminais philosophiquement au milieu des buttes de sable amoncelées par les anciennes

fouilles des Arabes, quand à 50 pas à mon côté gauche éclata un coup de fusil. J'avais la tête à d'autres pensées, et bien que j'aie entendu la balle ou les plombs siffler dans l'air, je ne fis attention à ce coup de fusil que pour me faire remarque à moi-même du peu d'agrément que doit avoir un chasseur de sanglier ou de hyène dans cette nuit obscure. Cependant, tout en marchand, je me mis à réfléchir que pas un fellahs n'est armé, qu'aucun musulman n'oserait chasser la nuit, et en outre que c'était la première fois de ma vie que je voyais un arabe s'aventurer seul dans l'obscurité au milieu des tombeaux. J'en étais là de ces réflexions, et je commençais à m'inquiéter et à m'étonner, quand tout-à-coup, à dix pas devant moi, j'aperçois un arabe accroupi se dresser subitement, m'ajuster et faire feu. C'était bien et dûment une tentative d'assassinat.

L'éclair qui illumina la nuit, la détonation, les cris si singuliers dont l'homme fit suivre son coup de fusil, effrayèrent mon cheval qui se cabra, tourna sur lui-même, et, prenant son élan à la turque, se rua en avant comme un tourbillon.

L'Arabe criait toujours, mais je n'étais plus maître de mon cheval qui avait le mors dans les dents. Il ne s'arrêta qu'au village même de Sakkarah*.

Tel est, Monsieur, l'inconcevable attentat qui a failli, comme vous le voyez, me coûter cher. Quel en est le but, quels en sont les auteurs? je ne saurais le dire. Ce que j'affirme, c'est [rature] que ce ne sont pas des fellahs : les fellahs sont menteurs et voleurs, mais leur genre d'intelligence ne les porte pas à attendre quelqu'un au coin d'une rue pour le tuer et d'ailleurs ils ne se servent jamais de fusil. Sont-ils des Bédouins du désert qui voyant un Européen tout seul, sans armes, sur un cheval, et supposant qu'en sa qualité de chercheur d'or, cet Européen doit en avoir plein ses poches, se sont dit : tuons-le pour avoir son cheval et son or. – La chose est possible parce qu'elle est dans les mœurs de ces gens. Mais cependant les cris qu'a poussés l'homme du second coup de fusil ne sont pas des cris de Bédouins. Je croirais plutôt que ces deux Messieurs sont deux de ces arnaoutes dont l'indiscipline est proverbiale, et en effet je me rappelle parfaitement avoir entendu, dans les fantasias et au milieu des exercices du djirid, les Arnaoutes pousser ces cris étranges dont j'ai encore plein les oreilles.

 $[3^e \text{ feuillet, } I^{re} \text{ page, } V^o]$

Quoi qu'il en soit, voilà où j'en suis et vous voyez que ce n'est pas très-agréable. Le soir même de l'évènement [sic], j'ai eu la visite du secrétaire principal du Moudir qui était précisément à Sakkarah* en tournée d'inspection. Il s'est très-bien conduit. Il a passé sa nuit à faire des recherches dans la montagne et ce matin il a fait arrêter deux individus que la rumeur du village a désignés comme les auteurs du coup. C'est d'abord un Turc établi barbier à Sakkarah* depuis un an environ, puis un gros vilain Arnaoute qui se grise de hachich et n'en est pas moins contre les chrétiens d'un fanatisme outré. Les deux accusés nient, bien entendu.

Quand [sic] à moi, je vous avoue que cette affaire me laisse dans une indifférence complète. Je serais assez disposé à faire une plainte officielle au divan*. Mais à quoi cela m'avancera-t-il? il est évident que le gouvernement égyptien* aura des yeux tout paternels pour l'arnaoute qui fait partie d'un corps très-redouté ici, et surtout pour le Turc – qui est un Turc. Ce sont alors les pauvres Sheikhs el-belled qui paieront pour les coupables qu'on déclarera ne pas avoir trouvés – (c'est la loi qui le veut ainsi) et alors comment voulez-vous que je m'expose à faire pendre ces pauvres diables, sans motif? Je ne bouge donc pas et si la justice égyptienne me fait demander mon témoignage – ce qui est douteux – je le lui donnerai et voilà tout.

Du reste tout dépendra de la manière dont le Moudir prendra l'affaire.

31 août 1853.

J'ai appris hier matin que le secrétaire du Moudir avait reconnu mes deux individus innocents et qu'il les avait relâchés – que de plus, en sortant, l'un des deux accusés avait déclaré qu'il allait recommencer.

J'avais eu jusqu'alors de la patience; je vous avoue qu'alors elle m'échappa.

Je montai donc à cheval, et j'allai au village dans l'intention de voir moi-même l'arnaoute et le Turc et de leur parler un peu à ma façon.

J'entrai dans le village à pied. J'avais à ma ceinture une paire

[3e feuillet, 2e page, ro]

de gros pistolets et je portais sur l'épaule une carabine de Vincennes*, le sabre luisant au bout ⁵⁹, – une vraie tournure d'insurgé.

L'arnaoute n'y étais pas. Mais j'aperçus un Turc assis sur un banc de pierre au milieu d'une rue, en compagnie d'une nombreuse société et à côté d'un certain pèlerin à turban jaune qui m'a une fois accusé d'avoir donné le mauvais œil à sa maison et d'avoir fait mourir au moyen de ce mauvais œil son âne et son chameau, ce qui fait que, tout sacré qu'il soit, il peut bien avoir trempé dans mon affaire.

J'avais la tête montée. Je m'approche du groupe et abaissant militairement mon fusil de Vincennes*, je fais sonner l'arme sur le pavé. Puis je m'adresse en ces propres termes à mon individu : fils de Juif, est-ce toi qu'on appelle [Aessek?] ⁶⁰ le barbier? – Il me répond : oui – et en même temps il se lève pâle et respectueux, mais digne. Les femmes se mettent à crier et, découvrant leur visage, elles se l'[inondent?] de poussière, car il est évident pour moi que ces gens craignaient que j'allais me faire justice moi-même et exécuter sur place le pauvre diable. Je me contente de lui enjoindre de me suivre, lui et le turban jaune et nous voilà partis pour ma maison, suivis de tout le village.

Arrivés chez moi, je dispose sur une table mes deux pistolets, je mets mon fusil dans un coin, et j'entame la discussion. Ce que je leur dis précisément, je n'en sais rien. Tout mon arabe y passa. Je me rappelle seulement qu'à la fin, après leur avoir fait savoir que si je le voulais dans huit jours ils seraient tous les deux partis pour le [Fezaghan?] ^{61?}, je saisis un pistolet de chaque main, et le leur mettant sur le nez de manière à leur faire sentir le froid du fer, j'ajoutai : maquereaux que vous êtes, si jamais je vois encore l'un de vous dans la montagne, de jour ou de nuit, vous n'aurez pas le temps de faire un pas en avant que je vous aurais [sic] tués comme deux chiens. –

[3e feuillet, 2e page, vo]

J'étais en colère et mes gens avaient peur. Tout le monde dans la chambre se taisait. Je résolus alors tout-à-coup d'en finir par une scène à la mode du pays.

Me tournant vers le Turc, je lui dis : vois-tu là-bas cette porte avec une traverse au milieu? prends ce midjidi (pièce de cinq francs turque) et vas le [sic] appliquer sur la porte à l'endroit de la traverse. – Le Turc obéit. J'ajoute : maintenant regarde, maladroit que [rature] tu es! – Je prends un pistolet, je vise, et je passe à deux pouces de la pièce. Je prends le second pistolet et cette fois la balle force la pièce d'argent à passer à travers la planche sur laquelle elle était appuyée. –

Le Turc était pâle. Il comprit que, le cas échéant, il avait beaucoup de chance de ne pas être manqué, et prenant ma main dans les

^{59.} Le ≪ fusil de Vincennes ≫ est un modèle produit entre 1759 et 1761 dans cette ville; sa longueur importante atteignait 2,3 m avec la baïonnette. Au mécanisme complexe et d'entretien délicat, il tomba vite en désuétude et fut abandonné avant même la fin du XVIII^e siècle.

^{60.} La dernière lettre pourrait aussi bien être un t ou un h.

^{61.} La première lettre pourrait être un Z ou un J; le h un l.

siennes, il la porta successivement à ses lèvres et à son front. L'assemblée cria *Allah*!*. C'était la soumission du vaincu, je fis apporter le café et tout fut dit. [rature]

Pour moi, quand je fus seul, je ne sais ce que je ressentis, mais je me pris à pleurer comme un enfant. Hélas! Monsieur, pourquoi Dieu* a-t-il fait les hommes si méchants, alors qu'il lui était plus facile encore de les faire bons?

Mais j'ai tort et ces détails tout personnels ne peuvent pas vous intéresser. Déchirerai-je cette lettre pour la recommencer? Vous cacherai-je absolument cette aventure, comme je vous en ai caché tant d'autre, parce que c'est une mission scientifique que vous m'avez donnée, et non une mission de chevalier errant? Je ne la déchirerai pas. Vous saurez au contraire par ces détails dans quel milieu je vis et tout ce que je souffre, Monsieur, pour mieux mériter votre bienveillance et votre protection pour ma pauvre petite famille qui, depuis trois ans, a bien souffert de mon absence. Les gredins de Turcs! Savez-vous que je tiendrai parole et que le premier que j'attrape dans la montagne avec un fusil et des intentions équivoques, je le tue comme un loup.

[4e feuillet, re page, ro]

1er septembre 1853.

Voici deux affaires essentielles que je vous recommande tout particulièrement :

1°: – La frégate à vapeur l'*Albatros** étant arrivée il y a un mois à Alexandrie* et pensant s'en retourner immédiatement en France*, reçut à son bord, par ordre de M^r Sabatier*, les 82 caisses d'antiquités qui étaient alors en dépôt dans les magasins du Consulat-Général*.

Depuis cette époque M^r Sabatier* a porté lui-même à Alexandrie* 10 autres caisses qui, ajoutées aux 28 miennes, forment un total de 38.

On allait embarquer ces 38 nouvelles caisses et les joindre aux 82 autres, quand le commandant de l'*Albatros** annonça qu'il avait l'ordre du Ministère* de stationner plusieurs mois à Alexandrie* et qu'il n'avait l'espérance de quitter la station que pour celle de l'Archipel², en sorte que, loin d'embarquer les 38 caisses, il serait plutôt disposé à débarquer les 82 autres.

Les choses en sont là : 82 caisses sont à bord de l'*Albatros** et 38 dans les magasins du Consulat-Général* – en tout 120.

Le reste vous regarde : voulez-vous faire donner par le Ministère de la Marine* l'ordre à l'*Albatros** de s'absenter pendant 15 jours d'Alexandrie* pour aller porter les 120 caisses à Marseilles*; – ou voulez-vous solliciter du même Ministère* l'envoi d'un navire *ad hoc.* Dans les deux cas, faites en sorte, je vous prie, que la question soit promptement résolue, car les caisses souffrent beaucoup de la chaleur, les bois se fendent et je crains pour les objets qui y sont contenus.

2º Vous savez que nous n'avons droit ni aux grands sarcophages

[4e feuillet, 1re page, vo]

de la tombe d'Apis*, ni au tombeau que je pouvais trouver ou plutôt retrouver à Gyzeh*, en sorte que si vous voulez avoir ces

objets, il faut en faire la demande à Son Altesse*.

J'ai profité de mon voyage à Alexandrie* pour demander à M¹ Sabatier* qu'il [sic] voulait faire cette demande à Son Altesse* sur un simple avis de moi, ou s'il fallait que le gouvernement français* lui écrivît officiellement pour le charger de faire cette démarche auprès du Vice-Roi*.

M^r Sabatier* me répondit qu'il était prêt à faire cette démarche, qu'il était même sûr qu'elle aurait du succès, mais qu'il ne pouvait la faire sans avoir à montrer une lettre du Ministère* qui l'invite à solliciter les objets d'Abbas-Pacha*.

M^I Sabatier* m'a donc prié de vous écrire dans ce sens. De votre côté faites dire, soit par le Ministère des affaires Etrangères*, soit par le Ministère de la Maison de l'Empereur*, à M^I Sabatier*:

que le mission de M^I Mariette* touchant à sa fin, la Direction Générale des Musées Impériaux* ⁶² désirerait posséder quelques-uns des objets antiques découverts par M^I Mariette*, objets qui, suivant les conventions faites en février 1852 entre le gouvernement égyptien* et M^I Le Moyne*, appartiennent à S. A. le Vice-Roi*.

Ces objets sont:

quatre? des quarante sarcophages découverts dans la plaine de Sakkarah*;

un sarcophage[?] découvert dans la plaine de Gyzeh*; les quatre murs d'une petite chambre trouvée dans la même plaine;

enfin cinq² des stèles transportées à la Citadelle*.

[4e feuillet, 2e page, ro]

En tout onze objets.

Avec une lettre dans ce sens M^E Sabatier* fera la demande. Il est bien entendu que si vous ne m'accordez pas les 25 000 fr. en question, cette lettre sera inutile. Mais il est bien entendu en même temps que si le crédit de 25000 fr. m'arrivait par exemple demain, je n'en mettrais pas moins la main à l'ouvrage pour amener au moins les objets jusqu'au bord de l'eau. Il faudrait alors, pour les embarquer, attendre que votre lettre arrive de Paris*, et vous voyez que c'est une raison pour vous presser, car le temps passe vite ici et les eaux n'attendent pas.

Il ne me reste, avant de fermer cette lettre, qu'à vous envoyer de nouveaux, Monsieur, l'expression de tout mon respect et de tout mon dévouement. Vos lettres sont bien rares, et si vous saviez la force et la joie qu'elles me donnent quand elles m'apportent quelques mots d'approbation de vous, je suis sûr que vous m'écririez plus souvent.

^{62.} Mariette* avait initialement écrit ≪ nationaux ≫ et à réécrit par-dessus le mot.

Présentez, s'il vous plaît, mes compliments à ces Messieurs et croyez-moi

Votre bien dévoué serviteur Aug. Mariette

Je relis ma lettre et je trouve qu'en rapportant ma conversation avec le Turc, ma plume a laissé échapper un gros mot. Mais je ne l'efface pas parce qu'il donne à la chose la vraie couleur locale et que ce terme est effectivement un de ceux dont on fait le plus d'usage en arabe.

On me prévient du Caire que le courrier part plus tôt qu'on ne s'y attendait. J'avais préparé une lettre pour M^r de Rougé* que je ne puis par conséquent finir. Je n'ai que le temps d'expédier la présente et je ne sais même pas si elle arrivera

en temps.

M¹ Sabatier* m'a recommandé de nouveau d'être très-discret avec les journaux sur tout ce qui concerne nos affaires. Il paraît qu'on ne traduit pas très-fidèlement à S. A.* ce que nous voudrions lui faire savoir. ⁶³

Le 20 février 1857, de Paris, à Nieuwerkerke

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: 20150497/118, dossier 145: Mariette, Auguste (n. p.)

Support : une feuille double de moyen format à en-tête : « Maison de l'Empereur*/Direction Générale des Musées Impériaux* », datée du palais du Louvre*.

Thèmes : carrière; mission de Mariette (1857, Italie).

Note : la lettre porte les annotations suivantes, d'une autre main que celle de Mariette : « accordé » (au crayon, partie supérieure gauche), « fait le 21 février » (à l'encre, partie supérieure gauche); « o 28 P » (au crayon, partie supérieure droite).

Palais du Louvre*, le 20 février 1857. 64

Monsieur le Directeur*,

Son Excellence M¹ le Ministre de l'Instruction Publique* vient de me faire l'honneur de me choisir pour aller remplir à Turin* une mission scientifique. Comme cette mission ne peut qu'agrandir mes connaissances et me rendre ainsi de plus en plus digne des fonctions que je remplis au Musée du Louvre*, j'espère, Monsieur le Directeur, que vous ne vous refuserez pas à m'accorder le congé de quinze jours dont j'aurais besoin pour satisfaire au vœu de M¹ le Ministre de l'Instruction Publique*.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Monsieur le Directeur,

Votre très-humble serviteur Aug. Mariette

^{63.} Ce dernier paragraphe est inscrit le long du bord vertical gauche de la feuille.

^{64.} Seuls ≪ 20 février ≫ et ... ≪ 7 ≫ ont été écrits à la main pour compléter l'en-tête.

Le 26 octobre 1857, d'Alexandrie, à Nieuwerkerke

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: 20150497/118, dossier 145: Mariette, Auguste (n. p.).

Support : une feuille double de petit format à en-tête : « Maison de l'Empereur*/Direction Générale des Musées

Impériaux* ≫, dont la date a été laissée vierge. Thèmes : carrière; mission de Mariette (1857, Égypte).

Note : la lettre porte au coin supérieur gauche les annotations suivantes, à l'encre et d'une autre main que celle de

Mariette : $\ll \frac{\text{rép. 16.}}{\text{rép. 16.}} \gg \text{et} \ll \text{fait 16. 9}^{\text{bre}} \gg .$

[1re page, ro]

Alexandrie*, le 26 octobre 1857

Monsieur le Comte*,

Mon plus vif désir, avant de quitter Paris*, eût été de vous faire mes adieux et de vous serrer la main. Je n'ai pas oublié qu'il y a sept ans, dans ce moment et dans une circonstance pareille, je vous quittais en recevant de vous de bonnes paroles d'encou--ragement, et je tenais cette fois encore à emporter avec moi ces consolations de voyage. Mais, occupé comme vous l'avez été, je n'ai pas réussi à vous rencontrer, et j'ai dû, malgré mes démarches réitérées, partir sans vous avoir vu. Je suis donc obligé, Monsieur le Comte, de confier à cette lettre mes adieux et mes remerciements pour la permission que vous m'avez accordée d'entreprendre un voyage qui doit avoir, je l'espère, une heureuse influence sur le reste de ma vie.

[1^{re} page, v^o]

D'après vos instructions, j'ai entretenu S. A. I. le Prince Napoléon* de mon congé, et le Prince* a bien voulu me promettre que, de son côté, il dirait deux mots de cette question à M¹ Fould*. Voici, je pense, comment l'affaire peut s'arranger:

Jusqu'au moment du départ du prince*, c'est-à-dire jusqu'au commencement de janvier, je voyage incognito et sans qu'un journal parle de moi. Vous pourriez donc, jusques -là, m'accorder la faveur que vous avez faite à quelques uns [sic] de mes collègues et me permettre de votre propre gré de m'absenter du Louvre* pendant deux mois. – Mais une fois le Prince* décidé à partir, vous pourriez exposer à M^I Fould* que j'ai été désigné pour faire partie de l'expédition et que

vous demandez pour moi un congé de trois mois à partir du r^{er} Janvier. A mon retour en France* avec le Prince*, je reprendrai mes fonctions et tout serait dit. Comme j'ai une femme* et cinq enfants ⁶⁵ auxquels je laisse mon seul traitement pour vivre, je compte donc, Monsieur le Comte, sur votre complaisance pour moi et sur l'intérêt que vous m'avez toujours montré.

[2e page, ro]

J'ai maintenant une demande à vous faire, en mon nom, mais au bénéfice du Consulat-Général* de France* à Alexandrie*. Vous savez que le Consulat-Général* est ici le Palais de la Nation Française, offert jadis par Méhémet-Ali* au Gouvernement Français*. Mais les deux grands panneaux du Salon de réception que couvrait [sic] autrefois Louis-Philippe* et sa famille sont vides, et il serait très désirable, surtout en vue du voyage du Prince Napoléon* qui doit recevoir tous les nationaux français, qu'on pût y voir les portraits de LL. MM. l'Empereur* et l'Impératrice*. Ne pourriez-vous pas faire ce cadeau au Consulat-Général*?

Lors du passage et de l'embarquement de mes énormes caisses du Sérapéum*, le Consulat* s'est donné beaucoup de mal et a dépensé assez d'argent pour le Louvre*, et le Consulat* verrait avec beaucoup de plaisir que vous consentiez à lui prouver votre reconnaissance en le mettant à même d'orner officiellement son salon de réception des tableaux les plus indispensables ⁶⁶. ⁶⁷

Je suis en Egypte* pour préparer le voyage archéologique du Prince*; mais, vû [sic] le peu de temps que j'ai encore passé jusqu'ici, je n'ai

[2e page, vo]

pu rien faire. Soyez sûr cependant que je n'oublie pas le Louvre*, et que si les fonctions de conservateur consistent à soigner des collections, je soigne les vôtres bien efficacement puisque je les augmente. Aussi au retour du Prince*, c'est-à-dire à la fin de février, aurai-je

^{65.} Marguerite Louise* (1846-1861), Joséphine Cornélie* (1847-1873), Sophie Éléonore* (1849-1885), Émilie Marie* (1855-1871), Alphonse Paulin* (1856-1879).

^{66.} Mariette* avait d'abord écrit ≪ du tableau le plus indispensable ≫ et a ensuite ajouté les terminaisons plurielles.

^{67.} Tout ce paragraphe est signalé au crayon avec l'annotation « en [?]/au ministre*/et a M. de Morny* »

à mettre à votre disposition une quarantaine de caisses nouvelles.

J'espère, Monsieur le Comte, que vous daignerez me continuer la faveur dont vous voulez bien m'honorer. En attendant je vous reste toujours aussi personnellement dévoué qu'on peut l'être et je n'oublierai jamais que c'est à vous que je dois tout ce que je suis en ce monde.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Comte,

votre très-humble serviteur Aug. Mariette

Le 29 novembre 1857, d'Assiout, à Nieuwerkerke

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: 20150497/118, dossier 145: Mariette, Auguste (n. p.).

Support : une feuille double de moyen format à en-tête : « Maison de l'Empereur*/Direction Générale des Musées

Impériaux* ≫, dont la date a été laissée vierge. Thèmes : carrière; mission de Mariette (1857, Égypte).

Note : la lettre porte au coin supérieur gauche, les annotations suivantes, d'une autre main que celle de Mariette : « Son congé est en règle./L'en prévenir » (au crayon) et « Remis la lettre d'avis/et le congé datés du 15 X^{bre}/à son beau frère[?]/31 X^{bre} 1857/[signature illisible] » (à l'encre rouge).

[1re page, ro]

Syout*, le 29 Novembre 1857

Monsieur le Comte

Comme cette lettre ne vous arrivera sans doute qu'à la fin de Décembre, je prends la liberté de vous écrire pour vous recommander d'une manière toute spéciale l'affaire de mon congé.

Vous me connaissez assez, Monsieur le Comte, pour savoir qu'en vous entretenant de ce sujet, je pense moins à moi qu'à ceux ⁶⁸ que j'ai laissés à Paris* et qui comptent sur moi pour vivre. Aussi est-ce en même temps un appel à votre générosité comme homme et à votre justice comme chef que je viens vous faire. Je vous en prie donc, Monsieur le Comte, faites que mon congé me soit accordé et que ma famille ne manque de rien. Dans la position particulière que la fortune me fait, c'est là le plus ardent de mes souhaits, et vous me rendrez au moins cette justice qu'en vous écrivant cette lettre j'accomplis le plus sacré et le plus naturel de mes devoirs.

J'ai du reste fait savoir cet état de choses à S. A. I. le Prince

^{68.} La famille Mariette est alors composée de sa femme Éléonore (née Millon)* et de leurs cinq premiers enfants Marguerite Louise* (1846-1861), Joséphine Cornélie* (1847-1873), Sophie Éléonore* (1849-1885), Émilie Marie* (1855-1871), et Alphonse Paulin* (1856-1879).

Napoléon*, et je ne doute pas que, de son côté, S. A. ne soit disposée à dire quelques mots en ma faveur à M^r Fould*.

Mon voyage ne sera certes pas perdu pour le Louvre*. J'ai déjà quelques stèles pour vous, sans compter une quarantaine de caisses du Sérapéum*. Je profiterai, pour vous expédier le tout gratis, du moyen de transport que le Vice-Roi* met à la disposition du Prince Napoléon*. Vous voyez que je sers aussi le Louvre*, et que certainement le Louvre* gagnera bien plus à me voir éloigné de lui que près de lui. En cela, je crois fermement, Monsieur le Comte, bien mériter de vous. Dans ma première absence, j'ai réussi à procurer à votre Musée Egyptien* les plus belles

[1re page, vo]

stèles, les plus beaux bijoux, les plus belles statues, qu'aucun Musée Egyptien possède. Je n'espère pas être aussi heureux cette fois-ci, mais au moins, encore une fois, mon absence n'aura pas été inutile au Louvre*.

Je vous prie, Monsieur le Comte, de me permettre de profiter de l'occasion pour vous remercier de toutes vos bontés pour moi et vous prier d'accepter l'expression de la profonde reconnaissance

de votre très-humble et très-obéissant serviteur Aug. Mariette

Le 23 janvier 1858, du Caire, à Nieuwerkerke

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: 20150497/118, dossier 145: Mariette, Auguste (n. p.).

Support : une feuille double de petit format à en-tête : « Maison de l'Empereur*/Direction Générale des Musées Impériaux* », dont la date a été laissée vierge.

Thèmes: carrière; mission de Mariette (1857, Égypte).

Note: la lettre porte au coin supérieur gauche, les annotations suivantes, d'une autre main que celle de Mariette: \ll qu'il revienne/au plus tot \gg (au crayon) et \ll rép. 8 février \gg (à l'encre).

[1re page, ro]

Du Caire*, le 23 Janvier 1858

A Monsieur le Comte de Nieuwerkerke*,

Directeur-Général des Musées Impériaux*

à Paris*.

Monsieur le Comte*,

Dans ma dernière lettre, tout en vous remerciant de l'obligeance que vous aviez mise à m'accorder un congé jusqu'au r^{er} Janvier, je vous faisais observer que, devant rester en voyage avec S. A. I. le Prince Napoléon* pendant les mois de Janvier et de Février, il était important pour moi d'obtenir pour ces deux mois un congé de S. E. M¹ Fould*. Je vous priais en même temps de faire au Ministre d'Etat* la demande de ce congé, que S. A. I.* devait appuyer de son côté.

Aujourd'hui j'apprends pas une lettre de M^I Ferri-Pisani* que, grâce à vous & au

[1re page, vo]

Prince Napoléon*, mon congé est accordé, non pas pour deux mois comme je l'avais demandé, *mais pour six mois*.

Si, Monsieur le Comte, cette prolongation de congé m'a été accordée sur votre instance et avec votre autorisation, je n'ai rien à dire. Si, au contraire, vous n'avez pas participé à cette solution, je vous prie de croire que je n'ai fait aucune demande au Ministère*, qu'on m'a accordé six mois malgré moi, et que la faveur de S. E. M^r Fould* m'a complètement pris au dépourvu. Mon intention formelle est de rentrer au Louvre* le plus tôt possible. Si le Prince Napoléon* vient en Egypte* (ce que nous ignorons encore ici), mon désir est de rentrer avec lui en France*, et j'espère que ce sera au commencement de Mars. S'il ne vient pas, mon retour sera encore plus prompt, car aussitôt la nouvelle arrivée, je ferai mes préparatifs de départ. Dans tous les cas, Monsieur le Comte, croyez que je tiens assez à mes fonctions du Louvre* pour avoir hâte à les reprendre, et que, si je jouis en ce moment d'un congé de six

[2e page, ro]

mois, ce n'est pas moi qui l'ai demandé.

J'ai, Monsieur le Comte, une autre prière à vous faire. Il s'agit de mes appointements pendant les deux mois de Janvier et de Février. Vous savez mieux que personnes dans quelles conditions je vis. Je mange mon traitement à mesure qu'il m'est servi, et si mon traitement ne m'était pas servi, je ne mangerais pas du tout, ni moi, ni les miens ⁶⁹. Or c'est là un malheur contre lequel il est de mon devoir de me [garder?]. Je vous supplie donc de faire

^{69.} La famille Mariette est alors composée de sa femme Éléonore (née Millon)* et de leurs cinq premiers enfants Marguerite Louise* (1846-1861), Joséphine Cornélie* (1847-1873), Sophie Éléonore* (1849-1885), Émilie Marie* (1855-1871) et Alphonse Paulin* (1856-1879).

tout votre possible pour que mes honoraires des deux mois de Janvier & de Février soient mis à la disposition de ma femme*. C'est là une prière que je vous fais et que, je l'espère, vous daignerez écouter. Dans la triste vie que je mène ici, isolé de tout le monde, sans plaisir et même sans distraction, il m'est pénible de voir ma tristesse augmentée par l'idée que ma famille souffre de mon absence et manque des choses les plus nécessaires à la vie. Encore une fois, Monsieur le Comte, j'ai recours à votre bonté, à votre bienveillance pour moi. Je n'ai pas besoin d'appuyer plus

[2e page, vo]

sur ce sujet que vous connaissez aussi bien que moi

Du reste vous apprendrez avec satisfaction que, quel que soit l'état de mes petites affaires particulières, mes affaires scientifiques vont au mieux. Si le Prince Napoléon* vient, il trouvera à son arrivée toute une collection d'antiquités qui l'attend. Les petits objets, je crois, seront perdus pour vous, et le Prince* voudra sans doute les garder. Mais il est quelques gros monuments qui prendront le chemin du Louvre*. Au milieu d'eux, vous remarquerez comme artiste un beau fragment de la XIIe dynastie, et une statue entière de cet art de la XVIIIe qui a donné de si splendides spécimens au Musée* de Turin*.

Je suis revenu de la Haute-Egypte* il y a une quinzaine de jours. Le Vice-Roi* m'a traité comme un fonctionnaire de la Maison de l'Empereur*, et ce ne sont pas les honneurs qui m'ont manqué ici. Malheureusement je suis atteint de la plus cruelle des maladies : je m'ennuie.

Veuillez croire, Monsieur le Comte, au dévouement et au respect

de votre très-humble serviteur Aug. Mariette

Le 20 décembre 1860, de Boulaq, à Nieuwerkerke

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine Cote : 20150497/118, dossier 145 : Mariette, Auguste (n. p.).

Support: une feuille double.

Thème: carrière.

Note : la lettre porte au coin supérieur gauche l'annotation suivante au crayon, d'une autre main que celle de Mariette : « a classer » (au crayon); la page est tamponnée « Maison de l'Empereur*. Musées impériaux*. 10 janvier 1861 ».

[1re page, ro]

Boulaq*, le 20 décembre 1860.

Monsieur le Comte*,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre par laquelle vous me faites part de la décision que vous avez prise en ce qui regarde ma position au Musée du Louvre*.

J'ai, au sujet de cette lettre, à vous remercier de deux choses. Pour la première, c'est de m'avoir conservé, bien qu'à titre honoraire, dans des fonctions qu'en réalité je ne remplis pas. Il est vrai qu'un hasard heureux m'a mis autrefois entre les mains une assez bonne découverte, et que la collection du Sérapéum* me fera toujours vivement et ardemment souhaiter de ne pas quitter l'établissement scientifique où cette collection est conservée; mais je reconnais moi-même que mes absences deviennent trop longues, et je suis le premier à dire que vous auriez pu sans injustice me rayer du nombre de vos fonctionnaires. J'ai donc à vous remercier de ne l'avoir point fait, et de m'avoir au contraire, bien qu'absent, conservé une place auprès de vous. – La seconde chose qui m'oblige à vous exprimer ma reconnaissance, c'est de m'avoir transmis votre décision dans des termes qui m'ont convaincu que votre bienveillance envers moi est toujours la même. 70

Vous comprendrez facilement que malgré la bonne volonté dont vous êtes à juste titre l'objet, l'irrégularité de votre position dans l'administration ne peut durer plus longtemps. S. A. le Vice Roi* d'Egypte*, Connaissant tout votre mérite et toute l'étendue des services que vous pouviez lui rendre, vous a offert des avantages dont vous ne pourriez pas trouver l'équivalent en France*, et je conçois que vous les ayez acceptés comme aurait fait tout autre à votre place, mais vos fonctions de Directeur des monuments historiques de l'Egypte* et de Conservateur du Musée* du Caire*, me paraissent définitives, et par suite – incompatibles avec celles de conservateur adjoint au Louvre*. En qualité de Chef d'administration, je ne puis m'empecher [sic] de la regretter puisqu'en somme cela prive le Musée* de vos services.

Vous le savez, M^t de Rougé* qui veut bien remplir gratuitement les fonctions de conservateur est presque entièrement absorbé par les travaux de Conseiller d'Etat, il a donc peu de temps à consacrer au Musée* et depuis sa nomination de professeur au collège* de France*, sa presence [sic] au Louvre* est naturellement encore devenue plus rare (bien qu'il fasse tout ce qui lui est possible de faire pour suppléer à votre absence) en sorte que le Musée Egyptien* se trouve presque toujours sans conservateur ni conservateur adjoint.

Vous devez comprendre qu'une organisation aussi insolite à [sic] bien des inconvénients. Or comme j'ignore combien de temps pourrait durer cet état de choses vous trouverez naturel que poussé par un les nécessités administratives je prenne un peu malgre [sic] ^{moi}, une mesure de regularité [sic] puisqu'il nous faut au moins un conservateur Adjoint au Musée Egyptien*. J'ai donc proposé à M^I le Ministre d'état et de la Maison de l'Empereur*, de vous nommer Conservateur Adjoint honoraire, et de nommer M^I Dévéria* [sic], qui est en mesure de faire son service, Conservateur Adjoint; par ce moyen, vous conserverez votre titre, ce qui doit être pour vous maintenant la seule chose à laquelle vous puissiez attacher quelque importance.

^{70.} La minute de la lettre de Nieuwerkerke*, datée du 29 novembre 1860, est conservée avec cette lettre :

Si vous vouliez me permettre un souvenir personnel, je vous rappellerais en effet, Monsieur le Comte, qu'il y a dix ans, au moment où je venais en Egypte* pour la première fois, vous avez accompagné mon départ d'encouragements qui semblent m'avoir porté bonheur. Depuis lors, à diverses reprises, j'ai eu des preuves de l'intérêt que vous daignez me montrer, et cette fois encore, votre bonne lettre vient me trouver jusqu'au milieu de travaux qui font maintenant l'occupation de ma vie. Je vous remercie donc bien sincèrement et du fond de mon cœur, Monsieur le Comte, non seulement de m'avoir permis de rester conservateur-adjoint du Louvre*, mais encore de m'avoir prouvé que vous êtes toujours pour moi celui qui, en 1850, encouragea de ses souhaits mes premiers pas.

Veuillez, Monsieur le Comte, agréer l'assurance du profond respect avec lequel,

j'ai l'honneur d'être,

Votre tout dévoué serviteur, Aug. Mariette

P. S. J'irai passer cet été en France*, et serai à Paris* vers la fin d'Avril.

Le 13 avril 1867, de Paris, à Nieuwerkerke

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote : 20150497/118, dossier 145 : Mariette, Auguste (n. p.).

Support : une feuille double de petit format.

Paris*-Auteuil, le 13 Avril 1867.

Monsieur le Comte*,

C'est à mon grand deplaisir [sic], cependant que cette mesure, ajournée par moi autant qu'il m'a été possible de le faire, est devenue necessaire [sic] et, par suite, vous privera de votre traitement; mais je n'ai pu trouver aucun autre moyen d'obvier aux inconvénients dont je viens de vous parler. J'ajouterai que si plus tard par une raison quelconque, la place de conservateur devenait vacante, la mesure que je prends aujourd'hui ne vous ferait pas perdre les droits que vos travaux et vos et vos [sic] découvertes vous donnent à l'occuper.

Croyez bien, mon Cher Mariette^{*}, qu'il n'y a dans tout ceci rien de personnel, et n'y ^{voyez} que l'obligation dans laquelle je suis de veiller au bon ordre et à la regularité [sie] du service dans l'Administration que je dirige. Je desire [sie] vivement que nos rapports restent les mêmes que par le passé.

Veuillez agréer, mon Cher Mariette*, l'assurance de mes sentiments distingués. ≫

L'invitation que vous avez bien voulu m'adresser pour le Vendredi 5 Avril et les Vendredis suivants a été mise à une adresse qui n'est plus la mienne depuis trois mois, et ne me parvient qu'aujourd'hui Samedi.

Je m'empresse de vous écrire afin que, comprenant mon absence, vous ayez la bonté de l'excuser. J'ai l'honneur d'être

Monsieur le Comte,

Votre très-dévoué serviteur Aug. Mariette

Annexes

Contemporains de Mariette

```
À identifier Personne non encore identifiée. 22, 58
```

Abbas Pacha Vice-roi d'Égypte (1813-1854). [IdRéf, VIAF, Wikidata]. 7, 9, 10, 12, 13, 15, 16, 19, 24, 25, 26, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 54, 55, 71

Aïdi Négociant d'Égypte auprès de qui Mariette pouvait retirer ses fonds au début de sa première mission. 27

Anastasi, Giovanni Marchand et antiquaire (1765-1860). Mariette utilise la formes « D'Anastasy » [cat. gén. BNF, data.bnf, VIAF, Wikidata]. 6, 7, 8, 19, 28

Auguiot, Jean-Baptiste Fonctionnaire. Entré au Louvre commis en 1829, il y finit sa carrière comme agent comptable en 1852 ⁷¹. 21

Baroche, Jules Homme d'État (1802-1870). Ministre français de l'Intérieur en 1850 [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 3, 71

Batissier, Louis (1813-1882). Vice-consul de France à Suez entre 1848 et 1861 [cat. gén. BNF, data.bnf, VIAF, Wikidata]. 14, 15, 19, 21, 28, 29, 30, 42, 43, 46, 47, 48

Benedetti, Vincent Diplomate (1817-1900). Gendre d'Anastasi [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 8

Billault, Adolphe Homme d'État (1805-1863). Ministre français de l'Intérieur de 1854 à 1858 puis de 1859 à 1860 [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 57, 71

Bonaparte, Napoléon-Jérôme Voir « Napoléon (prince) ». 69

Bonaparte, Louis-Napoléon Voir « Napoléon III ». 69

Bonnefoy (?-1859). Auxiliaire officieux de Mariette pendant ses premières fouilles au Sérapéum; nommé membre du service de conservation des antiquités de l'Égypte à sa création en 1858. 44, 49

Boujon Chargé des transports pour le gouvernement français. 18

Bray de Buyser Membre de la Société orientale ⁷². Mariette lui confia une caisse d'objets à rapporter en France. 30

Brunet de Presle, Wladimir Historien (1809-1875) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 28

Clot [Bey], Antoine Médecin (1793-1868) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 7

^{71.} Archives nationales, 20150497/114, dossier 36.

^{72.} Cf. Revue de l'Orient, 1855, p. 372.

Crouseilhes (de), Marie-Jean-Pierre-Pie-Frédéric Dombidau Homme d'État (1792-1861).

Ministre français de l'Instruction publique en 1851 [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 10, 13, 71

D'Anastasy, Giovanni Voir « Anastasi, Giovanni ». 67

Delaporte, Pacifique-Henri (1816-1877). Consul de France au Caire [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 10, 41

Devéria, Théodule Égyptologue (1831-1871) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 62, 71

Drouyn de Lhuys, Édouard Homme d'État (1805-1881). Ministre français des Affaires étrangères entre 1852 et 1855 [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 19, 24

Eugénie (impératrice) Impératrice, épouse de Napoléon III (1826-1920) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 57

Faucher, Léon Homme d'État (1803-1854). Ministre français de l'Intérieur en 1851 (en tant que chef du gouvernement) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 10, 13, 71

Fernandez, Solomon Marchand d'antiquités (?-1860). II, 12

Ferri-Pisani, Camille Officier militaire (1819-1893). Aide-de-camp du prince Napoléon [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 60

Fleury-Hérard Banquier ordinaire à Paris du corps diplomatique. 27, 28, 29

Fouad Effendi . 35, 38

Fould, Achille Homme d'État (1800-1867) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 56, 59, 60, 62, 71

Hékékyan [Bey], Joseph Haut fonctionnaire égyptien (1807-1875) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 26, 46

Ibrahim Pacha Vice-roi d'Égypte (1789-1848). 71

Lafuente Mandaté par Anastasi pour vendre sa collection. 6, 7

Lambert [Bey], Charles Joseph Ingénieur (1804-1864) [cat. gén. BNF, data.bnf, VIAF, Wikidata]. 7

Le Moyne, madame Épouse d'Arnaud Le Moyne. 30

Le Moyne, Auguste Fils d'Arnaud Le Moyne. 28

Le Moyne, Arnaud Diplomate. Consul général et agent de France en Égypte ; remplacé par Sabatier à l'été 1852. 8, 9, 10, 14, 15, 16, 19, 22, 23, 25, 28, 30, 34, 54, 71

Lepsius, Karl Richard Égyptologue (1810-1884) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 33, 87

Linant de Bellefonds [Pacha], Louis Maurice Adolphe Ingénieur (1798-1883) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 7, 32

Longpérier (de), Adrien Archéologue (1816-1882) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. iv, 1, 18, 21, 39

Louis-Philippe I^{er} Roi des Français (1773-1850) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 57

```
Mariette, Alphonse Paulin (1856-1879). Fils de Mariette. 57, 58, 60
```

Mariette, Émilie Marie (1855-1871). Fille de Mariette. 57, 58, 60

Mariette, Sophie Éléonore (1849-1885). Fille de Mariette. 1, 57, 58, 60

Mariette, Joséphine Cornélie (1847-1873). Fille de Mariette, 1, 57, 58, 60

Mariette, Marguerite Louise (1846-1861). Fille de Mariette. 1, 57, 58, 60

Mariette, Éléonore (1827-1865). Épouse de Mariette, née Millon. 1, 20, 57, 58, 60, 61, 69

Mariette [Pacha], Auguste Égyptologue (1821-1881). Inventeur du Sérapéum et fondateur du service des antiquités de l'Égypte [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. iii, iv, 1, 6, 12, 13, 16, 20, 22, 23, 28, 37, 40, 42, 54, 57, 63, 71

Méhémet Ali Vice-roi d'Égypte (1769-1849) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 7, 48, 57, 71

Messara, Youssouf⁷³. Cité en 1851 comme un Européen possédant des antiquités à Saqqarah. 11, 12

Millon, Éléonore voir « Mariette, Éléonore »*. 69

Montijo (de), Eugénie Voir « Eugénie (impératrice) ». 68

Morny (de), Charles Homme d'État (1811-1865) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 57, 71

Murray, Charles Diplomate (1806-1895). Consul britannique en Égypte de 1846 à 1853 [cat. gén. BNF, data.bnf, VIAF, Wikidata]. 8, 15, 25, 26

Napoléon III Empereur des Français (1808-1873) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 48, 57

Napoléon (prince) Prince français (1822-1891) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. iii, 56, 57, 59, 60, 61

Nieuwerkerke (de), Émilien Artiste et haut fonctionnaire (1811-1892). Successivement directeur général des musées, intendant des beaux-arts et surintendant des musées impériaux [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. iv, I, 2, 3, 6, I4, I8, 27, 29, 36, 37, 40, 4I, 42, 46, 55, 56, 58, 59, 62, 63

Nisard Chargé de travaux au Louvre. Peut-être Charles Nisard (1808-1889) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 1

Parieu (Esquirou de), Félix Homme d'État (1815-1893). Ministre français de l'Instruction publique en 1850 [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 3, 71

Pastré, Eugène Homme d'affaires (1806-1868). [Wikidata]. 23

Persigny (Fialin de), Victor Homme d'État (1808-1872). Ministre français de l'Intérieur de 1852 à 1854. Les Beaux-Arts dépendaient de son portefeuille jusqu'à la fin de 1852, ainsi que la mission confiée à Mariette en Égypte en 1850 [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 18, 21, 24, 27, 34, 37, 39, 71

Rougé (de), Emmanuel Égyptologue (1811-1872). [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. iv, 18, 28, 29, 31, 32, 33, 34, 39, 40, 42, 45, 47, 55, 62, 87

^{73.} Un Joseph Messara était drogman auxiliaire au vice-consulat de France au Caire en 1822 (Dardaud G., « Un ingénieur français au service de Mohamed Ali. Louis Alexis Jumel (1785-1823) », Bulletin de l'Institut d'Égypte 22, 1939-1940, p. 49-97, p. 91). Il est cité par Champollion en 1828, sous le nom de Joseph ou Joussouf Msarra, comme drogman du consulat (Champollion le Jeune Jean-François (Hartleben Hermine, éd.), Lettres et journaux de Champollion t. 2 Lettres et journaux écrits pendant le voyage d'Égypte (Bibliothèque égyptologique 31), Paris, Ernest Leroux, 1909, p. 73 et et 98 98).

Rouland, Gustave Homme d'État (1806-1878). Ministre français de l'Instruction publique de 1856 à 1863 [cat. gén. BNF, data.bnf, VIAF, Wikidata]. 55, 71

Sabatier Diplomate. Consul général de France en Égypte ; succède à Le Moyne au cours de l'été 1852. 19, 24, 25, 31, 33, 37, 42, 43, 45, 46, 48, 53, 54, 55, 71

Saïd Pacha Vice-roi d'Égypte (1822-1863) [IdRéf, VIAF, Wikidata]. iv, 59, 61, 62, 71 Safar-Pacha Moudir de Giza. 9, 10, 11, 12, 15

Sauzay, Alexandre Historien d'art (1803-1870). Entra au Louvre comme commis en 1836 ; en 1861, il devint conservateur adjoint du musée des souverains ⁷⁴ [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 21

Sève, Joseph Voir « Soliman Pacha* ». 70

Soliman Pacha Officier militaire (1788-1860). Français, né Joseph Sève, passé au service de l'Égypte [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 31, 70

Stéphan Bey Homme d'État. Ministre égyptien des Affaires étrangères. 9, 10, 12, 15

Varin [Bey], Noël Officier militaire (1784-1863). 7

Verrier Chargé des transports pour le gouvernement français. 18

Viel-Castel (de), Horace Historien d'art (1802-1864) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 18, 21, 32, 39

Villot, Frédéric Graveur et historien d'art (1809-1875) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 18, 21

Walker [Bey] Boulanger britannique d'Abbas Pacha. 7

^{74.} Archives nationales, 20150497/115, dossier 47.

Fonctions occupées par des contemporains

1855-1861 : Auguste Mariette* 75 ;
 1861-1871 : Théodule Devéria*.

Ces listes répertorient les personnes mentionnées dans l'index précédent et qui ont successivement occupé une fonction commune.

Vice-rois d'Égypte

```
— 1805-1848 : Méhémét Ali*;
— 1848: Ibrahim Pacha*;
— 1848-1854 : Abbas I<sup>er</sup> Hilmi*;
— 1854-1863 : Saïd Pacha*.
                       Ministres d'État français
— 1852-1860 : Achille Fould*;
— 1863: Adolphe Billault*.
                   Ministres de l'Intérieur français
— 1850-1851 : Jules Baroche*;
— 1851: Léon Faucher*;
— 1851-1852 : Charles de Morny*;
— 1852-1854 : Victor Fialin de Persigny*;
— 1854-1858, 1859-1860 : Adolphe Billault*;
— 1860-1863: Victor Fialin de Persigny*.
            Ministres de l'Instruction publique français
— 1849-1851 : Félix Esquirou de Parieu*;
— 1851: Marie Dombidau de Crouseilhes*;
— 1856-1863 : Gustave Rouland*.
          Consuls généraux et agents de France en Égypte
— ...-1852 : Arnaud Le Moyne*;
— 1852-...: Sabatier*.
                      Conservateurs adjoints au
              département égyptien du musée du Louvre
```

^{75.} En 1861, Mariette fut nommé conservateur adjoint honoraire; voir sa lettre à Nieuwerkerke du 20 décembre 1860.

Personnages historiques

```
Amasis Roi égyptien (XXVIe dynastie) [VIAF, Wikidata]. 32, 45
Amenhotep III Roi égyptien (XVIIIe dynastie) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wi-
          kidata]. 32
Aménophis III Voir « Amenhotep III ». 73
Amyrtée Roi égyptien (XXVIIIe dynastie). Identifié par Mariette à Nectanébo Ier 76 [VIAF,
          Wikidata]. 4
Antef Mariette utilise la forme « Entef ». 44
Apriès Roi égyptien (XXVIe dynastie). Mariette utilise la forme « Ouaphris » [VIAF, Wi-
          kidata]. 39, 40
Artaxerxès III Roi perse. Mariette utilise le nom « Ochus » [Wikidata]. 31
Cambyse II Roi perse [IdRéf, VIAF, Wikidata]. 16, 33
Chéchonq III Roi égyptien (XXIIe dynastie) [Wikidata]. 39
Darius Ier le Grand Roi perse [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 33
Diodore de Sicile Historien grec (Ier siècle avant notre ère) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf,
          VIAF, Wikidata]. 17
Ensahor Voir « Neshor ». 73
Entef Voir « Antef ». 73
Nectanébo Ier Roi égyptien (XXXe dynastie). Voir « Amyrtée » [IdRéf, VIAF, Wikidata].
Nectanébo II Roi égyptien (XXXe dynastie) [VIAF, Wikidata]. 8, 31
Néphéritès I<sup>er</sup> Roi égyptien (XXIX<sup>e</sup> dynastie) [Wikidata]. 4
Neshor Mariette utilise la forme « Ensahor ». 40
Ochus Voir « Artaxerxès III ». 73
Ramsès II Roi égyptien (XIX<sup>e</sup> dynastie) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata].
Toutânkhamon Roi égyptien (XVIIIe dynastie) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wi-
          kidata]. 32
```

Sérapéum de Memphis, Gide, Paris, 1857-1866, p. 5.

76. Cf. Mariette, Auguste, « Lettre de M. Auguste Mariette à M. le victomte de Rougé, sur les résultats des fouilles entreprises par ordre du vice-roy d'Égypte », Revue archéologique, 2° série, 1860, t. 2, p. 17-35, p. 34; Le

Figures mythiques et religieuses

```
Allah Voir « Dieu » [Wikidata]. 53
Anubis Dieu égyptien [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 44
Apis Taureau sacré de Ptah à Memphis [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRef, Wikidata]. 4, 16, 17, 20, 31, 33, 53

Bès Dieu égyptien. Mariette utilise la désignation grecque « Typhon » 77 [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 4

Dieu Voir « Allah » [Wikidata]. 18, 21, 53

Osiris Dieu égyptien [cat. gén. BNF, data.bnf, VIAF, Wikidata]. 20

Ptah Dieu égyptien. Patron de Memphis [cat. gén. BNF, data.bnf, VIAF, Wikidata]. 26

Sérapis Dieu égyptien [cat. gén. BNF, data.bnf, VIAF, Wikidata]. 32

Typhon Voir « Bès ». 75

Vulcain Voir « Ptah ». 75
```

^{77.} Cf. Rougé (DE), Emmanuel, Notice sommaire des monuments égyptiens exposés dans les galeries du musée du Louvre, Paris, Simon Raçon et C^{ie} , 1855, p. 59.

Bateaux

Albatros Frégate à vapeur française. 53

78 Bateaux

Institutions

```
Affaires étrangères Voir « ministère français des Affaires étrangères ». 79
Archives nationales [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. iv
Armée égyptienne [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, Wikidata]. 24
Assemblée nationale législative Parlement de la République française (1849-1852) [cat. gén.
          BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 12
Beaux-Arts, administration française des Cette administration fut successivement une
          direction du ministère de l'Intérieur (jusqu'en février 1853), puis une division du
          ministère d'État (1853-1863), une surintendance du ministère de la Maison de l'em-
          pereur (1863-1870) et une direction du ministère de l'Instruction publique (1870-
          1940) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF]. 18, 27, 34, 41
Bibliothèque nationale de France [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF]. iv, 9, 13
British Museum Mariette emploie parfois « Musée britannique » [cat. gén. BNF, data.bnf,
          IdRéf, VIAF, Wikidata]. 8, 26
Collège de France [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 62
Consulat général de France à Alexandrie [Wikidata]. iii, 15, 22, 23, 34, 37, 43, 53, 57
Égypte (en tant qu'État; voir l'index géographique pour le territoire correspondant). Gou-
          vernement et administration de l'Égypte [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF,
          Wikidata]. iii, 10, 12, 13, 15, 16, 19, 24, 26, 33, 34, 35, 36, 38, 39, 51, 54
France (en tant qu'État; voir l'index géographique pour le territoire correspondant). Gou-
          vernement et administration de la France [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF,
          Wikidata]. iii, 7, 9, 10, 12, 14, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 34, 35, 37, 38, 39, 54, 57
Institut de France [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. iv, 4
Instruction publique Voir « ministère égyptien de l'Instruction publique ». 79
Intérieur Voir « ministère français de l'Intérieur ». 80
Maison de l'empereur Voir « ministère français de la Maison de l'empereur ». 80
Marine et Colonies Voir « ministère français de la Marine et des Colonies ». 80
Ministère égyptien de l'Instruction publique [IdRéf, VIAF]. 9, 35, 38
Ministère égyptien des Travaux publics [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF]. 26
Ministère français des Affaires étrangères [IdRéf, VIAF, Wikidata]. iii, 15, 23, 54
```

80 Institutions

```
Ministère français de l'Intérieur [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 1, 2,
          13, 15, 18, 21, 24, 27, 33, 34
Ministère français de la Maison de l'empereur [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF].
          41, 54, 55, 56, 58, 59, 60, 61, 62
Ministère français de la Marine et des Colonies (1790-1893) [cat. gén. BNF, data.bnf,
          IdRéf, VIAF]. 53
Musée du Caire Voir « musée de Boulaq ». 80
Musée ethnographique Voir « musée du Louvre. Musée ethnographique ». 80
Musée britannique Voir « British Museum ». 79
Musée de Boulaq [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 62
Musée du Louvre [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. iii, iv, 1, 2, 3, 4, 6, 8, 15,
          16, 20, 21, 25, 28, 30, 32, 33, 36, 37, 39, 40, 44, 49, 55, 56, 57, 59, 60, 61, 62, 63
     Département des antiques et sculptures du musée du Louvre . iv, I, 2
     Département égyptien [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf]. iv, 2, 59, 62
     Musée ethnographique . 41
Musée de Turin [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. iii, 61
Musée du Vatican [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 4
Musée nationaux, direction des [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF]. iii, iv, 1, 2, 3, 6, 13,
          36, 41, 54, 55, 56, 58, 59, 62
Royaume-Uni (en tant qu'État; voir l'index géographique pour le territoire correspondant).
          Gouvernement et administration du Royaume-Uni ; régulièrement appelé abusi-
          vement « Angleterre » [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 8, 26
Société géologique de Londres (Geological Society of London) [cat. gén. BNF, data.bnf,
          IdRéf, VIAF, Wikidata]. 26
```

Travaux publics Voir « ministère égyptien des Travaux publics ». 79

```
À identifier . 52, 53
Abousir (ابو صير [Ab\bar{u}\ \bar{Sir}]). Mariette écrit « Abousyr » [GeoName, Pleiades, TopBib,
           Wikidata]. 14, 18, 21, 23, 27, 29, 33, 34, 36, 40, 42, 46
Abydos [GeoName, Pleiades, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. 26
Al-Atf (العطف) [Al-Atf]) Poste de douane entre Boulaq et Alexandrie, à la jonction du canal
          Mahmoudiyyah et de la branche nilotique de Rosette. Mariette écrit « Atfih »
          [GeoName]. 47
Alexandrie (الإسكندريّة [Al-Iskandariyyah]) [GeoName, Pleiades, TopBib, Trismegistos,
          Wikidata]. iii, 4, 6, 7, 9, 11, 12, 14, 16, 18, 19, 22, 23, 26, 27, 29, 30, 33, 34, 37, 42, 43,
          46, 47, 48, 53, 54, 56, 57
Algérie [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 21
Assiout (اً سّيوط [Asyar{u}t]). Mariette écrit « Syout » [GeoName, Pleiades, TopBib, Trisme-
          gistos, Wikidata]. 58
Atfih Voir \ll Al-Atf \gg. 81
Badrachin (البدرَ اشين [Al-Badrāšīn]) Village sur le Nil, au voisinnage immédiat de Saqqarah
          et de Mit Rahinah. Mariette écrit « Bédréchyn » [GeoName, Wikidata]. 48
Boulaq (بولاق [Būlāq]) [GeoName, Wikidata]. 47, 62
Caire (Le) (القَاهِرة [Al-Qāhirah]) [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 6, 7, 9, 10, 12, 15, 21,
          24, 28, 33, 34, 35, 37, 38, 41, 44, 59, 62
     Citadelle du Caire [GeoName, Wikidata]. 9, 24, 39, 47, 54
Citadelle du Caire Voir « Caire (Le). Citadelle ». 81
Dahchour ( دهشو , [Dahšūr]). Mariette écrit « Dashour » [GeoName, TopBib, Trismegis-
          tos, Wikidata]. 33
```

```
Égypte [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. iii, iv, 2, 3, 7, 9, 10, 19, 20, 23, 24, 26, 34, 37, 42,
          43, 47, 50, 57, 60, 62, 63
     Haute-Égypte [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 19, 24, 43, 44, 49, 61
Europe [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 6, 7
France [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 10, 11, 22, 23, 27, 35, 37, 41, 42, 43, 44, 49, 50, 53,
          57, 60, 62, 63
Gizah (الحيزة [Al-Ġīzah]). Mariette écrit « Gyzeh » [GeoName, Pleiades, TopBib, Trisme-
          gistos, Wikidata]. 4, 9, 10, 12, 15, 25, 42, 44, 45, 53, 54
Haute-Égypte Voir « Égypte. Haute-Égypte ». 82
Havre (Le) [GeoName, Wikidata]. 29
Héliopolis [GeoName, Pleiades, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. 26
Le Caire Voir « Caire (Le) ». 81
Livourne [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 6, 7, 8, 19
Londres [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 6, 25, 26
Marseille [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 18, 22, 23, 53
Memphis Voir « Myt Rahynah » [GeoName, Pleiades, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. 4,
          8, 13, 22, 24, 26, 33, 34
Mit Rahinah (ميت رهينة [Mīt Rahīnah]). Mariette écrit « Myt Rahyneh ». Voir « Mem-
          phis » [TopBib, Wikidata]. 26
Nil [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 20, 30
Paris [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. iv, 1, 2, 3, 4, 6, 13, 15, 21, 24, 28, 29, 34, 36, 39, 41,
          42, 43, 45, 54, 56, 58, 59, 63
Saqqarah (مسقّارة [Saqqārah]) [GeoName, Pleiades, TopBib, Wikidata]. 3, 5, 6, 9, 10, 11, 12,
          13, 50, 51, 54
Sérapéum [GeoName, Pleiades, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. 4, 5, 8, 10, 12, 13, 14, 15, 19,
          20, 21, 22, 24, 25, 30, 33, 34, 35, 38, 42, 46, 47, 49, 57, 59, 62
Suède [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 7
Suez (اتسويس [As-Sūways]) [GeoName, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. 14, 15
Syout Voir « Assiout ». 81
Thèbes [GeoName, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. 19, 26
```

Turin [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 55, 61

Vincennes [GeoName, Wikidata]. 52

Objets

À identifier . 4, 5, 19, 20, 29, 31, 32, 33, 34, 39, 40, 44, 47, 54, 61

```
Musée du Louvre.
     A 26 Statue de sphinx (Basse-Époque, XXIX<sup>e</sup> dynastie). Autre numéro d'inventaire :
           \ll N 26 \gg [Atlas]. 4
     A 90 Statue de Neshor présentant une triade (Basse-Époque, XXVIe dynastie). Autre
           numéro d'inventaire : N 91. 40
     AF 123 Voir \ll N 481 \gg 86
     C 318 Stèle (Basse-Époque, XXX<sup>e</sup> dynastie; fouilles du Sérapéum) originellement en-
           castrée dans le socle du lion N 432 A [Atlas]. 4
     E 3023 Statue, dite du « Scribe accroupi » ([Ancien Empire, IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> dynastie?]; fouilles
           du Sérapéum). Autre numéro d'inventaire : N 2290 [Atlas]. 19
     IM 3736 Stèle (Troisième Période intermédiaire, XXII<sup>e</sup> dynastie; fouilles du Sérapéum).
           Autre numéro d'inventaire: S 1905. 39
     N 26 Voir \ll A 26 \gg .85
     N 91 Voir \ll A 90 \gg . 85
     N 347 Statue de Bès (Basse-Époque, XXX<sup>e</sup> dynastie ; fouilles du Sérapéum). Mariette
           utilise le nom de Typhon [Atlas]. 4
     N 390 Statue d'Apis (Basse-Époque, XXX° dynastie; fouilles du Sérapéum) [Atlas]. 16
     N 391 A à F Six statues de sphinx (époque ptolémaïque ; fouilles du Sérapéum) [Atlas].
           4, 16
     N 394 I A à D Vases canopes d'Apis réalisés sous Amenhotep III [Atlas]. 32
     N 394 2 A à D Vases canopes d'Apis réalises sous Toutânkhamon [Atlas]. 32
     N 405 Stèle (Basse-Époque ; XXVI<sup>e</sup> dynastie ; fouilles du Sérapéum). Reproduite dans
           MARIETTE Auguste, Choix de monuments et de dessins, découverts ou exécutés pen-
           dant le déblaiement du Sérapéum de Memphis, Paris, Gide et J. Baudry, 1856, pl. 7
           [Atlas]. 39
     N 413 Stèle (Troisième Période intermédiaire, XXII<sup>e</sup> dynastie; fouilles du Sérapéum)
           [Atlas]. 39
     N 420 Porte (fouilles du Sérapéum). Mariette lui a attribué le numéro 5 [Atlas]. 46
     N 432 A Statue de lion (Basse-Époque, XXX<sup>e</sup> dynastie; fouilles du Sérapéum); son
           socle abritait la stèle C 318 [Atlas]. 4, 16
     N 432 B Statue de lion (Basse-Époque, XXX<sup>e</sup> dynastie; fouilles du Sérapéum) [Atlas].
           4, 16
```

86 Objets

```
N 432 C Statue de lion (Basse-Époque, XXX° dynastie; fouilles du Sérapéum) [Atlas].
4, 16

N 481 Stèle (Troisième Période intermédiaire, XXII° dynastie; fouilles du Sérapéum).
Autre numéro d'inventaire: AF 123. 39

N 488 Stèle (Troisième Période intermédiaire, XXII° dynastie; fouilles du Sérapéum).
39

N 2290 Voir « E 3023 ». 85

S 1905 Voir « IM 3736 ». 85
```

Publications

Brunet de Presle, Wladimir.

« Mémoire sur le Sérapéum de Memphis », Mémoires présentés par divers savants étrangers à l'Académie 2, 1852, p. 552-576 [en ligne]. 28

LEPSIUS Karl Richard*.

Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien, Berlin, Nicolaische Buchhandlung, 1849-1859 [en ligne; cat. gén. BNF]. 33

Le Moniteur [en ligne; cat. gén. BNF]. 42, 87

ROCHAS.

« Moyens de conserver indéfiniment les monuments en pierre calcaire », *Comptes*rendus de l'Académie des sciences, 1851, p. 622 [en ligne]. 19

Rougé (DE) Emmanuel*.

« Ouverture des salles égyptiennes du premier étage, au Louvre. Nouveaux monuments envoyés par M. Mariette », *Le Moniteur**, 8 juillet 1853, p. 2 [en ligne]. 42

Thèmes

```
anecdotes Épisodes notables, bon mot, etc. 45
carrière Évolution de carrière, gestion de congés, etc. 1, 2, 3, 55, 56, 58, 59, 62
collection Anastasi Acquisition de la collection d'Anastasi. 5, 18
contexte politique et diplomatique Détails sur les positions des différents acteurs poli-
          tiques et diplomatiques. Comprend notamment les négociations avec le gouver-
          nement égyptien pour obtenir la cession des objets découverts au Sérapéum. 5, 8,
          13, 14, 23, 34, 36, 42, 45
financements Réclamation de fonds et considérations sur les budgets alloués aux travaux.
           27, 29, 42, 45
fouilles du Sérapéum Voir aussi « objets découverts au Sérapéum ». 3, 5, 8, 14, 18, 29
missions scientifiques Voyages d'études financés par l'État.
     mission de Mariette (1850-1854, Égypte) Premier voyage de Mariette en Égypte, au
          cours duquel il découvrit le Sérapéum. 2, 3, 5, 8, 13, 14, 18, 21, 23, 27, 29, 34, 36, 42,
     mission de Mariette (1857, Italie) Voyage d'étude dans les musées d'Italie. 55
     mission de Mariette (1857-1858, Égypte) Second voyage en Égypte de Mariette, sous
          le prétexte de préparer celui du prince Napoléon. 56, 58, 59
objets découverts au Sérapéum Produit des fouilles, listes, transport. Voir aussi « fouilles
          du Sérapéum ». 3, 8, 14, 18, 21, 27, 29, 34, 36, 45
santé de Mariette . 5, 45
```

90 Thèmes

Glossaire

```
ad hoc Latin, « à cet effet » [CNRTL, Wikidata]. 53
arnaoute Du turc ottoman آرناو ود [ārnāvut] « Albanais », notamment des guerriers for-
           mant des corps mercenaires dans le monde ottoman [Wikidata]. 51, 52
bey Du turc ottoman بك [beg] « seigneur ». Titre honorifique ottoman. Les officiers civils
           et militaires le portent après leur nom. Dans ce cas, Mariette le joint par un tiret,
           sans majuscule [ CNRTL, Wikidata]. 7, 9, 12, 15, 26, 46
cawass De l'arabe قُوَّاس [qawwās] 78, huissier [CNRTL]. 10
dahabieh De l'arabe ذَهَبِيَّة [dahabiyya] « dorée ». Embarcation nilotique à faible tirant d'eau et naviguant à l'aide de deux mâts à voile latine [CNRTL, Wikidata]. 47
divan Du persan د و الأني [diw\bar{a}n] « rassemblement, réunion, conseil ». Administration, gou-
           vernement [CNRTL, Wikidata]. 26, 34, 51
djirid Jeu équestre [Wikidata]. 51
\operatorname{drogman} De l'arabe تُر مُحَان [\operatorname{tur\check{g}um\bar{a}n}] « guide, interprète ». Agent auxiliaire des consulats
           ou des étrangers en voyage [CNRTL, Wikidata]. 22
effendi Du turc ottoman افندى [efendi]. Titre de respect et de courtoisie, notamment
           propre aux lettrés [CNRTL, Wikidata]. 10, 11, 12, 35, 38
fantasia Jeu équestre [CNRTL, Wikidata]. 51
fellah De l'arabe فَدَّر [fallāh], « paysan » [CNRTL, Wikidata]. 30, 50, 51
firman Du turc ottoman فرمّان [fermān] « ordre, décret ». Autorisation officielle quel-
           conque [CNRTL]. 10, 15, 26, 42, 43, 45, 46
  78. THATCHER G. W., Arabic grammar of the written language, Londres – Heidelberg, 1911, p. 271.
```

92 Glossaire

```
medjidie Pièce de monnaie ottomane. Mariett semble écrire « midjidi ». 52 moudir De l'arabe مُدِير [mud\bar{\imath}r] « directeur ». Gouverneur ou préfet ottoman [CNRTL]. 9, 10, 11, 15, 16, 25, 51 moudiria Province dirigée par un moudir; siège de l'administration correspondante. 10
```

pacha Du turc ottoman پاشنا [pāšā]. Titre honorifique ottoman. réservé aux plus hauts dignitaires et aux souverains. Porté après le nom [CNRTL, Wikidata]. 7, 10, 11, 12, 15, 24, 25, 26, 31, 45, 46, 48, 54

para Pièce ottomane de petite monnaie en cuivre [CNRTL, Wikidata]. 27, 28 proscynème Du grec ancien προσκύνημα [proskynèma] « adoration ». Désigne les formules d'offrandres et les stèles qui les portent. 46

reïs De l'arabe رَئِيس [rays], « chef » (notamment les chefs d'équipes sur les chantiers de fouilles) [CNRTL]. 10, 11

sheikh el-beled De l'arabe شَيخ البَلَد [šayḥ al-balad], « chef de village ». 51

simoun De l'arabe مَحُوم [samūm]. Vent chaud, sec et violent qui souffle sur les côtes orientales de la mer Méditerranée. Mariette utilise le terme avec une majuscule [CNRTL, Wikidata]. 5

Abréviations

```
\mathbf{I^o} \ll primo \gg .6, 53
2^{\circ} « secundo ». 6, 53
3^{o} \ll tertio \gg .6
7<sup>bre</sup> « septembre ». 9, 11, 12, 13
9<sup>bre</sup> « novembre ». 56
Aug. « Auguste ». 2, 5, 8, 12, 14, 18, 21, 22, 23, 26, 28, 32, 36, 39, 40, 41, 45, 55, 58, 59, 61, 63, 64
Eug. ≪ Eugène ≫. 23
fr « francs ». Variante de l'abréviation habituelle (fr.) sans point abréviatif. 44
fr. « francs ». 26, 29, 30, 31, 44, 45, 49, 54, 93
gal « général ». 14
LL. MM. « Leurs Majestés ». 57
\mathbf{M^r} « Monsieur ». 1, 3, 6, 7, 8, 10, 11, 14, 15, 16, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32,
            33, 34, 36, 37, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 53, 54, 55, 56, 59, 60, 62, 93
Mons. « Monsieur » ; forme plus rare que M^{\underline{r}}. 30
MM. « Messieurs ». 18
n^{o} « numéro ». 23, 30, 31, 32, 34, 46
n^{os} « numéros ». 23, 46
P. S. « post-scriptum ». 8, 26, 32, 63
S. A. « Son Altesse ». Prédicat notamment porté par le vice-roi d'Égypte. 7, 9, 13, 16, 25, 26,
            33, 35, 36, 37, 38, 39, 43, 47, 48, 54, 55, 59, 62
S. A. I. « Son Altesse Impériale ». Prédicat des princes de la famille impériale française. 56,
S. E. « Son Excellence ». Prédicat des ministres ou des moudirs. II, 12, 26, 60
X^{bre} \ll d\acute{e}cembre \gg .58
```

94 Abréviations

Table des matières

Introduction	i
Le projet des Correspondances égyptologiques	i
Encodage et principes éditoriaux	i
Le corpus	ii
Archives nationales	ii
Historique du fichier	iv
Lettres d'Auguste Mariette	I
Le 20 octobre 1849, de Paris, à Longpérier	I
Le 8 juillet 1850, de Paris, à Nieuwerkerke	2
Le 28 février 1851, de Saqqarah, à Nieuwerkerke	3
Le 31 août 1851, de Saqqarah, à Nieuwerkerke	5
Le 14 septembre 1851, de Saqqarah, à Le Moyne (copie)	8
Le 14 septembre 1851, de Saqqarah, aux ministres de l'Intérieur et de l'Instruction	
publique (copie)	12
Le 16 janvier 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke	14
Le 4 août 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke	18
Le 20 août 1852, d'Abousir, au ministre de l'Intérieur	21
Le 3 septembre 1852, d'Abousir, au ministre de l'Intérieur	23
Le 4 septembre 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke	27
Le 12 novembre 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke	29
Le 28 décembre 1852, d'Abousir, au ministre de l'Intérieur	34
Le 1 ^{er} janvier 1853, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke	36
Le 6 mai 1853, d'Abousir, à Nieuwerkerke	39
Le 30 juillet 1853, du Caire, à Nieuwerkerke	41
Le 10 août 1853, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke	42
Le 28 août 1853, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke	45
Le 20 février 1857, de Paris, à Nieuwerkerke	55
Le 26 octobre 1857, d'Alexandrie, à Nieuwerkerke	56
Le 29 novembre 1857, d'Assiout, à Nieuwerkerke	58
Le 23 janvier 1858, du Caire, à Nieuwerkerke	59
Le 20 décembre 1860, de Boulaq, à Nieuwerkerke	61
Le 13 avril 1867, de Paris, à Nieuwerkerke	63

Annexes	67
Personnes	67
Contemporains de Mariette	67
Personnages historiques	73
Figures mythiques et religieuses	75
Bateaux	77
Institutions	79
Lieux	81
Objets	85
Publications	87
Thèmes	89
Glossaire	91
Abréviations	93
Table des matières	96